

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Données générales de la situation économique de la Belgique au cours du premier trimestre de 1951 — Fonds des rentes : Rapport sur les opérations de l'année 1950 — Législation économique — Statistiques.

DONNÉES GÉNÉRALES DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 1951

Le premier trimestre de l'année en cours paraît avoir constitué une période d'adaptation de l'économie belge aux conditions nouvelles nées de l'emballement subit de l'économie mondiale au troisième trimestre de 1950. Celle-ci, dont la reprise s'amorçait depuis quelque temps, au sortir de la récession de 1949, a connu en peu de mois un gonflement de la demande d'une intensité rarement observée. Les réactions psychologiques qu'ont suscitées dans le public — tant particuliers qu'entreprises — les craintes d'un conflit mondial et les perspectives d'une reconversion vers l'économie armée, ont été d'autant plus puissantes que le souvenir des étranglements, des restrictions et des rentes de rareté d'une période de guerre, puis de relèvement, toute proche hantait encore tous les esprits. Bien plus que les premières étapes de la réalisation des programmes d'armement dont l'incidence a été mineure au cours des derniers mois de 1950, ce sont les incitations nées de ces anticipations, du souci de précaution ou de l'espoir de spéculation qui ont lancé les prix dans une course à la hausse, dont le rythme ne parvenait cependant pas à rétablir l'équilibre de marchés sur lesquels la demande semblait avoir généralement abandonné tout ou partie de son élasticité.

Ces phénomènes ont affecté directement l'économie belge, très perméable aux influences extérieures, et y ont exercé une pression sur le système des prix en même temps qu'ils stimulaient énergique-

ment l'activité de la plupart des secteurs de production, sollicités par l'impérieuse demande intérieure et extérieure. Les premières phases de cette période de forte expansion ont été caractérisées par un déficit très considérable de la balance commerciale, accompagné d'une détérioration des termes d'échange et, dans l'ordre des phénomènes monétaires, par le gonflement du recours de l'économie privée au crédit des banques, en même temps que par un resserrement rapide des liquidités sur les marchés financiers. Au cours de cette période, l'écart inflationniste s'est produit plus par l'accélération de la vitesse de rotation des instruments de paiement que par l'apparition d'une masse monétaire additionnelle.

Au cours du premier trimestre de 1951, la plupart des phénomènes dont il vient d'être fait brièvement mention sortent toujours leurs effets ou se manifestent encore, mais néanmoins, il semble que l'économie s'adapte à l'état de haute conjoncture.

Approvisionnée suffisamment en combustibles et en énergie électrique grâce à l'importance de la production charbonnière nationale, d'ailleurs en augmentation et encore renforcée par les prélèvements sur stocks et par des fournitures d'appoint de charbons étrangers, l'activité industrielle du pays, jusqu'à présent généralement assez fournie en matières premières, a pu se développer progressivement sans rencontrer d'étranglements. Malgré les tensions qui per-

duraient sur la plupart des marchés mondiaux de produits de base, les entreprises belges ont pu assurer la couverture de leurs besoins, sans doute à des prix nettement en hausse, éventuellement en recourant à des fournisseurs exceptionnels — comme dans le cas du coton —; les matières premières pour lesquelles les conditions d'approvisionnement sont devenues très serrées, en raison d'une pénurie mondiale particulièrement aiguë — le soufre, notamment —, sont demeurées peu nombreuses.

Aucun système d'allocations n'a dû être introduit pour organiser la répartition des matières premières entre les utilisateurs, et les mesures de contingentement appliquées aux exportations de certaines marchandises en vue d'assurer l'approvisionnement du marché intérieur sont restées limitées en nombre et dans leur portée.

Aucun problème généralisé ne s'est posé du point de vue de l'adaptation du niveau de l'emploi à l'expansion de l'activité industrielle. Sans doute, les réserves de main-d'œuvre sont-elles, en réalité, moins abondantes que ne le ferait supposer l'effectif encore nombreux des chômeurs complets — quelque 150.000 à fin mars — en raison de l'inadaptabilité d'une partie des sans-travail aux emplois offerts et du peu de mobilité de la main-d'œuvre. En tout état de cause, les progrès de l'activité au cours des derniers mois apparaissent comme ayant été proportionnellement plus importants que l'augmentation de l'emploi : la productivité de l'équipement a sans aucun doute été améliorée au cours des dernières années, constituant de la sorte une réserve non apparente de capacité de production.

Au cours de ce trimestre, les principaux secteurs industriels ont donc encore accru le niveau de leur activité et, dans l'ensemble, le volume de la production industrielle a atteint en mars le sommet des années d'après-guerre. La demande intérieure semble bien être restée ferme; pourtant, à la fin du trimestre, on a assisté à certaines réticences de la consommation devant le coût des produits d'habillement notamment, et à certaines hésitations des intermédiaires devant les premières manifestations de la baisse des cours des matières premières textiles. Quant à la demande extérieure, elle a été d'autant plus pressante que beaucoup de marchés mondiaux ont retrouvé le caractère de *seller's market*; les producteurs belges ont donc pu accroître le volume de leurs ventes tout en relevant substantiellement les prix de leurs fournitures auxquelles les délais de livraison assuraient à nouveau un avantage compétitif.

La valeur globale des exportations au cours du trimestre a donc réalisé de nouveaux progrès et, si le montant des achats à l'étranger a atteint un chiffre encore plus élevé que dans les derniers mois de 1950, le déficit commercial du trimestre révèle une sensible contraction par rapport à la période antérieure. L'ampleur des transactions extérieures, tant à l'im-

portation qu'à l'exportation, l'atténuation du déficit de la balance commerciale et l'amélioration des termes d'échange peuvent être tenues pour des phénomènes caractéristiques d'un état de haute conjoncture.

Dans les prix de gros, le mouvement de hausse s'est poursuivi et atteint toujours surtout les produits fabriqués à partir de matières dont les cours directeurs sont déterminés à l'échelle mondiale — c'est le cas des textiles — et les produits qui ont bénéficié le plus du gonflement de la demande extérieure; dans la catégorie des produits alimentaires et agricoles, ce sont les produits végétaux qui ont accusé, pendant ce trimestre, la hausse la plus forte, tandis que le niveau moyen des prix des produits d'origine animale restait plus stable, sans doute sous l'effet de la politique gouvernementale de stabilisation des marchés à des prix de « direction »:

L'adaptation des prix de détail au mouvement hausier s'est effectuée malgré la campagne de baisse organisée à la fin de 1950; les effets de celle-ci se sont avérés fort temporaires étant donné la puissance du phénomène de hausse.

Néanmoins, à la fin du premier trimestre et en avril, un ralentissement du mouvement s'est fait jour dans les prix de gros et de détail; certains prix de gros ont même reculé dans une mesure appréciable. Il est sans doute prématuré de se prononcer sur la signification de ce repli.

L'allure des déterminantes principales de la masse monétaire s'est modifiée au cours de ce trimestre. L'importance des recettes fiscales — due pour partie aux phénomènes conjoncturels et pour partie à des facteurs exceptionnels — a permis au Trésor d'opérer des remboursements sur ses engagements envers le système bancaire; de même, les organismes paraétatiques se sont libérés en partie vis-à-vis de celui-ci. Ces facteurs de contraction monétaire n'ont pas été compensés par la création de monnaie résultant des crédits nouveaux consentis à l'économie privée par les banques : de ce côté, on a observé un ralentissement très net de l'expansion antérieure. D'autre part, la balance des règlements internationaux a été équilibrée et son incidence monétaire, neutre.

Il y a donc là, dans l'ordre des phénomènes monétaires, un changement par rapport à la période antérieure. Mais on ne peut encore se prononcer avec certitude sur les facteurs qui ont provoqué le ralentissement de l'expansion des crédits bancaires à l'économie privée, dans l'hypothèse où celui-ci a un caractère spontané.

Par ailleurs, si le volume monétaire a subi une légère contraction, la fréquence d'utilisation de la monnaie existante s'est encore accrue. Ce phénomène semble, au premier abord, apporter une contradiction aux conclusions que suggérerait l'évolution du crédit bancaire; mais on notera que cette dernière peut avoir été imposée par les faits et la politique monétaire; on remarquera aussi que l'on peut l'interpréter

comme une conséquence de la disparition du déficit des paiements extérieurs : dans cette hypothèse, au second semestre de 1950, la pression exercée par l'économie privée sur le système bancaire aurait cherché à compenser l'action du facteur extérieur de contraction monétaire; cette pression se serait relâchée au premier trimestre de 1951, quand l'action de ce facteur aurait cessé. Dans le même temps, les besoins intérieurs de moyens de paiement destinés au règlement d'une masse de transactions de valeur accrue auraient suscité une utilisation plus grande, dans l'économie nationale, de la monnaie existante.

Enfin, la formation de l'épargne dans les institutions officielles s'est avérée encore insuffisante, et, de manière plus générale, sur le marché des capitaux, aucun indice de détente sérieuse n'est apparu au premier trimestre.

* * *

La production

Les ressources en facteurs de production

Dans la conjoncture qu'a traversée l'économie mondiale depuis le milieu de l'année 1950, le problème fondamental est sans aucun doute l'adaptation de la production à un brusque gonflement de la demande : celui-ci s'est produit avec une telle intensité et en de si courts délais que le développement de l'offre sur les marchés ne pouvait se produire qu'avec un certain décalage.

Ce décalage s'est traduit, particulièrement pour les matières premières en raison des conditions techniques de leur production et des politiques de stockage, par des tensions et même certaines pénuries, d'autant plus que les pays de provenance, soucieux d'assurer la couverture de leurs besoins propres, étaient amenés, dans certains cas, à prendre des mesures visant à limiter les fournitures à l'étranger.

Par ses conséquences possibles pour une économie dont l'approvisionnement en produits de base est assuré essentiellement par les apports extérieurs, cet état des marchés mondiaux ne pouvait manquer de susciter des inquiétudes en Belgique, au moment où les préoccupations étaient centrées — comme dans l'immédiat après-guerre — sur l'utilisation la plus complète possible des capacités de production installées. Jusqu'à présent, cependant, la plupart des secteurs industriels ont pu pourvoir à leurs besoins de matières, accrus par une activité en expansion et par la reconstitution de réserves de sécurité.

L'approvisionnement de l'appareil de production en énergie ne s'est heurté à aucun obstacle majeur au cours de cette période : l'importance de la production houillère indigène assure à l'économie belge des avantages à cet égard. Les charbonnages ont pu progressivement relever le volume de l'extraction à des niveaux records et, dans l'entretemps, les reprises

aux stocks sur le carreau des mines ont permis de couvrir la demande qui se présentait. De plus, la limitation des exportations de combustibles assura par priorité l'approvisionnement des industries belges.

Néanmoins, le développement de l'activité de la métallurgie notamment a amené les cokeries à augmenter les enfournements au point que, la production nationale de fines à coke étant insuffisante, il fallut recourir à l'importation : les Etats-Unis sont les fournisseurs principaux de fines à coke importées. Ces fournitures ne constituent cependant qu'un appoint puisque, au cours du premier trimestre de 1951, elles n'ont guère représenté que 5 % du total de la production intérieure de charbons.

Les fournitures d'énergie électrique ont également satisfait à une consommation accrue. Les auto-producteurs industriels n'ont pas rencontré de difficultés majeures dans l'approvisionnement en charbon, les livraisons courantes ayant été complétées, pour autant que de besoin, par des prélèvements sur les stocks existants; quant aux producteurs distributeurs, ils ont été amenés, pour alimenter à suffisance leurs installations, à utiliser des qualités de charbon moins adéquates.

Le marché mondial des métaux non ferreux est particulièrement tendu tant la demande est pressante. Les grands consommateurs étrangers ont été amenés à organiser la couverture des besoins considérés comme essentiels.

Le gouvernement des Etats-Unis a réglementé l'utilisation du cuivre, de l'aluminium et du zinc pour les usages civils, et a établi des contrôles plus ou moins efficaces sur le marché de presque tous les métaux non ferreux; l'allure de ces marchés reflétait évidemment les incidences des achats stratégiques américains dont l'ampleur accentuait encore la position des Etats-Unis comme principal consommateur de ces métaux. En Grande-Bretagne, le gouvernement s'est inquiété également de l'approvisionnement en métaux non ferreux et des difficultés que leur rareté pouvait susciter du côté de la production des aciers spéciaux; des mesures sévères ont été annoncées qui régleront leur emploi et leur exportation.

L'économie belge, exportatrice importante de métaux non ferreux, n'a pas eu à souffrir, jusqu'à présent, de cette pénurie mondiale. Le seul problème qui puisse s'y poser est celui de l'approvisionnement en minerais et, dans l'ensemble, celui-ci est demeuré satisfaisant, surtout pour les métaux d'utilisation courante. Les fournitures du Congo belge ont assuré la couverture régulière des besoins des producteurs de cuivre, d'étain, de cobalt et, dans une certaine mesure, de zinc. L'importation de concentrés de plomb s'est heurtée à quelques difficultés, mais celles-ci n'ont pas pour origine première la conjoncture actuelle : elles perdurent depuis la fin de la guerre.

Les possibilités d'approvisionnement en métaux d'emploi plus restreint sont plus étroites, la hausse spectaculaire de leur prix sur les marchés mondiaux révélant une demande particulièrement pressante.

Les instances officielles ont exercé une surveillance attentive sur les exportations de mitrailles non ferreuses, mais n'ont pas estimé nécessaire d'intervenir d'une manière plus prononcée. Aucune réglementation officielle des prix ou de l'emploi des métaux non ferreux n'a encore été mise en vigueur au premier trimestre de 1951.

De même que pour les métaux non ferreux, la couverture des besoins d'acier peut être très largement assurée par l'industrie nationale. Mais le niveau d'activité de celle-ci est conditionné par la suffisance des apports extérieurs de minerais et des approvisionnements en mitrailles et en coke. Pour ce dernier produit, on a vu que les disponibilités avaient pu satisfaire la demande. En ce qui concerne les arrivages de minerais, leur régularité est assurée par les relations étroites de la sidérurgie belge avec les mines françaises — pour autant que le volume de l'extraction dans celles-ci ne subisse pas d'à-coups — et par les contrats passés avec la Suède, qui déterminent les fournitures à recevoir, en gros jusqu'à l'hiver prochain.

Comme partout ailleurs, le marché des mitrailles est très soutenu, sans toutefois que s'y soit manifestée une pénurie. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, où la production d'aciers Martin intervient pour une part beaucoup plus importante dans le total, l'accroissement de la consommation des mitrailles d'acier a provoqué une pénurie d'une acuité telle que certaines aciéries ont été contraintes à un chômage temporaire. En Belgique, semblables étranglements ne se sont pas produits; néanmoins, les sidérurgistes cherchent à constituer un comptoir d'achats de mitrailles, dans le but de régulariser le mouvement des prix des déchets d'acier.

Pour l'industrie des *fabrications métalliques*, le problème des approvisionnements se pose essentiellement sur le plan intérieur: cette industrie est tributaire des livraisons que la sidérurgie et les producteurs de métaux non ferreux peuvent lui assurer.

Les quelques difficultés qui ont pu surgir quant à l'importance des fournitures d'acier aux utilisateurs avaient pour origine une question de prix. Fortement sollicitée par les acheteurs étrangers qui consentaient de hauts cours, la sidérurgie était, dans le même temps, pressée de commandes par le marché intérieur, commandes qu'elle s'était engagée à exécuter au prix de base de 3.750 francs la tonne d'aciers marchands. Des négociations sont en cours entre les sidérurgistes et les entreprises des fabrications métalliques au sujet du contingent d'acier à réserver au marché belge — ce contingent a d'ailleurs été porté de 140.000 tonnes à 160.000 tonnes par mois — et au sujet du prix auquel ces livraisons seront exécutées.

Car certains secteurs de l'industrie des fabrications métalliques, exportant la majeure partie de leur production, bénéficient largement de la fermeté des marchés extérieurs; dès lors, les sidérurgistes désirent voir admis le principe de l'incorporation d'« extras d'exportation indirecte » dans le prix de leurs fournitures à ces secteurs.

En métaux non ferreux, les livraisons réceptionnées par les consommateurs belges ont satisfait, en général, à leurs besoins.

L'essor de l'industrie des fabrications métalliques, dans son ensemble, ne semble pas être compromis par de graves difficultés d'approvisionnement; jusqu'à présent d'ailleurs, les instances officielles n'ont pas encore été appelées à organiser d'autorité la répartition des matières premières.

L'évolution de la situation mondiale des marchés des *matières premières textiles* ne peut manquer d'avoir des répercussions sur l'économie belge, les sources de fournitures de toute l'industrie textile — à part les entreprises linières — se trouvant outre-mer.

Au cours des cinq dernières années, la consommation mondiale de laine a régulièrement dépassé la tonte de l'année; le déficit a été comblé par des prélèvements sur les stocks mondiaux: les réserves connues ne sont plus que fort peu importantes. La fermeté de la demande civile que sont venus renforcer les achats stratégiques de certains pays a provoqué une tension du marché de la laine, mais jusqu'à présent, cette tension s'est essentiellement traduite en des hausses énormes du prix qui se sont répercutées sur les différents marchés nationaux.

Aux cours faits, l'approvisionnement quantitatif des lavoirs et filatures belges s'est opéré régulièrement; la reconstitution des stocks avait déjà été entreprise bien avant que survint l'emballement de fin d'année.

Au stade ultérieur de production, l'alimentation des tissages en filés ne posait pas de problème quantitatif, d'autant plus que le volume des importations s'était accru; mais le relèvement des cours du demi-produit entraînait les prix de vente des tissages alors que la consommation avait, après un certain délai, commencé à manifester une réticence devant le coût des produits finis de laine. Aussi les tissages recoururent-ils plus largement à l'emploi de fibranne dans la composition des produits finis. Selon certaines estimations, l'utilisation de ce substitut aurait crû de 60 p. c. en un an.

L'industrie cotonnière s'est heurtée à des difficultés plus grandes pour assurer sa consommation de matières premières et le maintien de son activité.

Les estimations de la production disponible pour l'année culturale août 1950-juillet 1951 étant fort peu favorables, les pays producteurs ont généralement établi des mesures visant les fournitures à l'étranger.

TABLEAU I.

Production disponible de coton égrené

(en milliers de tonnes)

Source : Coton. Bulletin trimestriel de statistique.

Période	Production mondiale disponible	Dont : Etats-Unis
1949-1950	6.799	3.718
1950-1951 (prov.)	4.764	2.337

L'Égypte et le Mexique ont appliqué des restrictions aux ventes extérieures; l'Inde et le Pakistan ont instauré des taxes à l'exportation; les Etats-Unis, soucieux de constituer des stocks « stratégiques », ont placé leurs exportations sous allocations.

C'est ainsi que, dans le cas de la Belgique, les Etats-Unis ont fixé à 21.500 tonnes le contingent de coton brut pour la période août 1950-juillet 1951. Pour la période antérieure correspondante, les importations de coton américain de l'industrie belge étaient de l'ordre de 44.500 tonnes.

Comme les achats très importants de coton brut du premier semestre de 1950 ont servi en partie à la reconstitution de stocks, on estime que le manque à importer en provenance des U.S.A. pour l'année agricole 1950-1951 sera de l'ordre de 15 à 20.000 tonnes. A la fin de 1950 et au début de 1951, ce déficit a été pallié par des achats à d'autres pays producteurs, le Pakistan notamment, où les prix étaient d'ailleurs plus élevés; il ne semble pas que le volume global des importations de coton ait accusé un fléchissement quelconque dans les premiers mois de 1951.

Par ailleurs, les tissages ont accru leurs achats de filés étrangers: les importations de fils de coton, qui s'étaient déjà considérablement développées, en quantité, au cours du second semestre de 1950, ont encore été plus importantes au premier trimestre de 1951. En outre, la fibranne a été incorporée en plus grande proportion dans certains produits finis de coton.

Enfin, en vue d'assurer l'approvisionnement du marché intérieur, des mesures de surveillance ou de limitation des ventes à l'étranger ont été prises: les exportations de filés et de tissus sont contingentées à 150 p. c. des exportations réelles du premier semestre de 1950; les cotons d'effilochage sont réservés par priorité au marché intérieur; enfin, les réexportations de coton brut, de déchets de coton brut, de coton blanchi ou teint, de coton cardé ou peigné ont été prohibées.

Parmi les matières textiles importées dans l'économie belge pour alimenter une production de première utilité figure le jute; l'approvisionnement en ce produit s'est amélioré par rapport à l'année précédente; les importations de jute brut ont porté sur

des quantités très élevées au premier trimestre de 1951 et on peut supposer que les stocks détenus dans les filatures sont revenus à un niveau normal.

La période de dépression qu'avait traversée, au cours des dernières années, l'industrie linière avait incité les planteurs à réduire en 1950 les emblavures de lin en Belgique et à diminuer parallèlement les superficies qui leur étaient réservées en France et aux Pays-Bas par contrats d'emblavement. Les récoltes qui devaient assurer la couverture des besoins de l'industrie linière belge pour la période 1950-1951 étaient donc peu abondantes; en outre, le lin cultivé en Belgique était de qualité médiocre. Aussi le gonflement de la demande dans les derniers mois de 1950 provoqua-t-il rapidement un déséquilibre du marché: la concurrence entre les consommateurs belges de lin en paille s'étendit même aux marchés français et néerlandais.

Toutefois, à la fin de l'année 1950, la France ayant autorisé les acheteurs belges à se fournir plus largement sur son marché, les conditions d'approvisionnement de l'industrie linière se sont améliorées. Dans les premiers mois de 1951, les importations de matières premières et également de filés de lin se sont plutôt accrues.

L'accroissement important des emblavures de lin en Europe occidentale mettra vraisemblablement fin, lors de la prochaine récolte, aux difficultés survenues en 1950-1951.

On a fait état ci-avant d'une utilisation plus large de la fibranne par les tissages, qui ont substitué partiellement cette fibre artificielle à la laine et au coton. Dès lors, la production nationale de ce produit, qui était auparavant écoulée en majeure partie sur les marchés étrangers, a été orientée par priorité — par voie de contingentement des exportations — vers la consommation intérieure, qui en a absorbé de 50 à 60 p. c.

Mais l'activité de l'entreprise qui fournit la fibranne risquerait d'être gênée par les difficultés d'approvisionnement en soufre et en pâte de bois si celles-ci devenaient plus aiguës; la rareté de ce dernier produit pourrait éventuellement être palliée par le recours à des matières de remplacement.

Au cours du premier trimestre, le volume des importations de rayonne et de fils de rayonne ne semble pas s'être contracté.

Les fils de soie artificielle entièrement synthétiques et les fibres textiles artificielles en masse, entièrement synthétiques, matières que la Belgique se procure à l'étranger, ne peuvent plus être réexportés.

Il vient d'être fait allusion aux appréhensions que suscitaient les perspectives d'approvisionnement en soufre. Les Etats-Unis, qui sont les principaux fournisseurs de cette matière première, ont décidé d'en continger l'exportation. L'industrie européenne s'est trouvée ainsi placée devant le problème des matières premières de remplacement. La solution

vers laquelle on semble s'orienter en Belgique est celle du retour au procédé de fabrication de l'acide sulfurique par le grillage des pyrites de fer ou des blendes. Techniquement, cette substitution ne permet de pallier qu'en partie la pénurie de soufre tel quel, ce dernier restant, en effet, indispensable et irremplaçable pour certains usages, en particulier la vulcanisation du caoutchouc et la fabrication de la rayonne. De toute façon, elle n'est réalisable que dans la mesure où des quantités suffisantes de pyrites ou de blendes sont disponibles. Les craintes que les milieux industriels ont à cet égard, se sont déjà traduites par une hausse appréciable du prix des pyrites. Toutefois, l'augmentation des disponibilités européennes en pyrites est, selon toute apparence, davantage un problème de développement des moyens d'extraction et de transport qu'un problème de ressources naturelles.

D'autres matières premières des industries chimiques sont devenues difficiles à obtenir en quantités suffisantes. On peut citer les phosphates naturels, les os et le caoutchouc. Mais il ne s'est pas produit de pénurie caractérisée, l'offre et la demande étant demeurées en état d'équilibre approximatif à des prix en hausse.

La pénurie mondiale de *pâtes de bois* pourrait poser un problème d'approvisionnement non seulement à l'industrie des textiles artificiels, mais également aux papeteries. Jusqu'à présent, celles-ci ont pu couvrir leurs besoins. En effet, depuis le milieu de l'année 1950, les importations de pâte mécanique et de pâte chimique, principales matières premières utilisées dans la fabrication du papier, se sont situées à un niveau sensiblement supérieur à celui des mois antérieurs. Elles ont atteint un chiffre particulièrement élevé au cours du dernier trimestre de 1950, et un certain stockage a sans doute pu être réalisé à cette époque.

TABLEAU II

Importations de pâte à papier

	Pâte mécanique		Pâte chimique	
	Tonnes	Valeur unitaire en francs	Tonnes	Valeur unitaire en francs
1950 1 ^{er} semestre (moy. mensuelle)	4.016	1.466	10.452	4.281
3 ^e trimestre (moy. mensuelle)	4.805	1.658	10.538	5.227
4 ^e trimestre (moy. mensuelle)	7.056	1.872	13.233	6.202
1951 Janvier	5.663	2.205	12.443	7.446
Février	4.686	1.854	11.181	7.418

Ces importations accrues n'ont cependant pu se faire qu'à des prix nettement en hausse, entraînant par contagion les prix des produits finis, et notamment du *papier-journal*.

Dans le cas de ce dernier produit, une difficulté supplémentaire a surgi du fait que le prix payé par

les différents consommateurs n'est plus uniforme. Le prix le plus élevé est payé par les consommateurs qui achètent leur papier-journal dans les pays nordiques ou à celles d'entre les firmes belges qui dépendent de l'étranger pour leur approvisionnement en pâte chimique et en pâte mécanique. Un prix moins élevé est payé par les clients des papeteries belges qui produisent elles-mêmes leur pâte mécanique. Enfin, une firme hollandaise qui fabrique elle-même sa pâte mécanique et sa pâte chimique, se trouve de ce fait en mesure d'approvisionner sa clientèle belge à un prix plus bas encore.

On a fait allusion ci-avant à diverses mesures de réglementation des exportations qui avaient été adoptées pour assurer au marché intérieur un approvisionnement suffisant de certains produits. En dehors de quelques prohibitions, d'ailleurs peu nombreuses, et visant surtout les réexportations de marchandises dont la Belgique n'est pas productrice, ces mesures procèdent par contingentement des ventes à l'étranger ou par établissement d'une priorité en faveur du marché intérieur.

L'application de telles restrictions quantitatives s'est, en fait, limitée à un nombre restreint de produits; parmi ceux-ci figurent des graisses animales, divers corps gras industriels, les produits sidérurgiques de remploi, le coke, la fibranne, le papier Kraft, les vieux papiers, le cuivre, le plomb et le zinc de seconde fusion, le sucre indigène, les déchets, effilochés, fils et tissus de coton.

Par ailleurs, une surveillance plus étroite du commerce extérieur a été établie par le Gouvernement au cours du second semestre de 1950. Ces précautions s'inspiraient du souci de parer rapidement à tout déséquilibre qui viendrait à se produire dans le marché intérieur des produits dont la demande ne pouvait manquer de s'accroître fortement à la suite du déclenchement des hostilités en Corée ou en conséquence des programmes de réarmement.

La surveillance des ventes à l'étranger a nécessité la remise sous licence à l'exportation d'une série de produits considérés comme sensibles. Les premières et les plus importantes listes de marchandises tombant sous l'application de cette disposition ont été arrêtées à la date du 11 septembre 1950. A la fin de l'année, un régime nouveau, dit régime X, a été introduit en vue de hâter l'information des instances compétentes sur l'évolution probable des courants commerciaux avec l'étranger. Pour les positions tarifaires auxquelles il s'applique, ce régime organise le dépouillement statistique par décade des licences et déclarations-licences délivrées tant à l'importation qu'à l'exportation.

En fait, ces diverses mesures de surveillance n'ont pas constitué en elles-mêmes une entrave au déve-

loppement des transactions commerciales internationales; elles rendent possible une intervention immédiate et efficace si besoin en est.

* * *

Une analyse des disponibilités en facteurs de production ne peut négliger de prendre en considération l'élément travail.

Le niveau de l'emploi a augmenté légèrement depuis l'automne dernier et, abstraction faite des variations saisonnières, le chômage complet tend manifestement à diminuer. Ce mouvement est resté d'une ampleur très modérée puisque, à la fin du mois de mars, on enregistrait encore 149.161 chômeurs complets.

TABLEAU III

Evolution du nombre des chômeurs complets
(moyennes mensuelles)

Mars 1950	190.845
Octobre 1950	138.000
Mars 1951	154.842

Il subsiste donc une réserve apparente de main-d'œuvre représentant environ 7 p. c. de la population assujettie au régime de la sécurité sociale.

Mais la signification de ces chiffres doit être appréciée avec prudence, si l'on veut supputer le nombre des agents de production inemployés qui pourraient venir renforcer les effectifs au travail. On constate, dès à présent, dans d'assez nombreux cas, que les aptitudes des chômeurs ne correspondent pas aux possibilités d'emploi, ou que des considérations de distance ou la difficulté des communications font obstacle à leur embauchage. Le problème de modification d'aptitudes humaines ou de localisation d'activité ainsi posé n'est nullement insurmontable en soi, mais sa solution exigerait en toute hypothèse du temps et peut-être la création de moyens d'action qui n'existent pas en ce moment.

Du point de vue actuel des disponibilités réelles en main-d'œuvre, force est de constater qu'en raison de la grande diversité des qualifications professionnelles requises par l'économie, l'existence d'un pourcentage non négligeable de chômage et l'apparition de pénuries spécifiques de main-d'œuvre ne sont nullement incompatibles. Pour localisées qu'elles soient, de telles pénuries peuvent néanmoins faire obstacle à l'expansion ultérieure de la production, et l'existence d'un chômage complet encore important ne garantit donc pas la possibilité de satisfaire rapidement à due concurrence une offre de travail qualitativement différenciée.

L'appréciation exacte des ressources du marché de l'emploi est particulièrement délicate. Il est certain qu'à courte échéance, elles sont largement inférieures à ce que le chiffre de quelque 150.000 chômeurs

laisserait supposer au premier abord. Mais on n'oserait pas en donner une évaluation précise. A plus longue échéance, au contraire, les réserves de main-d'œuvre sont sans doute supérieures à l'effectif des chômeurs recensés, attendu que la population active pourrait s'accroître.

Quittant le terrain de l'analyse globale, on peut observer que l'augmentation de l'emploi a été à peu près générale dans les industries qui font l'objet d'un recensement régulier.

TABLEAU IV

Volume de l'emploi
dans quelques industries importantes
(Ouvriers)

Source: Institut National de Statistique.

	Février 1950	Octobre 1950	Février 1951
Charbonnages (inscrits)	161.382	151.350	154.660
Fours à coke	4.119	4.407	4.504
Sidérurgie	41.538	45.962	48.685
Fabrications métalliques	152.099	154.388	160.213
Métaux non ferreux	14.904	15.460	16.346
Tissages	51.865	58.328	60.029
Bonneterie	11.934	12.961	13.597
Carrières	10.129	10.688	10.603
Terre cuite	6.194	9.845	7.283
Papier	9.483	10.044	10.466
Tabac	7.464	7.985	7.351
Cuir	4.525	4.760	4.803
Verrerie	14.781	15.910	17.358
Cimenteries	4.292	4.711	4.935
Azote	4.950	4.507	4.718
Chemins de fer	68.657	68.357	65.738
Total	568.216	579.663	591.289

Parmi les exceptions, on peut noter les chemins de fer qui ont à résoudre un problème structurel d'organisation et de modernisation. Dans les charbonnages, le volume de l'emploi a augmenté par rapport à octobre 1950, mais est resté néanmoins inférieur au chiffre de la période correspondante de l'année antérieure, alors que la production actuelle se compare favorablement à celle du premier trimestre de 1950; l'effort de modernisation des méthodes d'exploitation auquel cette industrie est astreinte a atténué les répercussions sur les besoins de main-d'œuvre qu'une conjoncture de haute prospérité, toutes autres choses étant égales, aurait exercées.

La diminution de l'emploi dans l'industrie du tabac est en rapport avec les difficultés spécifiques de cette industrie; dans l'industrie de la terre cuite, elle est due, par contre, à des influences purement saisonnières.

En fin de compte, le volume de l'emploi s'est surtout accru dans les secteurs les plus caractéristiques de la structure industrielle belge: la sidérurgie, la métallurgie des non-ferreux, les fabrications métalliques et l'industrie textile.

Dans l'ensemble des industries pour lesquelles on dispose de données récentes quant au niveau d'emploi, le relèvement de celui-ci apparaît de l'ordre de 4 p. c. depuis un an. Cette proportion est extrêmement faible si on la rapproche de l'indice global de

la production industrielle, qui n'a pas progressé de moins de 15 p. c. dans le même temps.

Le mouvement de conjoncture enregistré depuis plusieurs mois en Belgique n'a donc donné que relativement peu d'impulsion au marché de l'emploi. En fait, la prospérité actuelle ne s'est pas traduite par une offre accrue et massive de travail; on peut sans doute en conclure à une amélioration de la productivité de l'équipement installé au cours des dernières années. Le risque n'est cependant pas exclu de voir apparaître dans l'économie belge, en cas de prolongation de l'état de haute conjoncture, des pénuries de main-d'œuvre propres à certaines industries, à certaines professions ou à certaines régions.

* * *

L'activité industrielle

On a vu que l'économie belge n'avait pas connu d'étranglements caractérisés du côté des facteurs de

production : l'activité industrielle a donc évolué rapidement sous les incitations du brusque gonflement de la demande intérieure et extérieure.

Les indices de la production industrielle globale dont on dispose témoignent de cette expansion de l'activité : à la fin du premier trimestre de 1951, celle-ci a atteint, dans son ensemble, le niveau le plus élevé enregistré dans les années d'après-guerre.

L'aperçu quelque peu détaillé que l'on donne ci-après de l'évolution récente des principales productions et des marchés confirme ces indications globales.

L'extraction charbonnière s'est accrue au cours des derniers mois, grâce à une amélioration des rendements et à l'embauchage de travailleurs étrangers déjà formés au métier de mineur.

TABLEAU V

Industrie houillère Production, rendement et emploi

Sources : Administration des Mines et Fédération des Associations charbonnières.

Période (moyennes mensuelles)	Production (en milliers de tonnes)	Rendement moyen journalier (ensemble des ouvriers du fond et de la surface)	Période	Nombre d'ouvriers inscrits (fond et surface réunis)
1950 1 ^{er} semestre	2.363,4	688 kg.	Fin décembre 1949	163.033
3 ^e trimestre	2.001,1	682 kg.	Fin juin 1950	156.868
4 ^e trimestre	2.373,6	717 kg.	Fin septembre 1950	150.470
1951 1 ^{er} trimestre	2.419,9	743 kg.	Fin décembre 1950	151.844
			Fin mars 1951	155.468

Toutefois, le relèvement de la production journalière, passée de 90.000 tonnes environ en septembre à 96.000 tonnes en décembre et à 101.000 tonnes en mars, était insuffisant pour satisfaire la demande de charbons industriels et domestiques, et il fallut avoir recours, comme on l'a vu ci-avant, non seulement à des importations, mais encore à des reprises aux stocks et à la restriction des ventes à l'étranger.

La réduction des stocks sur le carreau des mines est telle que ceux-ci sont pratiquement épuisés : de 2.682.000 tonnes à la fin de juin 1950, ils sont tombés, au 31 décembre 1950, à 1 million de tonnes et, à la fin de mars 1951, à 340.000 tonnes, comprenant 80 à 90 p. c. de charbons industriels. Cependant, il n'est pas exclu que ce phénomène de déstockage corresponde, jusqu'à un certain point, à un déplacement des réserves des entreprises minières vers les industries consommatrices.

En raison des mesures de limitation adoptées, les exportations ont fortement fléchi : leur moyenne mensuelle, qui était de 230.000 tonnes en 1950, est revenue à 163.000 tonnes au cours du premier trimestre de 1951. Cette contraction a particulièrement affecté les expéditions à destination de la France et de l'Italie, qui ont été réduites de moitié.

Les prix de vente maxima aux consommateurs de charbon, agglomérés de houille et lignites en vigueur au 1^{er} janvier 1951 étaient encore régis par l'arrêté ministériel du 28 septembre 1949. Les arrêtés ministériels du 1^{er} mars 1951 et 16 avril 1951 ont majoré les prix maxima dans les proportions suivantes :

Classés, criblés, gailleteries, briquettes, boulets et mixtes : 2,3 p. c. à 3,3 p. c. ;
Lavés : 4,4 p. c. à 5 p. c. ;
Bruts : 7,1 p. c. à 8 p. c. ;
Fines à coke : 9,3 p. c. ;
Schlamms : 20 p. c. à 23 p. c.

Dans chaque classe, pour autant qu'elle contienne à la fois des charbons gras et des charbons maigres, la hausse proportionnellement la moins élevée s'applique généralement aux charbons gras et la plus élevée aux charbons maigres.

Ces relèvements de prix doivent, jusqu'à nouvel ordre, être supportés par les industries consommatrices de charbon et de coke, à qui il est interdit d'incorporer dans leurs prix de vente la hausse des prix des charbons; toutefois, les producteurs de coke ont été autorisés à déroger à ce principe.

* * *

Les fournitures d'énergie électrique se sont adaptées à l'augmentation des besoins et sont nettement supérieures à ce qu'elles étaient l'année précédente.

TABLEAU VI

Production d'énergie électrique

(en milliers de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes.

Période (moyennes mensuelles)	Centrale des producteurs distributeurs Sociétés privées	Centrale des autoproducteurs industriels
1950 1 ^{er} trimestre	389.575	292.732
1951 1 ^{er} trimestre	451.920	314.615

Si la puissance installée à la fin de 1950 — 1.182.000 kWh — est à peu près la même qu'à la fin

de 1948 — 1.186.000 kWh —, il ne faut cependant pas perdre de vue que, depuis lors, de nouvelles centrales ont remplacé d'anciennes unités abandonnées et que d'autres installations ont été modernisées. Cette amélioration de l'équipement a rendu la production d'énergie électrique plus économique. La capacité de cette industrie se renforcera vraisemblablement en juin prochain par la mise en marche d'une première tranche de 50.000 kWh à la nouvelle centrale des Awirs.

* * *

Les progrès de la production sidérurgique, assurée par 49 hauts fourneaux, se sont poursuivis en 1951 et le volume de la production de mars — 420.000 tonnes d'acier brut — est supérieur à celui de mars 1949 — 413.515 tonnes — maximum précédent des années d'après-guerre.

TABLEAU VII

Production sidérurgique

(en milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Produits	1 ^{er} semestre de 1950 (moyenne mensuelle)	3 ^e trimestre de 1950 (moyenne mensuelle)	4 ^e trimestre de 1950 (moyenne mensuelle)	Janvier 1951	Février 1951	Mars 1951
Produits bruts :						
Fonte : Thomas	282,0	264,9	358,7	364,7	351,6	381,6
Total	293,8	273,8	370,4	379,5	367,6	398,8
Acier : Thomas	262,2	246,9	329,2	339,8	327,9	356,0
Martin	26,1	27,9	44,3	51,9	46,0	47,8
Four électrique	4,5	5,2	6,5	8,8	8,8	9,7
Total	292,8	280,0	380,0	400,3	382,7	413,5
Produits finis :						
Aciers marchands	91,9	92,0	112,5	119,8	114,6	120,7
Tôles fortes	22,1	22,1	30,2	37,2	35,7	34,3
Tôles moyennes	5,7	6,6	7,3	6,0	5,9	5,3
Tôles fines noires	20,9	21,0	31,0	33,2	33,2	32,5
Fil machine	34,3	29,5	36,7	38,8	36,9	33,3

La composition des lits de fusion dans les hauts fourneaux comprend toujours une plus grande proportion de minerai suédois et de mitraille qu'avant-guerre; bien que l'importance relative de la consommation de minerai suédois ait fléchi au cours de ce trimestre, elle est encore double de celle de 1937-1938.

La demande intérieure s'est accrue à mesure de la reprise en fabrications métalliques.

Les conditions d'écoulement des produits sidérurgiques, à l'exportation, ont été particulièrement favorables : le marché de l'acier a retrouvé le caractère de *seller's market*; les acheteurs étrangers n'ont pas hésité à supporter des « extras » variant de 1.000 francs à 2.000 francs la tonne suivant qu'il s'agit d'aciers marchands ou de tôles, alors que les prix de base f.o.b. Anvers se situaient, fin mars, à 6.500 francs/6.750 francs la tonne pour les aciers mar-

chands et à 8.500 francs/8.750 francs la tonne pour les tôles fortes.

Par suite de l'élargissement de ses courants de vente à l'étranger et de la hausse des cotations pratiquées, la sidérurgie a repris une place plus importante parmi les industries exportatrices de l'Union économique belgo-luxembourgeoise : au premier trimestre de 1951, ses produits intervenaient pour 17,5 p. c. dans la valeur totale des exportations de cette période, alors que ce pourcentage n'était plus que de 14,6 p. c. pour l'année 1950 dans son ensemble.

* * *

On peut considérer que la production de métaux non ferreux bruts s'est maintenue à un maximum.

TABLEAU VIII

Production des métaux bruts

(en milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Période (moyennes mensuelles)	Cuivre	Plomb	Zinc	Etain
1938	10,92	8,52	19,10	0,78
1950 1 ^{er} semestre	11,13	5,15	14,44	0,94
3 ^e trimestre	11,62	5,17	14,04	0,68
4 ^e trimestre	11,87	5,24	16,19	0,90
1951 1 ^{er} trimestre (prov.)	12,02	5,12	16,62	0,86

Les chiffres reflétant l'activité au cours du premier trimestre doivent, en effet, être appréciés en tenant compte du nombre réduit de jours ouvrables que comporte le mois de février; ils peuvent être affectés de certaines particularités dans le recensement statistique de la production. Pour le zinc et le plomb surtout, c'est une évolution structurelle qui a provoqué la diminution durable de l'activité par rapport à l'avant-guerre : dans le courant des dix dernières années, certaines usines ont cessé de produire ces métaux.

Tous les producteurs ont été très sollicités par les consommateurs nationaux et surtout par les industriels étrangers qui craignaient une aggravation de la pénurie menaçante en métaux non ferreux. Les exportations du premier trimestre de 1951 ont marqué de nouveaux progrès en quantité et en valeur par rapport au dernier trimestre de 1950.

TABLEAU IX

Valeur des exportations de métaux non ferreux

(en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

1950 (moyenne mensuelle)	716
4 ^e trimestre (moyenne mensuelle)	964
1951 1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle)	989,3

La hausse des prix intérieurs du cuivre et du zinc — qui reflètent l'évolution des cours officiels sur la place de New-York — s'est arrêtée pendant le premier trimestre de l'année. Les cotations du plomb et de l'étain ne sont plus communiquées, les cours pratiques variant suivant les marchés; toutefois, le mouvement des prix de ces deux métaux à New-York fournit une indication approximative de l'allure générale des prix belges. La pression officielle qui, aux Etats-Unis, pèse depuis la fin du mois de mars sur le cours de l'étain atteindra sans doute les prix belges pendant le deuxième trimestre.

TABLEAU X

Prix de gros en Belgique

(en francs par kg.)

Source : Communiqués de la Société Générale des Minerais.

	Janvier 1950	Décem- bre 1950	Janvier 1951	Février 1951	Mars 1951
Cuivre électro ...	20,4	27,75	27,75	27,75	28
Zinc fin GOB ...	11,10	19,50	19,50	19,50	19,50
Plomb doux ord.	13,20				
Etain raffiné	85,—				

Prix du plomb et de l'étain à New-York

Cours à fin de mois

(en cents par livre avoirdupois)

	Janvier 1950	Décem- bre 1950	Janvier 1951	Février 1951	Mars 1951
Plomb	12	17	17	17	17
Etain qualité A ..	74,5	152	182,50	182,50	150,50

* * *

L'activité de l'industrie des fabrications métalliques s'est rapprochée, dans l'ensemble, des maxima antérieurs. Cependant, dans quelques secteurs, le développement du courant d'affaires n'a eu lieu qu'avec un certain retard ou a été moins large : ce n'est que vers la fin de ce trimestre que les constructeurs de wagons ont enregistré une recrudescence d'activité; de même, en construction fluviale, la situation est restée assez peu favorable, mais, vers la fin de mars, les premières commandes de matériel destiné au Congo ont provoqué l'embaufrage de main-d'œuvre.

Certains secteurs ont bénéficié d'importantes commandes de l'étranger : notamment la tréfilerie, les clouteries et boulonneries, les producteurs d'équipements tels que fours à coke, chaudières, matériel de papeterie, de glaciers, d'installations téléphoniques. Incitées par les perspectives du marché, les entreprises industrielles envisagent de nouvelles modernisations de leurs installations; ces renouvellements ont accru la demande intérieure intéressant entre autres les constructeurs de ponts et charpentes. Le groupe de la construction électrique a connu un regain d'activité depuis le milieu du trimestre. Dans les entreprises produisant des biens de consommation, les courants d'affaires se sont également encore accrus.

Le peu d'élasticité de l'offre sur les divers marchés a permis aux producteurs belges d'effectuer des fournitures plus importantes à des conditions rémuné-

Activité dans l'industrie des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique.

Période	Nombre d'ouvriers	Total des commandes inscrites	Expéditions	
			Marché intérieur	Exportations
1950 1 ^{er} semestre (moyenne mensuelle) ..	150.804	2.538	1.864	957
1950 3 ^e trimestre (moyenne mensuelle) ..	151.360	3.068	1.877	889
1950 4 ^e trimestre (moyenne mensuelle) ..	156.329	3.372	2.030	1.179
1951 Janvier	158.820	3.992	1.890	1.220
Février	160.213	4.653	2.211	1.199
Mars	162.259	4.875	2.263	1.599
1951 1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle) ..	160.431	4.507	2.121	1.340

trices, bien que leur approvisionnement en acier se soit effectué à un prix supérieur, en général, à celui qu'ont à supporter, dans les autres pays producteurs d'acier, les entreprises de fabrications métalliques concurrentes de l'industrie belge. La capacité de production de celle-ci (qui dépasse largement les besoins intérieurs) et, par suite, la célérité de ses livraisons lui réservent, dans les circonstances actuelles, un avantage appréciable.

* * *

Dans l'industrie textile, la reprise s'était produite bien avant que l'économie mondiale entre dans la phase de haute conjoncture des derniers mois de 1950. Stimulée derechef par ces facteurs plus généraux, l'activité de cette industrie a réalisé de nouveaux progrès en fin d'année et, dans l'ensemble, s'est maintenue pendant les premiers mois de 1951 au moins au niveau antérieurement atteint.

Les entreprises de lavage et carbonisation de laine ont continué à bénéficier de commandes très importantes.

La production des filatures de laine peignée s'est même légèrement accrue pendant le premier trimestre de 1951; par contre, les filatures de laine cardée ont connu un certain ralentissement de leur activité.

TABLEAU XII

Production des filatures et tissages de laine

Source : Institut National de Statistique.

Période	Indices : Base 1938 = 100		
	Filatures		Tissages
	Laine peignée	Laine cardée	
1950 1 ^{er} semestre	154,3	142,-	159,6
3 ^e trimestre	145,1	157,5	164,1
4 ^e trimestre	178,9	172,4	193,7
1951 Janvier	184,7	171,3	187,5
Février	179,7	132,6	224,6

La situation des tissages, dont les carnets d'ordres étaient bien garnis, est demeurée très favorable. La demande pressante des clients étrangers dont ils ont

bénéficié n'a d'ailleurs pu être entièrement satisfaite. Les commandes du marché intérieur paraissent refléter un tassement des achats pour les besoins civils, mais des ordres importants ont été introduits par le Ministère de la Défense nationale. A la fin du trimestre, on signalait que les tissages envisageaient la possibilité d'une baisse du prix de leur matière première et marquaient quelques hésitations à conclure des contrats à long terme pour leur approvisionnement en fils. Ces prévisions se sont d'ailleurs avérées exactes, puisque le cours du kilo de laine peignée au marché à terme d'Anvers, qui était de 381 francs en mars, s'est progressivement déprimé pour se situer à 285 francs au début de mai.

Les exportations, au premier trimestre de 1951, de fils de laine ont été légèrement supérieures, en volume, à la moyenne du semestre précédent; pendant celui-ci, la pression de la demande intérieure avait provoqué un resserrement des courants de vente à l'étranger; en valeur, l'accroissement est beaucoup plus net. Le progrès des expéditions de tissus aux marchés extérieurs — qui n'avaient d'ailleurs subi aucun fléchissement dans la seconde moitié de 1950 — a été plus important encore, tant en volume qu'en valeur.

L'indice des prix de gros intérieurs de la laine, calculé par le Ministère des Affaires économiques sur la base 1936-1938, était de 680 en décembre 1950. Il a atteint 868 en mars. La hausse, au cours de ces trois mois, a donc été de l'ordre de 28 p. c.

Dans l'industrie du coton, la production de filés paraît s'être stabilisée pendant le premier trimestre de 1951, tandis que les tissages ont accru encore leur activité, en prévision d'un élargissement des transactions à l'exportation dans les prochains mois; le marché intérieur s'est avéré, en effet, suffisamment approvisionné et la possibilité se fait jour d'un assouplissement des restrictions mises à l'exportation. D'ailleurs, les entreprises de distribution en gros accusent quelque inquiétude quant à l'allure ultérieure des prix; les achats des intermédiaires sont relativement étroits, si l'on tient compte de l'approche de la pointe saisonnière de consommation. Certaines annulations d'ordres ont d'ailleurs été signalées dans les tissages.

TABLEAU XIII

Production des filatures et tissages de coton

Source : Institut National de Statistique.

Période	Indices : Base 1938 = 100	
	Filatures	Tissages (1)
1950 1 ^{er} semestre	117,3	130,2
3 ^e trimestre	136,8	155,9
4 ^e trimestre	153,1	177,6
1951 Janvier	150,2	178,2
Février	147,9	190,6

(1) Coton pur et mélangé de fibres de rayonne.

Le volume des exportations de filés et de tissus avait subi, dans la seconde moitié de l'année antérieure, les conséquences de la priorité donnée à l'approvisionnement du marché intérieur; au contraire, au premier trimestre de 1951, les fournitures à l'étranger sont redevenues plus larges, surtout pour les tissus de coton dont les expéditions, en quantité, ont dépassé la moyenne du premier semestre de 1950. Pour les filés comme pour les tissus, le gonflement de la valeur des courants d'affaires internationaux est encore plus marqué.

Un arrêté ministériel du 11 avril 1951 a fixé les prix maxima de vente au consommateur des articles de coton de première nécessité.

De décembre 1950 à février 1951, l'indice des prix de gros du coton, calculé par le Ministère des Affaires économiques sur la base 1936-1938, est passé de 656 à 801, soit une augmentation de 22 p. c. En mars, il est descendu à 788.

Pour l'industrie du *lin* également, le premier trimestre de 1951 a été marqué d'une nouvelle amélioration de la situation. Les filatures ont développé leur production qui est parvenue, en mars, au maximum des années d'après-guerre.

Les tissages de lin, qui avaient traversé, au cours des années précédentes, une période de dépression, ont pu ramener leur production à un niveau supérieur à celui de l'année 1938; leurs fournitures aux marchés étrangers se sont d'ailleurs encore légèrement accrues, en quantités, au cours des derniers mois.

TABLEAU XIV

Production des filatures et tissages de lin

Source : Institut National de Statistique.

Période	Indices : Base 1938 = 100	
	Filatures	Tissages
1950 1 ^{er} semestre	102,7	77,5
3 ^e trimestre	119,6	88,7
4 ^e trimestre	135,6	103,2
1951 Janvier	156,4	105,4
Février	136,4	106,4

La hausse des prix du lin a été presque aussi forte que celle des cours du coton : l'indice des prix de gros, établi par le Ministère des Affaires économiques sur la base 1936-1938, qui était de 478 en décembre, est passé en janvier à 543 et a atteint 577 en février; il s'est stabilisé à ce niveau en mars. En l'espace de trois mois, l'augmentation a donc été de 21 p. c. environ.

Enfin, les conditions d'exploitation de l'industrie du *jute* sont demeurées aussi favorables que pendant les derniers mois de l'année précédente, en dépit de certaines difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en fil et dans le recrutement de main-d'œuvre qualifiée.

L'indice des prix de gros, établi par le Ministère des Affaires économiques sur la base 1936-1938, en hausse continue depuis le premier trimestre de 1950, est passé de 621 en décembre à 795 en mars; l'augmentation a donc été de l'ordre de 28 p. c.

En résumé, l'industrie textile considérée dans son ensemble a témoigné, au cours de la période sous revue, d'une activité intense qui ne paraît pas devoir être dépassée pendant le deuxième trimestre. En effet, pendant le mois d'avril et au début de mai, des signes de régression de la demande se sont fait jour, notamment dans l'industrie cotonnière. De même, la baisse des laines peignées sur les marchés à terme a entraîné une certaine hésitation de la part de la clientèle des entreprises lainières.

* * *

Le redressement de la production d'*azote* qui s'est fait jour en décembre s'est confirmé en janvier, février et mars. Il est certainement en rapport avec la reprise des exportations d'engrais azotés qui s'est produite dans les dernières semaines.

Les exportations de *produits chimiques* sont du reste, dans l'ensemble, en expansion.

TABLEAU XV

Exportations de produits chimiques

(en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Période (moyenne mensuelle) :

1950 Janvier-avril 642

1951 Janvier-avril 831

Au point de vue des prix, le fait saillant est la hausse de la valeur unitaire de certaines matières premières à l'importation. Par rapport au dernier trimestre de 1950, le soufre brut a haussé de 80 p. c. en janvier-février, et les pyrites d'environ 25 p. c. Sur le marché intérieur, on a enregistré une hausse prononcée des acides sulfurique et chlorhydrique, ainsi que du sulfate de soude, hausse qui est en rapport direct avec celle des deux matières premières dont il vient d'être question.

Les prix des produits sodiques sont, par contre, restés presque inchangés, le prix du sel industriel importé n'ayant pas varié de façon sensible.

Les prix des principaux engrais sont également demeurés assez stables.

* * *

L'importance des travaux publics en cours d'exécution et surtout l'ampleur de la construction privée,

TABLEAU XVI

Indice de l'emploi dans 214 entreprises-témoins des industries de la construction
(Janvier 1946 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

Période	Travaux publics		Travaux privés		Travaux publics et privés	
	1950	1951	1950	1951	1950	1951
Janvier	82	79	106	113	95	98
Février	90	100	105	122	98	112
Mars	115	106	119	131	117	119

TABLEAU XVIII

Activité des industries productrices de matériaux de construction

Sources : Bulletin mensuel de Documentation de la S.N.C.F.B. et Institut National de Statistique.

Période	Trafic ferroviaire de produits des carrières (en milliers de tonnes)		Production de briques ordinaires (en millions de pièces)		Indice de la production de verre plat (1938 = 100)		Production de ciment (en milliers de tonnes)	
	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951
Janvier	331,5	400,9	125,7	143,8	78,1	101,8	217,9	240,6
Février	353,0	523,0	107,0	103,2	68,2	(p) 93,6	194,9	322,9
Mars	563,6	605,4	103,0	(p) 95,0	72,2		285,5	390,4

(p) = chiffre provisoire.

L'activité consacrée aux travaux publics et à la construction privée a reflété essentiellement la politique suivie par l'Etat et les décisions prises par les particuliers au cours de l'année 1950.

Au moment où fut élaboré le budget extraordinaire de 1950, le chômage constituait encore un problème sérieux et d'importants crédits d'immobilisations avaient, en conséquence, été inscrits à ce budget dans le cadre de la politique de l'emploi.

D'autre part, le nombre des particuliers qui avaient pris la décision de bâtir en 1950 avait été particulièrement élevé; 62.805 autorisations de bâtir avaient été accordées, contre 55.997 en 1949. Le nombre de primes à la construction attribuées était passé de 17.358 en 1949 à 23.695 en 1950. De nombreux petits épargnants avaient pris la décision de bâtir en 1950, car ils craignaient de perdre le bénéfice du système des primes à la construction s'ils tardaient à construire. La loi du 28 mai 1948 limitait, en effet, à

ainsi que les records enregistrés par les exportations de certains produits, ont porté l'activité des industries productrices de matériaux de construction au cours du premier trimestre de 1951 à un niveau nettement supérieur à celui de la période correspondante de 1950; dans les briqueteries, l'utilisation de la capacité de production des fours n'est limitée que par l'insuffisance des réserves de briques prêtes à cuire.

TABLEAU XVII

Exportations de ciments et verres
(en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Période	Ciment		Verre et ouvrages en verre	
	1950	1951	1950	1951
Janvier	97.843	139.522	15.665	19.346
Février	63.048	135.781	11.642	23.134
Mars	90.437	156.307	12.510	22.813

50.000 le nombre de primes attribuables, et le nombre de primes attribuées se rapprochait rapidement de ce chiffre au cours du second semestre de 1950.

Si l'activité dans l'industrie de la construction a été soutenue au cours des premiers mois de 1951, c'est donc à des décisions prises dans des conditions conjoncturelles différentes qu'il faut l'attribuer.

Les décisions prises depuis le début de 1951 font présager un ralentissement de l'activité de la construction au cours des prochains mois.

Sans doute, les crédits d'immobilisations prévus au budget extraordinaire de 1951 sont supérieurs aux montants restés inscrits au budget de 1950; mais l'évolution de la situation internationale a amené une augmentation des crédits du Ministère de la Défense nationale au détriment des crédits des autres ministères.

TABLEAU XIX

Crédits budgétaires
(en millions de francs)

Source : Documents parlementaires.

	Budget 1950 (y compris le premier feuilleton)	Budget 1951 (crédits sollicités)
<i>Budget ordinaire.</i>		
Primes à la construction	825	400
<i>Budget extraordinaire.</i>		
1) Participations :		
Société Nationale des Habitations à Bon Marché; Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne, etc.....	1.410	1.000
2) Immobilisations :		
Défense nationale	1.659	5.568
Autres départements ministériels	9.095	7.760

Comme la part des travaux de génie civil dans les dépenses du Ministère de la Défense nationale est relativement minime, le déplacement d'une partie importante de crédits extraordinaires réduira les prestations de l'industrie de la construction pour compte de l'Etat.

Dans le secteur privé, le nombre d'habitations modestes mises en chantier en 1951, sera sans aucun doute sensiblement inférieur au chiffre de 1950. La période d'activité intense provoquée par la crainte que l'octroi de primes ne soit suspendu, doit fatalement être suivie d'une période creuse. Toute précipitation à construire de la part des bénéficiaires de primes est d'ailleurs devenue superflue depuis qu'a été prise la décision de prolonger la loi De Taeye. Au surplus, beaucoup de petits épargnants ne peuvent construire que si des crédits leur sont octroyés; or, la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite ne croit pas pouvoir accorder plus de 107 millions par mois à ses sociétés de crédit en 1951, alors qu'elle a accordé près de 200 millions par mois en 1950 (1). Enfin, la hausse des prix constatée au cours des derniers mois dans l'industrie de la construction ne pourra manquer de décourager la demande.

Ces divers facteurs ont déjà eu pour effet de réduire le nombre de primes attribuées au cours du premier trimestre de 1951 en dessous du niveau du premier trimestre de 1950.

TABLEAU XX

Nombre de primes à la construction attribuées

Source : Ministère de la Santé publique et de la Famille.

Période	1950	1951
Janvier	1.511	1.292
Février	1.407	1.429
Mars	2.003	1.545

(1) F. LIEKENS, « Réarmement et logement », dans *L'Habitation*, janvier 1951, p. 4.

Une nouvelle diminution sera sans doute constatée au cours des trimestres ultérieurs, car, selon les prévisions gouvernementales, le nombre de primes octroyées ne dépassera pas, en moyenne, 1.000 par mois au cours de l'année 1951.

Si les travaux publics et privés doivent revêtir moins d'ampleur au cours des prochains mois, les industries productrices de matériaux de construction ne pourront manquer d'en souffrir. Leur activité pourrait cependant rester élevée si leurs exportations se maintenaient au niveau du premier trimestre de 1951 ou s'élargissaient encore. Toutefois, il faut se rappeler que quelque 50 p. c. des exportations de ciment et de verre à vitre sont absorbés par un seul marché, les Pays-Bas, ce qui peut constituer un facteur d'instabilité.

Les industries productrices de matériaux de construction utilisent surtout des matières premières indigènes (argile, sable et craie); au surplus, ces matières sont des produits pondéreux qui ne subissent guère l'influence de la conjoncture mondiale. Tout ceci explique sans doute que les prix de la plupart des matériaux de construction aient fait preuve d'une remarquable stabilité au cours du second semestre de 1950. Depuis le début de 1951, cependant, un mouvement très net de hausse s'est dessiné à la suite, notamment, des augmentations de salaires qu'a entraînées, directement ou indirectement, la hausse du prix de la vie.

* * *

L'industrie diamantaire a bénéficié également de l'état de la conjoncture. Les exportations de diamants taillés se sont élevées, en moyenne mensuelle, à plus de 53.000 carats, valant 300 millions de francs. Par rapport au dernier trimestre de 1950, ces chiffres représentent un progrès de 30 p. c. tant en quantité qu'en valeur.

Les exportations de diamants industriels se sont accrues également, surtout en valeur.

Le chômage des ouvriers diamantaires s'est sensiblement réduit.

TABLEAU XXI

**Nombre de chômeurs complets
dans l'industrie diamantaire**

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

Période	Moyennes journalières
1950 Janvier	3.973
Février	3.883
Mars	4.497
1951 Janvier	2.798
Février	2.560
Mars	2.443

* * *

Les progrès qui ont été réalisés dans le volume de la production industrielle et l'expansion quantitative des courants commerciaux avec l'étranger se sont répercutés sur l'activité des *moyens de transport*.

TABEAU XXII

Indices du trafic ferroviaire

Base 1938 = 100

Source : Société Nationale des Chemins de fer belges.

Période	Voyageurs-km	Tonnes-km
1950 1 ^{er} trimestre	108	94
1951 1 ^{er} trimestre	110 (pr.)	115

L'état de prospérité de l'industrie lourde a provoqué une intensification du *trafic ferroviaire* de marchandises. L'indice de celui-ci est resté, au cours

du premier trimestre, à un niveau supérieur d'environ 20 p. c. à celui de la période correspondante de 1950.

Moins sensible aux fluctuations conjoncturelles, le trafic voyageurs s'est à peine accru.

La situation financière de la Société Nationale des Chemins de fer belges avait paru s'améliorer sensiblement au cours des derniers mois de 1950, le déficit du compte d'exploitation ayant été ramené à un montant presque négligeable en septembre, octobre et novembre. Toutefois, cet équilibre approximatif des recettes et des dépenses n'a pu être maintenu; au cours du premier trimestre de 1951, le compte d'exploitation s'est soldé, en moyenne, par un déficit d'environ 83 millions. Les subventions versées par l'Etat ont suffi à compenser ces pertes, d'ailleurs inférieures à la moyenne du premier trimestre de 1950, soit 170 millions.

Le *mouvement portuaire à Anvers* est resté considérable, tant en ce qui concerne le trafic maritime que le trafic fluvial.

TABEAU XXIII

Activité du port d'Anvers

Source : Administration du Port d'Anvers.

Période (moyennes mensuelles)	Nombre de navires de mer			Trafic de marchandises par voie fluviale (milliers de tonnes métriques)	
	Entrées	Sortis		Entrées	Sorties
		chargés	sur lest		
1938	980	846	134	382	368
1949	795	655	140	401	553
1950 3 ^e trimestre	604	488	125	486	531
4 ^e trimestre	944	790	136	666	720
1951 1 ^{er} trimestre	926	791	140	697	855

* * *

La production et les marchés agricoles

La production de l'agriculture n'a guère encore été influencée par les phénomènes conjoncturels de 1950; c'est plutôt par l'évolution du marché intérieur de ses produits que cet important secteur de l'économie belge peut ressentir les modifications de la situation économique générale; étant relativement peu productrice de matières premières à usage industriel, l'agriculture belge a d'ailleurs subi avec beaucoup moins d'intensité que la plupart des industries l'incidence des tensions récentes.

Après avoir donné quelques indications sur l'étendue des emblavures d'hiver et l'état le plus récent du cheptel, on évoquera les lignes directrices actuelles de la politique de régularisation du marché agricole intérieur.

Presque toutes les superficies consacrées aux emblavures d'hiver ont été réduites.

TABEAU XXIV

Ensemencements d'hiver

Source : Institut National de Statistique.

Produits	Recensement au			
	1 ^{er} janvier 1950		1 ^{er} janvier 1951	
	Hectares	p. c.	Hectares	p. c.
Froment	159.629	56,9	140.242	54,8
Epeautre	6.961	2,4	6.343	2,5
Méteil	1.108	0,4	1.025	0,4
Seigle	85.567	30,5	81.227	31,8
Orge d'hiver	25.372	9,0	24.986	9,7
Colza	1.627	0,8	1.892	0,8
Navette	60		39	
Total des ensemencements d'hiver	280.324	100,0	255.754	100,0

Cette diminution a pour origine l'instauration par les sucreries, en 1950, d'un plan de livraison des betteraves : les cultivateurs s'étaient engagés à effectuer périodiquement et à tour de rôle leurs livraisons de

façon à assurer la régularité de l'approvisionnement des sucreries. Les betteraves sont restées sur les terres jusqu'au moment où elles étaient convoyées vers les usines. Par suite, toutes les terres n'ont pas été travaillées au moment opportun, et les mauvaises conditions climatiques de la fin de novembre ont entravé les travaux ultérieurs.

Selon les constatations des agronomes de l'Etat, les fortes gelées et la neige de la fin de décembre et des premiers jours de janvier n'ont pas, en général, porté préjudice aux cultures.

Les chiffres des recensements du cheptel au 1^{er} janvier 1950 et au 1^{er} janvier 1951 se comparent comme suit :

TABLEAU XXV

Recensements du cheptel vif

Source : Institut National de Statistique.

	1 ^{er} janvier 1950	1 ^{er} janvier 1951
Chevaux :		
Chevaux à usage agricole.....	234.388	227.016
Chevaux à usage non agricole	22.593	20.195
Bovidés :		
Veaux femelles de 3 mois à moins d'un an.....	305.289	316.327
Génisses.....	330.072	360.905
Vaches exclusivement laitières	858.801	993.404
Vaches laitières et de trait.....	42.185	38.813
Autres bovidés.....	366.044	410.838
Total des bovidés ...	1.902.391	2.020.287
Porcs :		
Porcs à l'engrais.....	172.141	153.058
Total des porcs.....	1.360.780	1.234.263

L'effectif du cheptel chevalin s'est encore réduit, sous l'effet de la motorisation croissante des travaux agricoles et de la substitution de camionnettes aux véhicules à traction hippomobile.

L'augmentation du nombre de vaches laitières permettra de réduire encore l'écart entre la production de beurre indigène et les besoins de la consommation. Mais les variations saisonnières de la production posent le problème de la régularisation du marché laitier et de la valorisation de l'excédent des produits au cours des mois d'été; pendant les mois d'hiver, au contraire, l'approvisionnement en beurre indigène est nettement insuffisant.

La politique du Gouvernement d'empêcher toute hausse du prix du porc au delà d'un prix de direction semble avoir incité certains éleveurs, qui jugeaient ces prix insuffisamment rentables en raison du coût de la nourriture des bêtes à l'engrais, à réduire l'effectif de leur élevage.

* * *

La politique de régularisation des marchés agricoles vise essentiellement à concilier les intérêts de l'agriculture, en assurant une rentabilité suffisante à ses

productions, et les besoins de la consommation; dans les circonstances actuelles, les interventions officielles ont eu pour objectif d'assurer l'approvisionnement régulier du marché intérieur à des prix « de direction » établis en considérant les variations des éléments du prix de revient en agriculture.

L'instrument de cette politique a été surtout, jusqu'à présent, l'action gouvernementale sur les échanges extérieurs. C'est-à-dire que, lorsque le prix intérieur effectif d'un produit dépassait le prix de direction, le Gouvernement favorisait l'importation et, simultanément, freinait ou interdisait l'exportation de ce produit ou de ses matières premières; des mesures inverses étaient appliquées lorsque le prix intérieur ne paraissait pas assurer une rémunération suffisante aux producteurs ou aux intermédiaires.

Par ailleurs, l'autonomie de la *politique commerciale agricole* a été limitée dans une certaine mesure par la participation de la Belgique aux conventions de libération des échanges intereuropéens adoptées à l'initiative de l'Organisation Européenne de Coopération Economique d'une part et, d'autre part, par les accords intervenus entre les partenaires de Benelux.

Les produits agricoles et alimentaires pour lesquels l'Union économique a supprimé les restrictions quantitatives à l'importation, au bénéfice des pays membres de l'O.E.C.E. et de leurs territoires d'outre-mer, représentaient, au 31 janvier, 59,7 p. c. de la valeur des importations réalisées en 1948 en provenance de ces pays.

D'autre part, les trois pays intéressés à la réalisation de l'Union économique belgo-néerlando-luxembourgeoise ont décidé, après les conversations ministérielles de Luxembourg des 20 et 21 octobre 1950, le principe d'une libération progressive de leurs échanges de produits agricoles. Mais, en raison de la diversité des structures agricoles des trois économies, cette libération ne serait entreprise qu'après une période de transition, au cours de laquelle, notamment, les subsides unilatéraux attribués à l'agriculture seraient graduellement supprimés. Durant cette période de transition, les produits agricoles — dont la liste fut établie — ne seraient admis librement au trafic entre les trois pays que moyennant l'application du régime des prix minima convenu antérieurement par eux; dans ce système, le pays exportateur taxe les fournitures aux deux autres parties d'un montant égal à l'écart entre le prix minimum adopté et le prix intérieur. En outre, les importations, en provenance des pays tiers, des produits figurant à la liste en question ne seraient pas libérées des contrôles. Enfin, on renonçait à appliquer un régime de liberté complète à l'importation aux Pays-Bas des produits dont les prix étaient encore subsidiés dans ce pays ou dont la distribution y était encore réglementée; c'était le cas des cafés, sucres, céréales et matières grasses.

* * *

Le commerce extérieur

Les répercussions sur les échanges internationaux de l'Union économique, des phénomènes conjoncturels qui se sont manifestés dans l'économie mondiale dans la seconde moitié de 1950 ont été décrits en

détail dans ce *Bulletin* (1). L'expansion des courants commerciaux qui s'est produite à partir de septembre s'est poursuivie au cours du premier trimestre de 1951 et la valeur des transactions avec l'étranger a atteint des niveaux records.

TABLEAU XXVI

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Période	Importations		Exportations		Balance commerciale (millions de francs)	Pourcent. des exportations par rapport aux importations
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)		
1950 1 ^{er} trimestre (moyen. mensuelle)	2.179	7.247	1.367	6.713	— 534	92,6
2 ^e trimestre (moyen. mensuelle)	2.425	7.527	1.332	6.384	— 1.143	84,8
3 ^e trimestre (moyen. mensuelle)	2.299	7.476	1.142	5.648	— 1.828	75,5
4 ^e trimestre (moyen. mensuelle)	3.011	10.251	1.613	8.779	— 1.472	85,6
1951 Janvier	2.657	10.654	1.490	9.018	— 1.636	84,6
Février	2.996	10.258	1.483	9.907	— 351	96,6
Mars	3.275	12.221	1.672	11.771	— 450	96,3
1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle)	2.976	11.044	1.548	10.232	— 812	92,6

Toutefois, la tendance ascendante qui avait marqué l'évolution des importations depuis le début de l'année 1950 et s'était considérablement accentuée à partir de septembre, s'est quelque peu ralentie; cette allure est caractéristique de la situation de très haute conjoncture que connaît l'économie belge. Les achats à l'étranger ont atteint, en moyenne, 11.044 millions de francs pendant les trois premiers mois de l'année en cours, contre une moyenne mensuelle de 10.251 millions pendant le quatrième et de 7.247 millions pendant le premier trimestre de 1950.

Les ventes sur les marchés extérieurs, qui ont épousé, avec un décalage normal, l'allure des importations, sont passées d'une moyenne de 8.779 millions pendant les trois derniers mois de 1950 à 10.232 millions pendant le premier trimestre de 1951; au cours du trimestre correspondant de l'année précédente, elles s'étaient chiffrées par 6.713 millions. Le développement des exportations ne semble pas avoir été freiné sérieusement par les quelques mesures de contingentement prises au cours des derniers mois en vue d'assurer au pays un approvisionnement suffisant en produits sensibles et d'éviter des hausses excessives de leurs prix. Ces mesures de contingentement — on l'a montré antérieurement — sont d'ailleurs restées peu nombreuses et ne s'appliquent pas aux exportations vers les Pays-Bas.

Au cours des premiers mois de 1951, l'accroissement de la valeur globale des achats à l'étranger provient presque exclusivement d'une nouvelle et sensible augmentation des prix unitaires. Dans l'évolution du volume des importations, on décele, au contraire, une tendance à la stabilisation après l'énorme gonflement enregistré pendant les derniers mois de 1950.

TABLEAU XXVII

Indices du volume et des prix unitaires des importations et exportations de l'U.E.B.L.

Base 1948 = 100

Source : Institut National de Statistique.

Période	Importations		Exportations	
	Indices du volume	Indices des prix unitaires	Indices du volume	Indices des prix unitaires
1950 1 ^{er} trimestre	100	92	118	87
2 ^e trimestre	98	95	109	86
3 ^e trimestre	95	96	94	90
Octobre	126	102	125	94
Novembre ..	116	107	126	94
Décembre ..	122	110	165	99
4 ^e trimestre	121	106	139	96
1951 Janvier	120	116	136	104
Février	116	114	135	112
Mars	131	120	153	117
1 ^{er} trimestre	122	117	141	111

Par contre, le progrès de la valeur globale des exportations tient non seulement à la hausse de leurs prix unitaires, mais également au développement qu'a accusé le volume des ventes, par rapport aux derniers mois de 1950, si l'on excepte la pointe de fin d'année observée en décembre.

Malgré la persistance du mouvement haussier des prix à l'importation, les termes d'échange se sont améliorés au début de 1951; on rappellera que les conditions de troc de l'Union économique s'étaient détériorées pendant toute l'année 1950 en raison du retard avec lequel les produits finis exportés incorporent le relèvement des prix des matières premières de provenance étrangère. Les expéditions des exportateurs belgo-luxembourgeois au cours du premier trimestre de 1951 ont été effectuées à des cotations

(1) Cfr. « Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1950 », *Bulletin d'Information* d'avril 1951.

influencées par l'allure des marchés mondiaux et, par conséquent, nettement supérieures aux prix des fournitures des mois antérieurs, dont les conditions de vente avaient été déterminées avant ou au début de la période de hausse.

TABEAU XXVIII

Indices des termes d'échange

Base 1948 = 100

Source : Institut National de Statistique.

1950 1 ^{er} trimestre	93,8
2 ^e trimestre	91,3
3 ^e trimestre	92,8
4 ^e trimestre	90,1
1951 Janvier	90,0
Février	98,2
Mars	97,5
1 ^{er} trimestre	95,2

L'amélioration des termes d'échange allant de pair avec une augmentation du volume des ventes, le coefficient de couverture des importations s'est nette-

ment redressé. La balance commerciale est demeurée cependant déficitaire. On ne pourrait considérer comme anormal que ce déficit subsistât aussi longtemps que ne se manifesterait pas un début de récession conjoncturelle — et au cours du premier trimestre, aucun indice n'en a révélé l'apparition — qui, en Belgique, engendre généralement une réduction des importations et une balance commerciale excédentaire.

Le déficit commercial s'est d'ailleurs réduit : sa moyenne mensuelle s'établit à 812 millions pour le trimestre sous revue, contre 1.472 millions pendant le dernier trimestre de 1950; au cours du trimestre correspondant de l'année précédente, elle se chiffrait par 534 millions.

* * *

L'orientation géographique des courants d'importation et d'exportation s'est quelque peu modifiée.

TABEAU XXIX

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Orientation géographique

Pourcentages par rapport aux valeurs totales

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Pays	Importations			Exportations		
	1950 Premier semestre	1950 Second semestre	1951 Premier trimestre	1950 Premier semestre	1950 Second semestre	1951 Premier trimestre
Europe :						
Pays de l'O.E.C.E. (1) (Métropoles)	48,3	49,4	47,0	63,4	62,0	60,7
Europe orientale	3,0	3,1	2,4	5,1	4,6	3,6
Autres pays d'Europe	0,8	0,4	0,8	1,0	0,4	0,3
Afrique :						
Congo belge et Ruanda-Urundi	7,6	7,5	8,3	4,3	3,3	3,6
Autres pays d'Afrique	3,4	2,8	3,4	3,2	3,7	3,7
Amérique :						
Etats-Unis et Alaska	17,1	14,5	14,8	7,6	9,2	9,9
Canada	2,1	3,8	2,0	1,1	1,5	0,9
Amérique latine	8,1	7,9	7,6	6,5	7,5	6,5
Asie	4,7	5,8	8,3	6,4	0,0	8,0
Océanie	4,9	4,8	5,4	1,0	1,4	1,6
Divers	—	—	—	0,4	0,4	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer	50,5	52,0	50,4	65,6	64,4	64,7
Zone sterling	20,0	18,9	20,9	11,4	14,0	16,9
(1) Dont :						
Grande-Bretagne	9,9	9,4	8,3	6,6	8,9	9,3
France	10,9	11,6	11,1	10,6	7,9	7,9
Pays-Bas	9,7	10,3	10,6	23,5	21,4	18,8
Allemagne	7,5	8,5	8,1	5,8	7,7	8,3

Le pourcentage pour lequel les pays participant à l'O.E.C.E. interviennent dans l'ensemble des achats et des ventes extérieures de l'Union économique a enregistré un certain recul au cours du trimestre sous revue. Parmi ces pays, seuls les Pays-Bas ont augmenté leur participation à l'approvisionnement de l'Union économique; mais, à l'inverse des autres pays voisins, ils ont sensiblement réduit l'importance relative de leurs achats sur le marché belgo-luxembourgeois.

L'intérêt que présentent les Etats-Unis comme client de l'Union économique s'est encore accru, mais le recul de leur intervention comme fournisseur, que l'on avait observé en 1950, semble s'être interrompu.

La contribution de la zone sterling à l'approvisionnement de l'économie belgo-luxembourgeoise s'est à nouveau élargie; la part relative des exportations totales qui est orientée vers cette zone monétaire a également augmenté.

De même, l'intervention de la Colonie dans l'ap-

provisionnement de la Métropole s'est accrue assez sensiblement; l'importance qu'a la Colonie parmi les marchés de l'Union s'est moins modifiée.

L'augmentation de la participation de l'Asie — et subsidiairement de l'Océanie — au commerce extérieur de l'Union économique, tant comme fournisseurs que comme clients, est sans aucun doute le fait le plus caractéristique des glissements subis par l'orientation des courants commerciaux de l'Union au cours du premier trimestre de 1951.

Les fluctuations des valeurs globales des échanges internationaux et les modifications de leur répartition géographique ont entraîné certains changements dans la balance commerciale avec chacun des différents pays ou groupes de pays étrangers.

TABLEAU XXX

Commerce spécial de l'U.E.B.L.
Balances commerciales partielles au premier trimestre de 1951
(Moyennes mensuelles)
(en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Pays	Importations	Exportations	Balance commerciale
<i>Europe :</i>			
Pays participant à l'O.E.C.E. (1)	5.194	6.213	+ 1.019
Europe orientale	261	373	+ 112
Autres pays d'Europe	97	29	— 68
<i>Afrique :</i>			
Congo et Ruanda-Urundi	917	369	— 548
Autres pays d'Afrique	372	380	+ 8
<i>Amérique :</i>			
Etats-Unis d'Amérique	1.632	1.016	— 616
Canada	226	96	— 130
Amérique latine	839	667	— 172
<i>Asie :</i>			
.....	912	875	— 37
<i>Océanie :</i>			
.....	591	164	— 427
Divers	3	50	+ 47
Total...	11.044	10.232	— 812
Zone sterling	2.305	1.731	— 574
Pays participants + territoires d'outre-mer	5.565	6.025	+ 1.060
(1) Dont :			
Allemagne	899	848	— 51
France	1.227	805	— 422
Royaume-Uni	911	949	+ 38
Pays-Bas	1.171	1.920	+ 749

Malgré la réduction du déficit commercial global par rapport à celui du dernier trimestre de 1950, le solde négatif d'un certain nombre de balances bilatérales s'est élargi.

C'est le cas de la balance avec les Etats-Unis, avec le Congo, avec l'Amérique latine et avec l'Océanie. Le déficit de la balance avec les Etats-Unis est passé d'une moyenne mensuelle de 498 millions pendant le dernier trimestre de 1950 à 616 millions pendant le premier trimestre de 1951, essentiellement à la suite de l'augmentation des importations. La même cause a provoqué l'aggravation du déficit avec la Colonie, qui est passé, d'un trimestre à l'autre, d'une moyenne de 455 à 548 millions par mois, et du déficit laissé par les transactions avec l'Océanie, passé, pour les mêmes périodes, d'une moyenne mensuelle de 376 mil-

lions à 427 millions. L'accentuation du mali de la balance avec l'Amérique latine — 172 millions par mois contre 82 millions le trimestre précédent — provient au contraire d'un nouveau déclin des exportations.

Les soldes des échanges avec les Pays-Bas, d'une part, et l'Italie, d'autre part, sont demeurés pratiquement inchangés. Dans le premier cas, le boni mensuel moyen s'est élevé à 749 millions contre 759 millions pendant le trimestre antérieur; dans le second, l'excédent moyen a atteint 103 millions contre 109 millions précédemment.

L'évolution de toutes les autres balances bilatérales a présenté les mêmes caractéristiques que celles de la balance globale, soit que le déficit se soit réduit, soit que le boni se soit accru, soit qu'un renversement du signe de la balance l'ait rendue bénéficiaire.

Se sont atténués les déficits mensuels moyens laissés par les transactions avec la Zone sterling (574 millions contre 754 millions pendant le dernier trimestre de 1950), l'Allemagne occidentale (51 contre 184 millions), la France (422 contre 524 millions) et l'Asie (37 contre 44 millions). L'amélioration de la position de l'Union économique vis-à-vis de ces quatre pays ou groupes de pays est essentiellement due au progrès des exportations, la valeur des achats sur ces marchés étant restée stable.

On a observé un élargissement de l'excédent des balances avec la Suisse, les pays de l'Europe orientale et les pays participant à l'O.E.C.E. : la valeur des fournitures belgo-luxembourgeoises s'est accrue, tandis que le montant des importations se stabilisait ou même fléchissait. La moyenne mensuelle du boni sur la Suisse est passée de 9 à 104 millions, celle du boni sur les pays de l'Europe orientale de 19 à 112 millions et celle du boni sur les pays de l'O.E.C.E. de 129 à 1.019 millions.

Enfin, la balance avec le Royaume-Uni s'est retournée par rapport à celle du dernier trimestre de 1950, grâce à une expansion des exportations et à une légère contraction des importations. Le déficit mensuel de 171 millions enregistré pendant le dernier trimestre de 1950 a fait place à un boni de 38 millions par mois.

* * *

La structure des courants d'échanges extérieurs de l'Union économique confirme l'état conjoncturel que révèlent par ailleurs le niveau élevé du volume des transactions extérieures, l'atténuation du déficit de la balance commerciale et l'amélioration des termes d'échange.

Au cours du premier trimestre de 1951, on a constaté un ralentissement caractéristique des importations de produits fabriqués et une augmentation relative des importations de matières brutes. Au contraire, la tendance à l'accroissement des exportations de produits finis s'est affermie.

Les chiffres du tableau XXXI, qui indiquent la valeur des importations par section du tarif douanier (1), donnent un aperçu des modifications récentes survenues dans la composition des achats à l'étranger de l'Union économique.

Le gonflement des importations, au premier trimestre de 1951, a affecté les produits rangés sous la plupart des sections du tarif douanier, mais il a été particulièrement sensible, en grandeur absolue, aux sections suivantes : textiles, produits minéraux, produits du règne animal, caoutchouc, matériel de transport et produits du règne végétal.

TABEAU XXXI

Commerce spécial de l'U.E.B.L.
Composition des importations
(Moyennes mensuelles)
(en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Sections du tarif douanier	4 ^e trimestre de 1950	1 ^{er} trimestre de 1951
1. Produits du règne animal	396	497
2. Produits du règne végétal	1.437	1.477
3. Corps gras, graisses	225	222
4. Produits de l'industrie alimentaire, tabacs	449	410
5. Produits minéraux	1.293	1.408
6. Produits chimiques et pharmaceutiques	579	589
7. Cuir et pelletteries	209	244
8. Caoutchouc	131	217
9. Bois, liège	267	176
10. Papier	277	286
11. Textiles	2.251	2.786
12. Chaussures, articles de mode	37	36
13. Ouvrages en pierre	91	88
14. Perles fines, métaux précieux	375	306
15. Métaux communs	926	947
16. Machines	806	787
17. Matériel de transport	356	470
18. Instruments scientifiques, précision	81	79
19. Armes et munitions	6	4
20. Marchandises non comprises ailleurs	55	47
21. Objets d'art et de collection	4	5
22. Divers	—	—
	10.251	11.080

Les matières textiles constituent de loin le poste le plus important des achats à l'étranger. Ces importations, qui représentaient environ 25 p. c. du total, atteignaient, au cours du premier trimestre de 1951, une moyenne mensuelle de 2.786 millions contre 1.500 millions au premier trimestre de 1950.

Les autres groupes de produits dont la valeur des importations était la plus importante pour les premiers mois de 1951, s'avèrent être : les produits du règne végétal, comprenant en majeure partie des céréales, les produits minéraux, les métaux communs. Ces trois groupes de produits intervenaient

(1) La classification des importations, subdivisées en trois grandes catégories — biens de production, biens de consommation, biens d'équipement —, qui est généralement utilisée dans les études sur la structure du commerce extérieur de l'Union économique, publiées dans ce *Bulletin* (cf. article cité), n'est pas établie par trimestre. Force est donc de se baser sur le groupement des données suivant la nomenclature douanière.

respectivement pour 13 p. c., 12 p. c. et 8 p. c. dans les importations totales du trimestre.

Quant aux exportations, le tableau XXXII montre que l'augmentation de leur valeur globale au cours du premier trimestre de 1951 — 16,6 p. c. par rapport au trimestre précédent —, a intéressé tous les secteurs d'activité de l'économie belgo-luxembourgeoise, à l'exception de l'industrie houillère, des carrières, des industries céramiques et des briqueteries, de l'industrie du tabac.

TABEAU XXXII

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Valeur des exportations par secteur de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Montant des exportations (en millions de francs) (moyennes mensuelles)		Pourcentage par rapport aux exportations totales du 1 ^{er} trimestre de 1951
	4 ^e trimestre de 1950	1 ^{er} trimestre de 1951	
1. Industries textiles et du vêtement	2.388,2	2.950,7	23,8
2. Fabrications métalliques	1.238,1	1.436,8	14,0
3. Sidérurgie	1.399,4	1.788,0	17,5
4. Industrie des métaux non ferreux	931,5	989,2	9,7
5. Industries chimiques	707,0	866,8	8,5
6. Industries alimentaires	424,3	479,7	4,7
7. Industrie diamantaire	275,7	351,6	3,4
8. Agriculture	224,0	247,9	2,4
9. Industrie houillère	206,6	140,2	1,4
10. Industrie du verre et des glaces	171,0	175,5	1,7
11. Industrie des peaux et cuirs	111,2	121,2	1,2
12. Industrie du papier et des arts graphiques	92,7	134,4	1,3
13. Cimenteries	74,2	84,6	0,8
14. Carrières	48,5	43,8	0,4
15. Industrie du caoutchouc	45,6	63,2	0,6
16. Industrie du bois et du meuble	35,1	45,4	0,4
17. Industries céramiques et briqueteries	26,6	25,5	0,3
18. Industrie du tabac	20,9	16,5	0,2
19. Divers	353,2	264,7	2,7
Total général	8.778,8	10.231,7	100,0

Les exportations de charbon et de coke subissaient les répercussions des restrictions quantitatives — dont il a déjà été fait mention — visant à assurer l'approvisionnement du marché intérieur. La diminution des ventes à l'étranger des carrières, industries céramiques et briqueteries était essentiellement d'ordre saisonnier.

Le commerce d'exportation de l'économie belgo-luxembourgeoise s'est, comme précédemment, axé sur l'activité de cinq secteurs industriels — textiles, fabrications métalliques, sidérurgie, industrie des métaux non ferreux et industrie chimique —; leurs produits interviennent, ensemble, pour 78,5 p. c. dans la valeur globale des ventes à l'étranger des trois mois considérés. Par rapport au trimestre antérieur, le montant des expéditions des industries textiles, de la sidérurgie et des industries chimiques accuse d'ailleurs une augmentation plus que propor-

tionnelle à celle de la valeur d'ensemble des exportations; par suite, les ventes à l'étranger de la sidérurgie ont dépassé, au cours du trimestre sous revue, celles de l'industrie des fabrications métalliques et celle-là a pris le second rang parmi les industries exportatrices de l'Union économique.

* * *

Demande intérieure

Si l'examen des courants d'exportation réalisés et les renseignements dont on dispose dans quelques cas sur le montant des commandes inscrites d'ordre étranger permettent de mesurer exactement les mouvements de la demande extérieure qui se manifeste sur les marchés de l'économie belge, on ne dispose que de critères incomplets ou bien plus indirects pour juger des mouvements de la demande intérieure.

Parmi ceux-ci figure, il va de soi, l'allure des importations; de même, on peut accorder à certaines données de la situation monétaire une signification qui jette quelque lumière sur les mouvements de la demande — mais leur interprétation doit s'entourer de maintes réserves —; on reviendra ci-après sur ces données.

Mais il est exclu d'aller plus loin dans l'analyse de phénomènes si récents et de trouver des indications

globales suffisamment sûres quant aux montants des investissements opérés en biens de capitaux fixes ou dans les stocks ou quant au montant des dépenses de consommation.

Néanmoins, pour juger approximativement de l'allure générale de cette dernière — et c'est à cela que l'on se bornera ici —, on peut faire usage des indices qui montrent l'évolution des ventes d'une partie des organismes de distribution.

Au cours des mois de janvier et surtout de février, les grands magasins, les entreprises à succursales multiples et les entreprises spécialisées dans l'habillement ont vendu des quantités particulièrement considérables de produits textiles, de vêtements et de chaussures. Il y a lieu d'observer que ces achats exceptionnels du public, inspirés selon toute vraisemblance par la prévision ou la crainte d'une hausse des prix, n'ont pas été compensés par une diminution de la demande d'autres produits (du moins dans les entreprises de distribution couvertes par la documentation statistique existante). Il en résulte que le volume global connu des ventes à la consommation a été particulièrement élevé. L'attitude du public paraît s'être modifiée au cours du mois de mars : les ventes des produits textiles sont en effet revenues, dans l'ensemble, à un niveau plus normal. Néanmoins, les indices des ventes restent, pour toutes les catégories de produits, supérieurs au niveau de mars 1950 : mais cette augmentation tient pour une bonne part au relèvement des prix de détail pendant l'année

TABLEAU XXXIII

Indices des ventes à la consommation

(Mois correspondant de l'année précédente = 100)

Source : Institut National de Statistique.

Période	Grands magasins					Magasins à succursales multiples		Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement	Vente des grossistes en alimentation générale
	Alimentation	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Indice global	Merceries, sous-vêtements, etc.	Chaussures	Indice général	
1950 Septembre ...	168	178	139	129	158	151	240	225	147
Octobre	131	95	96	107	106	128	154	82	105
Novembre	135	123	100	104	111	125	90	86	80
Décembre ...	126	107	97	97	109	57	140	105	104
1951 Janvier	124	121	124	124	122	109	105	157	145
Février	126	158	158	136	141	139	168	224	(pr.)142
Mars	129	119	118	134	125	113	165	122	

considérée, même si, quantitativement, le volume des ventes est supérieur à son niveau d'il y a un an.

Le chiffre élevé des achats d'articles de ménage traduit sans doute plutôt l'intérêt grandissant du

public pour tout ce qui regarde l'équipement ménager que la crainte d'une hausse des prix. Toutefois, cette interprétation est incertaine.

* * *

Jusqu'à un certain point, l'allure de l'épargne en formation peut être interprétée comme reflétant la tendance de la consommation globale; toutefois, les fluctuations des avoirs constitués auprès des institutions d'épargne pourraient également avoir pour origine les variations des besoins de trésorerie des petites entreprises.

En tout état de cause, les statistiques publiées par la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite semblent bien indiquer que le rythme de formation de l'épargne n'est pas encore normalisé. En effet, l'excédent des versements sur les retraits au cours du premier trimestre s'est élevé à 255 millions seulement, contre 1.207 millions au cours de la période correspondante en 1950; en avril, les retraits ont excédé les versements de 173 millions. Ce chiffre ne traduit cependant pas une détérioration, mais plutôt une amélioration légère de la situation, attendu que la dotation des prisonniers de guerre a été versée en mars et a gonflé accidentellement les versements de ce mois, tandis qu'elle a donné lieu à des retraits massifs au cours des semaines suivantes.

TABLEAU XXXIV

**Mouvement des dépôts
à la Caisse Générale d'Epargne
Excédents ou déficits mensuels
(en millions de francs)**

Période	1950	1951
Janvier	566	326
Février	312	— 105
Mars	329	34
Avril	34	— 173

* * *

TABLEAU XXXV

Indices des prix de gros

Source : Institut de Recherches économiques et sociales.

	1950			1951		
	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Pourcentage d'augmentation ou de diminution des indices de mars par rapport à ceux de	
					Juin 1950	Décembre 1950
<i>Indice global</i>	371	422	450	511	+ 37,7	+ 13,6
<i>Prix de gros industriels</i>	394	450	490	573	+ 45,4	+ 16,9
Combustibles et énergie	467	474	482	505	+ 8,1	+ 4,8
Métaux	342	419	453	478	+ 39,8	+ 5,5
Produits chimiques	314	327	344	407	+ 29,6	+ 18,3
Textiles	412	504	592	796	+ 93,2	+ 34,5
Matériaux de construction	430	436	454	470	+ 9,3	+ 3,5
Divers	379	452	501	567	+ 49,6	+ 13,4
Papier	330	408	456	540	+ 63,6	+ 18,4
Tabac	415	415	415	415	—	—
Peaux, cuirs	404	513	603	719	+ 78,0	+ 19,2
<i>Prix de gros alimentaires</i>	339	400	411	440	+ 29,8	+ 7,1
Produits végétaux	389	416	411	461	+ 18,5	+ 12,2
Produits animaux	289	383	410	419	+ 45,0	+ 2,2
<i>Prix de gros agricoles</i>	325	352	370	381	+ 17,2	+ 3,0
Produits de culture	345	290	319	340	— 1,5	+ 6,6
Produits d'élevage	305	414	421	421	+ 38,0	—

Prix et salaires

L'évolution des *prix de gros* au cours des derniers mois écoulés, a fait ressortir, une fois de plus et avec une particulière acuité, l'extrême sensibilité de l'économie belge aux influences des marchés mondiaux et aux fluctuations de la conjoncture internationale.

La hausse brutale des cours mondiaux des matières premières et produits de base, engendrée par la tension des marchés, a eu une profonde incidence sur le système des prix belges. Le pays est, en effet, à la fois largement tributaire de l'étranger pour certains de ces produits ou matières, et fournisseur important pour d'autres. D'autre part, l'expansion généralisée dont ont bénéficié les exportations a également influencé les prix dans le sens de la hausse.

L'évolution des indices des prix de gros que calcule le Ministère des Affaires économiques et de ceux que calcule l'Institut de Recherches économiques et sociales — ces derniers sont reproduits au tableau ci-contre —, confirme ces observations.

L'indice global des prix de gros agricoles et alimentaires a progressé à un rythme fort inférieur à celui des indices des prix industriels, tant dans l'ensemble de la période septembre-mars qu'au premier trimestre de 1951 en particulier. Mais au cours de cette dernière période, l'ampleur modérée de la hausse des prix de l'ensemble de ces marchandises tient essentiellement à la stabilité dont ont fait preuve, vraisemblablement sous l'effet de la politique gouvernementale de régularisation des marchés agricoles, les cotations des produits d'élevage et des produits alimentaires d'origine animale. Au contraire, la hausse des prix des produits de culture — qui avaient fait exception au mouvement général dans la seconde

moitié de 1950 — et des prix des produits alimentaires d'origine végétale a été plus nette, pendant les premiers mois de 1951.

Quant à l'indice global des prix industriels, il a évolué en étroit parallélisme avec les fluctuations des cours mondiaux; sa progression, fort rapide au début du mouvement, de juin à septembre 1950, s'est ralentie au cours du quatrième trimestre pour s'accélérer à nouveau de janvier à mars 1951 : pendant cette dernière période, ce sont les textiles qui ont subi de nouveau le renchérissement le plus net; les peaux et cuirs, les papiers et les produits chimiques ont également accusé des hausses de prix sensibles pendant ces trois mois.

D'ailleurs, l'examen, pour une période plus large, des indices établis par groupes de marchandises produites par chacun des principaux secteurs, permet de constater que les hausses les plus considérables ont atteint les produits dans la fabrication desquels entrent des matières premières dont les cours directs sont déterminés sur les marchés mondiaux, et les produits des industries qui ont bénéficié le plus largement de la recrudescence de la demande extérieure. Les augmentations subies depuis juin ont atteint, en effet, de 30 à 95 p. c. pour les indices globaux des prix des secteurs métaux, produits chimiques, papiers, cuirs et textiles, alors qu'elles sont restées inférieures à 10 p. c. pour les indices des groupes matériaux de construction et tabac; l'augmentation des prix des combustibles est restée fort limitée, ces prix étant réglementés.

En avril, les indices des prix textiles révèlent que ceux-ci subissent déjà l'incidence du mouvement de régression des cours mondiaux des matières premières, qui se poursuit depuis la mi-mars et a atteint la laine et le coton bruts dans des proportions particulièrement sensibles. L'indice global des produits industriels, par contre, apparaît toujours en très légère hausse : il atteint 574 au lieu de 573 en mars.

Les effets que doit normalement exercer la contraction des prix des matières premières sur les prix belges pourront d'ailleurs être partiellement contrariés par l'intervention d'un facteur d'ordre intérieur : les relèvements des salaires consécutifs à l'application des conventions liant l'évolution des rémunérations à celle de l'indice des prix de détail.

* * *

La réaction des *prix de détail* à la hausse des prix de gros a été immédiate; le mouvement de renchérissement s'est également déclenché dès le début de la guerre de Corée, en raison de la fièvre d'achats de produits destinés aux approvisionnements domestiques qui s'est emparée des consommateurs.

TABEAU XXXVI

Indice des prix de détail

Base 1936-1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques.

Période	Indice global	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
1950 Janvier	373	354	405
Juin	368	340	409
Septembre	392	371	422
Décembre	384	359	423
1951 Mars	410	376	467
Avril	413,5	376	475

Mais la progression de l'indice général des prix de détail est restée assez sensiblement inférieure à celle de l'indice des prix de gros : 12,4 p. c. pour l'ensemble de la période juin 1950-avril 1951. Elle a aussi été moins continue : un bref mouvement de récession est venu l'interrompre à la fin de l'année dernière. Ces disparités s'expliquent aisément : le décalage inhérent aux différences de structure des prix de détail et des prix de gros s'est accentué pendant la période d'application de la campagne volontaire de baisse des prix entamée conjointement par les organisations de producteurs, de travailleurs et de grands organismes de distribution, avec l'appui du Gouvernement, celle-ci ayant affecté surtout les prix de détail. De même, l'incidence des mesures officielles de lutte contre la hausse des prix prises jusqu'ici, par voie de réglementation, mesures peu nombreuses d'ailleurs, a été plus marquée au stade de la distribution aux consommateurs.

A la baisse passagère enregistrée par l'indice des prix de détail pendant les deux derniers mois de 1950, a succédé, au premier trimestre de 1951, une nouvelle poussée de hausse : l'indice est passé de 384 en décembre à 410 en mars, soit une augmentation de 6,8 p. c. Celle-ci s'explique essentiellement par le renchérissement des produits non alimentaires, plus particulièrement des produits d'entretien et d'habillement; les mouvements de prix des produits alimentaires sont demeurés relativement modérés.

La tendance haussière s'affirme encore, quoique atténuée, en avril, en ce qui concerne les prix de détail, alors que l'indice global des prix de gros enregistre, pour la première fois depuis dix mois, un léger recul, la fermeté de l'indice des prix des produits industriels ayant été plus que compensée par le fléchissement de l'indice des prix agricoles et alimentaires.

* * *

Il a été fait allusion plus haut aux relèvements de *salaires* qu'a déjà entraînés l'augmentation de l'indice des prix de détail.

Il n'est pas inutile de rappeler, à ce sujet, que le retour au régime de liaison conventionnelle des salaires à l'index des prix de détail a été préconisé de manière formelle par les représentants de la Fédé-

ration des Industries belges et des organisations syndicales dans un accord conclu le 28 décembre 1950.

Des conventions collectives répondant à ce vœu sont actuellement en vigueur dans la plupart des grands secteurs d'industrie. Elles intéressent au moins 75 p. c. du total des travailleurs salariés.

Leur application a donné lieu à de nombreuses controverses depuis le mois de février. Au moment de la conclusion de la plupart de ces conventions, il avait été convenu de prendre comme référence, au moment des ajustements de salaires, la moyenne des indices des trois mois antérieurs. Mais les syndicats ouvriers ont estimé que l'accélération du rythme de hausse des prix de détail observée en 1951, justifiait une adaptation plus rapide des salaires, et ils ont proposé de modifier les conventions existantes de façon à permettre l'ajustement des rémunérations sur base des fluctuations mensuelles de l'indice.

Les pourparlers auxquels ont donné lieu les revendications des travailleurs ont abouti, dans quelques cas seulement, à faire modifier, par voie de compromis, les stipulations antérieures de la convention : dans les secteurs chimie, métaux non ferreux, sidérurgie, constructions mécaniques et mines, une référence égale à la moyenne arithmétique des deux derniers mois a été adoptée.

Dans maints secteurs dont les conventions n'ont pas été révisées, des augmentations extra-convention-

nelles ont été accordées pour compenser plus rapidement les effets du renchérissement actuel de la vie.

L'indice global des salaires horaires moyens calculé par la Banque Nationale, et auquel il ne faut accorder qu'une valeur indicative, n'est que partiellement affecté par ces augmentations. Il s'est accru de 1,4 p. c. par rapport à son niveau de décembre et de 5,7 p. c. par rapport à son chiffre de juin.

* * *

Données de la situation monétaire et financière

Les finances publiques et les crédits consentis à l'Etat par les institutions à fonctions monétaires

Les perceptions d'impôts directs et les recettes de douane et d'enregistrement du premier trimestre de 1951 ont nettement dépassé celles du trimestre correspondant de 1950, les premières sous l'effet de facteurs exceptionnels, les secondes du fait de l'emballement de la conjoncture. L'influence déflatrice de cette augmentation des recettes fiscales ordinaires a cependant été partiellement contrebalancée par une augmentation des dépenses de l'Etat.

Le tableau suivant compare les recettes fiscales ordinaires perçues au cours des trois premiers mois de 1951 à celles perçues au cours des mois correspondants de 1950.

TABLEAU XXXVII

Recettes fiscales ordinaires perçues pour compte des exercices 1949, 1950 et 1951 (en millions de francs)

	Janvier	Février	Mars	Total
<i>Contributions directes.</i>				
1951.....	3.722	2.615	5.111	11.448
1950.....	3.313	2.081	2.097	7.491
Différence	+ 409	+ 534	+ 3.014	+ 3.957
<i>Douanes et accises.</i>				
1951.....	1.015	982	1.140	3.137
1950.....	929	876	1.044	2.849
Différence	+ 86	+ 106	+ 96	+ 288
<i>Enregistrement.</i>				
1951.....	1.875	1.861	1.977	5.713
1950.....	1.723	1.498	1.496	4.717
Différence	+ 152	+ 363	+ 481	+ 996
<i>Total des recettes fiscales ordinaires.</i>				
1951.....	6.612	5.458	8.228	20.298
1950.....	5.965	4.455	4.637	15.057
Différence	+ 647	+ 1.003	+ 3.591	+ 5.241

Il ressort de ce tableau que les perceptions de 1951 ont été chaque mois et pour chacune des trois grandes catégories d'impôts, supérieures aux perceptions de 1950. La différence a été particulièrement importante dans le cas des contributions directes perçues en mars : 5,1 milliards contre 2,1 milliards en 1950. Les perceptions de mars 1951 ont été gonflées par les versements anticipatifs d'impôts effectués en vertu de la loi du 8 mars 1951, qui prévoit un dégrèvement de 10 p. c. en matière de taxe profes-

sionnelle sur les revenus de l'année 1950, sous condition que cette taxe ait été acquittée avant le 31 mars 1951. Ces versements se sont élevés à 3,1 milliards, dont 2,5 milliards environ ont été comptabilisés parmi les recettes fiscales du mois de mars.

L'augmentation enregistré d'une année à l'autre dans les perceptions en matière de douanes et accises s'explique dans une large mesure par le meilleur rendement des droits de douane, qui résulte lui-même de l'accroissement des importations.

L'augmentation des recettes d'enregistrement reflète l'amélioration survenue dans la conjoncture économique depuis un an.

Au total, les recettes fiscales ordinaires perçues au cours du premier trimestre de 1951 ont dépassé de 5.241 millions celles perçues au cours du trimestre correspondant de 1950.

Si les dépenses de l'Etat avaient été les mêmes au cours des deux périodes, l'augmentation des perceptions aurait exercé son plein effet sur la dette publique. En fait, l'évolution de la dette publique ne reflète que très partiellement l'augmentation des recettes fiscales ordinaires.

TABEAU XXXVIII

**Augmentation (+) ou diminution (—)
de la dette publique totale,
non compris l'Emprunt d'assainissement monétaire
(en millions de francs)**

	1950	1951
Janvier	— 1.433	— 1.289
Février	+ 414	+ 111
Mars	+ 1.622	+ 148
Total...	+ 603	— 1.030

Si les dépenses de l'Etat, au cours du premier trimestre de 1951, n'avaient pas dépassé le niveau du premier trimestre de 1950, la contraction de la dette totale eût atteint quelque 4,6 milliards pour le premier trimestre de 1951. En fait, la contraction n'a atteint qu'un milliard. L'influence déflatoire qu'aurait pu avoir l'augmentation enregistrée par les recettes fiscales ordinaires du premier trimestre de 1951 par rapport à celles du trimestre correspondant de 1950 a donc été, dans une large mesure, neutralisée par une augmentation simultanée des dépenses de l'Etat. Parmi ces dernières figure cependant une souscription d'un milliard à des bons de caisse du Fonds des Rentes, souscription qui a permis à celui-ci de réduire sa propre dette vis-à-vis de la Banque Nationale et d'autres organismes paraétatiques.

La diminution de la dette publique au cours du premier trimestre de 1951 est la résultante d'une diminution de la dette consolidée intérieure, du fait d'amortissements contractuels, d'une diminution de la dette flottante intérieure et d'une augmentation de la dette flottante extérieure à la suite de l'octroi, par la Confédération suisse, d'un crédit de 150 millions de francs suisses à l'Etat belge.

TABEAU XXXIX

**Dette publique
(en millions de francs)**

Fin de mois	Emprunt d'assainissement monétaire	Dette consolidée			Dette flottante			Total (1)
		Intérieure	Extérieure (1)	Totale	Intérieure	Extérieure	Totale	
1950 Décembre	28.213	85.260	13.982	99.242	118.006	3.245	121.251	248.706
1951 Janvier	28.058	85.155	13.964	99.119	116.815	3.270	120.085	247.262
Février	27.744	85.090	13.992	99.082	116.966	3.267	120.233	247.059
Mars	27.470	84.975	13.993	98.968	116.089	4.406	120.495	246.933

(1) Non compris les dettes intergouvernementales moratoriées de la guerre 1914-1918.

Parmi les éléments qui composent la dette flottante, certains exercent une influence directe sur le

volume de la masse monétaire; ils sont repris au tableau suivant :

TABEAU XL

**Crédits consentis à l'Etat par les institutions à fonctions monétaires
(en millions de francs)**

Fin de mois	Banque Nationale de Belgique	Banques privées et établissements paraétatiques	Avoirs des particuliers en comptes chèques post.	Total
1950 Décembre	4.136	42.496	18.609	65.241
1951 Janvier	3.078	43.722	18.015	64.815
Février	2.700	44.714	18.056	65.470
Mars	85	45.481	18.380	63.946

* * *

Les crédits consentis par le système bancaire au secteur privé de l'économie

L'emballement conjoncturel avait provoqué, dans la seconde partie de l'année 1950, un nouvel et très sen-

sible élargissement de la demande de crédits émanant de l'économie privée. De fin juin à fin décembre 1950, le montant global des crédits utilisés était passé de 29 milliards à près de 36 milliards. Sans doute le chiffre de fin d'année était-il affecté par les besoins

de l'échéance annuelle. Et, de fait, le volume des facilités distribuées par le système bancaire s'est stabilisé en janvier. Mais l'allure expansionniste est réapparue en février et en mars. Il faut toutefois tenir compte de ce qu'au cours de ce mois est intervenu un facteur exceptionnel : le paiement anticipatif de plus de trois milliards d'impôts. Les liquidités nécessaires à ces règlements fiscaux n'ont pas été constituées sans que, dans l'ensemble, les marges de crédit consenties aux entreprises aient fait l'objet de certains prélèvements. Ce facteur se situe en

dehors des tendances conjoncturelles. De plus, le mois de mars se terminait par une échéance trimestrielle. Il est donc possible que, sans l'intervention de ces circonstances particulières, on ait pu observer, en mars, une certaine détente dans le recours au crédit des banques.

D'ailleurs, pour l'ensemble des trois premiers mois de 1951, l'expansion des crédits bancaires — un peu plus d'un milliard et demi — est restée de beaucoup inférieure à celle qui s'était produite pendant le dernier trimestre de 1950 — 4,8 milliards.

TABLEAU XLI

Crédits bancaires à l'économie privée
(en millions de francs)

Fin de mois	Total	Dont :				
		Banques privées		I. R. G.	Banque Nationale	
		Portefeuille commercial	Avances	Portefeuille	Portefeuille commercial	Avances sur fonds publics
1950 Juin	29.046	8.281	13.635	1.609	4.646	531
Septembre	31.190	8.330	13.798	1.873	6.344	394
Décembre	35.974	6.845	14.761	2.050	10.930	757
1951 Janvier	35.804	7.699	14.482	2.162	10.367	460
Février	36.700	8.384	14.680	2.223	10.077	558
Mars	37.580	7.584	14.640	1.953	12.033	570

La tension à laquelle elles étaient soumises dans les derniers mois de 1950 avait amené les banques privées à user très largement de leur faculté de réescompte. La plus grande partie des nouveaux crédits distribués avaient d'ailleurs été consentis sous la forme la plus mobilisable; c'est-à-dire par escompte de papier commercial et de traites représentatives d'opérations avec l'étranger.

Le crédit distribué par les banques privées de fin décembre 1950 à fin mars 1951 a été octroyé exclusivement par des opérations d'escompte; le montant des avances a légèrement fléchi d'une date à l'autre.

Au cours des mois de janvier et février et de la première quinzaine de mars, les dépôts se sont renforcés. Aussi les banques ont-elles été à même de réduire leur réescompte. Le montant du portefeuille commercial qu'elles détiennent par devers elles, qui avait dû être comprimé au cours du dernier trimestre de 1950, s'est relevé de 6.845 millions à fin décembre, à 8.384 millions à fin février.

TABLEAU XLII

Banques privées.
Crédits consentis et utilisés
(en millions de francs)

Fin de mois	Total du crédit dispensé par les banques privées	Dont : escomptes totaux (1)	Effets réescomptés
1950 Juin	25.612	11.977	3.696
Septembre	26.750	12.958	4.628
Décembre	30.149	15.388	8.543
1951 Janvier	29.700	15.218	7.519
Février	30.409	15.729	7.345
Mars	31.005	16.365	8.781

(1) Portefeuille commercial à fin de mois et effets réescomptés à la Banque Nationale, à l'Institut de Réescompte et aux Institutions parafatitiques, aux mêmes dates.

De fin juin à fin décembre 1950, l'octroi de crédits par les opérations d'escompte s'était accru de 3,4 milliards tandis que, dans le même temps, les facilités consenties sous forme d'avance n'augmentaient que de 1,1 milliard. Le volume supplémentaire de

Mais à la fin de mars, des prélèvements importants ont été opérés par les détenteurs des dépôts bancaires sur leurs avoirs, en vue d'acquitter anticipativement leurs obligations fiscales. La trésorerie des banques a dû être reconstituée, d'autant plus que la fin du mois coïncidait avec l'échéance trimestrielle et que des établissements bancaires importants arrêtaient leur bilan à cette date. Aussi, les banques dans leur ensemble ont-elles été amenées à mobiliser derechef une fraction plus importante de leur portefeuille commercial : le volume d'effets détenus est revenu, à fin mars, à 7.584 millions.

La progression des avoirs en compte dont il vient d'être question s'est produite en janvier surtout : l'ensemble des dépôts et comptes courants est passé de 53.570 millions au 31 décembre à 54.775 millions à fin janvier; à l'échéance mensuelle suivante, ce montant se situait à 54.616 millions, c'est-à-dire à un chiffre très légèrement inférieur; cette stagnation

peut s'expliquer par l'utilisation d'avoirs en compte à des souscriptions à l'emprunt de 1 milliard émis par la Société Nationale de Crédit à l'Industrie au cours du mois et à l'acquittement des cotisations de sécurité sociale. Mais le reflux des disponibilités vers les banques a repris dans les premières semaines de mars, de telle façon que, malgré les prélèvements opérés pour les versements fiscaux, le chiffre des dépôts globaux — 54.979 millions — a marqué un nouveau progrès à la fin du mois de mars.

* * *

L'expansion considérable de la valeur des importations et des exportations de l'Union économique a été un des facteurs importants du gonflement du volume des opérations d'escompte effectuées par les banques privées. Les besoins supplémentaires de crédit suscités par le financement des opérations internationales ont exercé une incidence directe sur les interventions des banques par le mécanisme des crédits d'acceptation.

TABLEAU XLIII

Engagements d'acceptation des banques privées

(en millions de francs)

Fin de mois	Globaux	Dont : engagements vis-à-vis de l'étranger
1950 Juin	4.668	1.363
Septembre ...	4.572	1.094
Décembre ...	6.134	1.771
1951 Janvier	6.673	2.020
Février	7.152	2.057
Mars	7.369	1.958

Bien que le montant des traites acceptées par des banques étrangères — négociées le plus généralement en dehors du système bancaire belge — se soit largement accru depuis septembre 1950, le système intérieur du crédit a financé la plus grande partie des acceptations émises. Leur escompte lui a imposé une charge nouvelle que l'on peut estimer comme ayant été de l'ordre de 900 millions au dernier trimestre de 1950 et de 1 milliard au premier trimestre de 1951.

Les banques privées ont veillé à s'assurer des facultés de mobilisation et ont présenté au visa de la Banque Nationale les acceptations représentatives d'importations et d'exportations susceptibles d'être admises à cette formalité par l'Institut d'émission : la circulation des traites préalablement visées a évolué parallèlement à l'encours des acceptations bancaires destinées à être négociées dans le système intérieur du crédit.

TABLEAU XLIV

Circulation des acceptations de banque visées

(en millions de francs)

Période	Moyenne des montants au jeudi de chaque semaine	Dont : traites représentatives d'importations
Du 9-6 au 13-7-1950	2.921	73 p. c.
Du 8-9 au 12-10-1950	3.089	68 p. c.
Du 8-12-1950 au 11-1-1951	4.274	64 p. c.
Du 12-1 au 8-2-1951	4.477	68 p. c.
Du 9-2 au 8-3-1951	4.839	73 p. c.
Du 9-3 au 12-4-1951	5.102	76 p. c.

Les traites destinées à financer les opérations d'importation constituent toujours la majeure partie de cet encours. Pendant les derniers mois de 1950, leur importance relative avait quelque peu décliné par suite, notamment, du raccourcissement des délais d'échéance maxima autorisés par la Banque Nationale pour les effets émis à l'occasion d'importations. Mais dans les premiers mois de 1951, le pourcentage pour lequel ceux-ci interviennent dans la circulation totale d'acceptations visées s'est redressé; l'Institut d'émission a, notamment, apposé son visa sur les traites émises en vue du financement de stocks de sécurité de céréales et de matières grasses.

* * *

Le gonflement qu'ont accusé les crédits d'acceptation a entraîné une extension parallèle des interventions de l'Institut de Récompte et de Garantie. Celles-ci s'étaient déjà accrues au troisième trimestre de 1950 puis, à partir d'octobre, les montants escomptés par l'Institut s'étaient inscrits encore plus nettement en hausse. L'augmentation s'est poursuivie au cours du premier trimestre de 1951 : l'encours des effets et traites cédés à l'Institut s'élevait à 3.834 millions au 31 décembre : il a atteint 4.735 millions au 31 mars.

Les données numériques figurant au tableau XLI ne reflètent pas l'allure des opérations de l'Institut; ces chiffres correspondent, en effet, au montant du portefeuille d'effets conservés par lui. Ce montant s'est accru en janvier et février. En effet, les emprunts d'argent au jour le jour en compensation, qui constituent les moyens d'action courants de l'Institut de Récompte, se sont élargis quelque peu au premier trimestre de 1951, au moment où les disponibilités des banques privées devenaient plus abondantes. Mais, à la suite de la tension survenue dans la dernière semaine de mars, les banques ont contracté leurs apports de *call money* et les ressources de l'Institut ont été moindres : à fin mars, son portefeuille a diminué.

En tout état de cause, pendant toute la période envisagée, les disponibilités du marché de l'argent

drainées vers l'Institut n'ont pu suffire à nourrir la masse des acceptations dont il avait assuré la mobilisation; son encours de réescompte à la Banque Nationale est demeuré en moyenne fort important; à l'échéance annuelle, il atteignait 1,8 milliard; aux trois fins de mois suivantes, il s'est élevé respectivement à 1,8, 2,2 et 2,4 milliards.

* * *

On a vu que les banques privées avaient, dans les derniers mois de 1950, procédé à la mobilisation d'une partie progressivement plus importante de leurs encours d'effets escomptés; que, après la pointe de l'échéance annuelle, une certaine détente s'était produite pendant les mois de janvier et février et que les facteurs exceptionnels de mars avaient entraîné un nouveau développement de leur recours au réescompte. Ces mouvements se sont reflétés dans les fluctuations du portefeuille commercial de la *Banque Nationale*: c'est, en effet, auprès de l'Institut d'émission que la plus grande partie des effets ont été mobilisés. A fin mars, les crédits distribués par celui-ci sous forme d'escompte de papier commercial sont passés par un maximum de quelque 12 milliards. Le montant de ses avances sur fonds publics — d'ailleurs d'un ordre de grandeur beaucoup moindre — est demeuré, pendant le premier trimestre de 1951, en dessous du chiffre atteint à l'échéance annuelle.

* * *

Les crédits du système bancaire à divers organismes paraétatiques

Les cessions d'argent au jour le jour, consenties par l'Institut de Réescompte au Fonds des Rentes et à l'Office Central de Crédit Hypothécaire et correspondant à l'excès de ses emprunts de *call money* en compensation sur ses besoins propres de liquidités, ont été négligeables au cours du premier trimestre de 1951.

C'est donc essentiellement à la Banque Nationale que se sont adressées ces deux institutions paraétatiques pour le financement de leurs opérations, dans la mesure où celui-ci nécessitait l'intervention du système bancaire.

Les avances consenties par l'Institut d'émission par l'escompte de bons de caisse émis et de promesses tracées par l'Office Central sont demeurées à un niveau insignifiant au cours de cette période et ont même continué à décroître.

Par conséquent, les fluctuations du volume des crédits du système bancaire aux organismes paraétatiques ont été conditionnées, d'une part, par les besoins de liquidités du Fonds des Rentes et, d'autre part, par les ressources que celui-ci a collectées en dehors du système bancaire.

Le Rapport sur les opérations de l'année 1950 (1)

(1) Cf. *Moniteur belge* du 14 avril 1951, pp. 2762 sq. Ce rapport est reproduit dans le présent *Bulletin d'Information* à la page 297.

rappelle que les achats nets du Fonds, pendant le dernier trimestre, se sont élevés à 55 millions, non compris les reprises d'effets publics cédés temporairement par la Caisse d'Epargne; la valeur nominale du portefeuille du Fonds, au 31 décembre 1950, s'élevait à 5.872 millions, en ce compris 660,6 millions d'avoirs en effets publics provenant des opérations avec la Caisse d'Epargne. Les phénomènes conjoncturels qui avaient exercé une pression sur le marché des rentes ayant en même temps provoqué un resserrement des liquidités du marché de l'argent, le Fonds avait dû solliciter une aide plus large de la Banque Nationale et, à l'échéance annuelle, les emprunts qu'il avait contractés auprès de cette dernière s'élevaient à 4.133 millions.

Il semble, d'après les critères dont on dispose actuellement, que la tension antérieure sur le marché des titres à revenu fixe émis par les pouvoirs publics s'est prolongée pendant les deux premiers mois de 1951; les cours de ces valeurs ont, en effet, subi de nouveaux glissements; c'est en février que la chute a été la plus nette: au cours de ce mois a eu lieu l'émission de 1 milliard effectuée par la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

On peut en inférer que le Fonds des Rentes a choisi de laisser le marché retrouver spontanément son équilibre par un ajustement des cours vers le bas, déterminant par voie de conséquence un nouveau relèvement des taux à long terme, qui se situait d'ailleurs dans la ligne de la politique restrictive menée par les autorités monétaires. En tout état de cause, les opérations du Fonds des Rentes paraissent s'être assez bien équilibrées au cours de ces deux mois, compte tenu de la reprise progressive par la Caisse Générale d'Epargne des effets publics cédés à la fin de l'année précédente.

Au cours du mois de mars, le marché de la rente s'est stabilisé; par ailleurs, des cessions assez importantes d'avoirs ont permis au Fonds des Rentes de réduire quelque peu son portefeuille à partir du milieu du mois.

Les indices recueillis de la sorte montrent que les besoins de trésorerie du Fonds sont demeurés assez étales au cours des deux premiers mois de l'année et ont nettement décliné au cours du mois de mars.

Or, si les disponibilités offertes sur le marché du *call* hors compensation par les organismes non bancaires qui y participent, sont demeurées à un niveau particulièrement bas en janvier malgré une amélioration des apports de la Caisse d'Epargne, l'offre sur ce marché s'est élargie dans le courant de février: c'est au cours de ce mois que se situe une des pointes dues au versement trimestriel des cotisations à l'Office National de la Sécurité Sociale. L'offre de *call* des organismes non compensateurs est demeurée abondante en mars. La presque totalité de ces liquidités ont été absorbées par le Fonds des Rentes en vue du financement de son portefeuille.

TABLEAU XLV

Fonds des Rentes
Emprunts d'argent au jour le jour
« hors compensation »
(en millions de francs)

Moyenne journalière :

1950	Octobre	1.288
	Novembre	2.084
	Décembre	1.811
1951	Janvier	1.341
	Février	1.960
	Mars	2.099

A ces ressources s'est ajouté, dans la dernière semaine de mars, le produit d'un prêt temporairement consenti par le Trésor : celui-ci, bénéficiant de l'encaissement de recettes fiscales exceptionnellement importantes, a souscrit des bons de caisse émis par le Fonds des Rentes; le montant de ces souscriptions était de l'ordre de 1 milliard à fin mars; il a encore été majoré dans les premiers jours d'avril. Les remboursements que le Fonds a opérés sur ses engagements vis-à-vis de l'Institut d'émission, au moyen d'une partie de ce prêt temporaire, ont donc provoqué la destruction à due concurrence des disponibilités monétaires collectées par la Trésorerie.

Les divers facteurs dont il vient d'être fait mention — décongestion du portefeuille du Fonds, élargissement dès février de l'offre sur le marché du *call*, octroi d'un prêt par la Trésorerie — expliquent le mouvement de contraction qu'ont accusé les avances du système bancaire aux organismes paraétatiques au cours de la période envisagée.

TABLEAU XLVI

**Avances du système bancaire aux organismes
dont les engagements sont garantis par l'Etat**
(en millions de francs)

Montants à fin de mois.

1950	Juin	3.356
	Septembre	4.376
	Décembre	4.530
1951	Janvier	4.506
	Février	3.299
	Mars	2.130

* * *

Le financement du solde final des paiements extérieurs

On sait qu'au cours de l'année 1950, l'équilibre des paiements extérieurs de l'Union économique a imposé une amputation substantielle des réserves de change bancaires (1). Au cours du premier semestre, les

(1) Cf. notamment *Rapport sur les opérations de la Banque Nationale de Belgique pour l'année 1950.*

opérations des pouvoirs publics avaient provoqué une sortie importante de capitaux officiels, alors que les transactions courantes s'équilibraient. Au troisième trimestre, c'était l'aggravation du déficit commercial et, accessoirement, le développement des mouvements de capitaux des particuliers qui avaient nécessité le recours aux avoirs extérieurs du système bancaire. Au dernier trimestre, les prélèvements sur ceux-ci, pour importants qu'ils fussent encore, étaient déjà moindres grâce à l'atténuation du déséquilibre des échanges et à un ralentissement des transferts privés.

Les estimations provisoires que l'on peut établir à présent quant aux règlements internationaux au cours du premier trimestre de 1951 indiquent que les avoirs bancaires extérieurs seraient demeurés intacts. Mais toutes les données que l'on a pu réunir à ce jour ont encore un caractère estimatif et sont sujettes à révision.

Pour le premier trimestre de 1951, étant donné l'évolution de la balance commerciale, on peut supposer avec une certaine pertinence que l'allure des règlements internationaux s'est caractérisée par l'existence d'un léger boni des transactions courantes qui a été plus que compensé par les mouvements de capitaux résultant des opérations des particuliers; par ailleurs, les modifications des avoirs et engagements extérieurs des organismes publics non bancaires (1) ont assuré l'équilibre des paiements internationaux, en telle sorte que les réserves de change bancaires de l'Union économique se sont retrouvées, au 31 mars, pratiquement au même chiffre qu'au 31 décembre.

Le mouvement des divers éléments constituant les réserves de change du système bancaire de l'Union économique ressort des données ci-après :

TABLEAU XLVII

**Mouvement des avoirs nets extérieurs bancaires
de l'U.E.B.L.**

Signe + : augmentation des avoirs ou diminution des engagements.

Signe — : diminution des avoirs ou augmentation des engagements.

(en millions de francs)

	Premier trimestre de 1951
Or monétaire	+ 1.286
Avoirs nets en accords de paiement	+ 2.504
Autres avoirs et engagements extérieurs bancaires ...	— 2.577
Allocations fermes de l'E. C. A. devant être remboursées	— 1.358
	— 145

(1) Les amortissements et remboursements qui ont été opérés sur ces engagements extérieurs comprennent :
Amortissements contractuels sur emprunts des pouvoirs publics

Remboursement de bons du Trésor détenus par les banques centrales étrangères en vertu des accords de paiement	— 300 millions
Remboursements nets de bons du Trésor libellés en devises souscrits par la Banque des Règlements Internationaux	— 882 "
	— 275 "

— 1.457 millions

Ces sorties de capitaux ont été plus que compensées par les rentrées produites par l'emprunt de 150 millions de francs suisses (soit 1.709 millions de francs belges) contracté en mars.

L'augmentation des avoirs nets en accords de paiement provient essentiellement de l'évolution de la position de l'Union économique vis-à-vis de l'Union Européenne des Paiements : à fin 1950, la position débitrice initiale de l'Union économique n'avait pas été entièrement utilisée et l'U.E.P. disposait d'un crédit de 1.812 millions en son compte auprès de l'Institut d'émission; au 31 mars, la situation s'est renversée et les diverses opérations de compensation mensuelles ont permis à l'Union économique de se libérer de sa position débitrice et d'accumuler des créances s'élevant à 1.869 millions. Quant aux avoirs nets détenus en vertu des accords de paiement bilatéraux, appelés à être résorbés progressivement par le jeu des règlements au sein de l'U.E.P., ils se sont réduits de 870 millions au cours du trimestre. Les engagements nets contractés en vertu des autres accords de paiement ont augmenté de 307 millions dans le même temps.

Les engagements nets de la Banque Nationale vis-à-vis des pays avec lesquels il n'a pas été conclu d'accords de paiement se sont accrus de 1.026 millions, mais l'encaisse-or a pu être renforcée davantage. Par ailleurs, les banques privées ont contracté de nouveaux engagements extérieurs — quelque 1.500 millions — : les deux tiers environ de ces avoirs supplémentaires constitués par l'étranger auprès des banques belges appartiennent à des résidents coloniaux.

Enfin, les versements de dollars effectués par l'« Economic Cooperation Administration » en remboursement d'« allocations fermes » consenties antérieurement constituaient, à concurrence de 138 millions, la contrepartie des droits de tirage consentis dans le système de compensation multilatérale de l'exercice 1949-1950; pour le solde, ces paiements ont été effectués au titre de l'aide conditionnelle accordée en contrepartie de la position débitrice initiale qui a été imputée à l'Union économique pour les deux premiers exercices de l'Union Européenne des Paiements.

* * *

Evolution de la situation monétaire

L'allure des mouvements qui ont été observés, tant dans le volume du crédit consenti par le système bancaire aux institutions publiques et aux organismes privés que dans le niveau des réserves de change bancaires, peut fournir une explication approximative, bien qu'incomplète, des fluctuations de la masse monétaire (1).

Pendant le dernier semestre de 1950, considéré dans son ensemble, tous les facteurs internes qui régissent la quantité de monnaie dans l'économie étaient franchement expansionnistes : la distribution de crédits plus larges à l'économie privée, la monétisation d'une nouvelle fraction de la dette publique et la contribution du système bancaire au financement des

(1) Cf. tableau 89 dans les Statistiques mensuelles courantes de ce *Bulletin*.

besoins de la Trésorerie avaient abouti à la création de disponibilités monétaires nouvelles. Mais le déficit des paiements extérieurs avait exercé une incidence inverse sur le volume monétaire à la disposition de l'économie. On peut considérer, en gros, que les agents économiques dont les besoins de monnaie s'étaient gonflés considérablement, sous l'effet du développement de l'activité, des investissements opérés dans les stocks et de la hausse des prix, avaient fait appel, directement ou indirectement, au système bancaire de façon qu'il compensât, par une création de monnaie, la ponction opérée par le solde des règlements avec l'étranger. De fin juin à fin décembre 1950, le stock monétaire était passé de 153,7 milliards à 155,2 milliards.

Dans le courant du premier trimestre de 1951, l'action de chacune des déterminantes principales de la masse monétaire s'est exercée d'une manière toute différente, soit qu'elle se soit opérée dans un sens opposé, soit que son intensité se soit modifiée.

Le plus généralement, cette période qui suit l'échéance annuelle est caractérisée par une tendance à la contraction monétaire qui compense l'expansion provoquée par les besoins particuliers de fin d'année. Cette année encore, le resserrement monétaire s'est produit; il est d'ailleurs très limité : le stock de monnaie est revenu de 155,2 milliards, à fin décembre, à 154,5 milliards à fin mars; mais il demeure de la sorte à un chiffre supérieur à celui de fin novembre, 152,3 milliards.

On a vu que l'incidence monétaire des règlements avec l'étranger a été neutre pour le trimestre dans son ensemble. L'aisance qu'a connue la Trésorerie de l'Etat lui a permis de se dégager vis-à-vis des organismes à fonctions monétaires. De même, le financement du portefeuille du Fonds des Rentes n'a plus nécessité un recours aussi important aux avances du système bancaire. Ces phénomènes de résorption peuvent avoir un caractère relativement provisoire : c'est ainsi que la diminution des engagements du Fonds des Rentes vis-à-vis du système bancaire est due moins à la réduction de son portefeuille qu'à l'afflux trimestriel des apports d'argent au jour le jour et au prêt consenti temporairement par le Trésor; de même, l'évolution de la situation financière de l'Etat, au cours de cette période, apparaît quelque peu flattée par des éléments exceptionnels, comme l'emprunt suisse ou les règlements fiscaux anticipatifs.

Il est plus caractéristique de constater que la création de monnaie à laquelle a donné lieu le recours accru de l'économie aux crédits bancaires est beaucoup plus limitée qu'au cours du trimestre précédent et n'a pas compensé l'effet des facteurs de resserrement.

Il est impossible de dégager les causes de ce phénomène et de déterminer si les entreprises ont spontanément renoncé, aux taux en vigueur, à solliciter davantage le système bancaire ou si seule la poli-

tique de prudence recommandée par les autorités monétaires a entravé l'expansion des crédits. On pourrait formuler l'hypothèse que, globalement, les trésoreries des entreprises susceptibles de recourir aux crédits bancaires eussent recouvré plus d'aisance : un élargissement possible des marges nominales de profit eût pu étoffer leurs moyens propres; les investissements dans des stocks additionnels pourraient s'être arrêtés — comme le suggère le redressement de la balance commerciale — soit involontairement, par suite des difficultés d'approvisionnement, soit à raison des hésitations de la spéculation devant le niveau très élevé des prix.

On ne peut manquer de souligner, par ailleurs, que la contraction monétaire au premier trimestre a affecté uniquement la monnaie fiduciaire : le reflux de celle-ci vers l'Institut d'émission s'est effectué partiellement par l'intermédiaire des banques privées et a déterminé ainsi un gonflement, d'ailleurs moins important, de la quantité de monnaie scripturale existante. Le phénomène paraît être trop net que pour pouvoir se justifier par les séquelles de l'échéance annuelle. Mais en l'absence de repères précis, force est de se limiter à des hypothèses quant à sa signification. Il peut avoir eu pour origine une tendance à la déthésaurisation, si le public a voulu faire usage d'un pouvoir d'achat supérieur aux revenus courants. Le phénomène peut également résulter d'une diminution des encaisses détenues en billets par les entreprises. Tout d'abord, la masse des salaires payés mensuellement a crû moins rapidement que la valeur nominale des transactions; mais les besoins de monnaie réelle que le versement des revenus du travail occasionne au cours du mois aux entrepreneurs ne représentent qu'une fraction minime du stock de monnaie fiduciaire. C'est donc plus probablement pour d'autres causes, dans la seconde hypothèse, que les encaisses en billets des organismes de production et surtout de distribution auraient été amputées; une contraction involontaire des encaisses en billets se serait produite dans les entreprises de commerce, de détail surtout, si les rentrées provenant des achats de la clientèle n'avaient pas suivi l'allure des règlements faits par ces entreprises à leurs fournisseurs, collecteurs de billets; la contraction aurait été volontaire si, au contraire, ces entreprises commerciales avaient réduit le rythme de leur réapprovisionnement et s'étaient constitué des avoirs en banques ou auprès de l'Office des Chèques postaux avec l'excédent de leur trésorerie en billets ainsi momentanément sans emploi. Ces deux hypothèses supposent l'éventualité de développements évidemment opposés : mais on se refuse à émettre, dès à présent, une opinion formelle sur la signification des manifestations dans l'ordre des phénomènes monétaires dont il vient d'être fait mention.

* * *

On a vu ci-avant que dans le courant de 1950, à mesure que les disponibilités monétaires à la dispo-

sition de l'économie belge étaient absorbées par le solde des règlements internationaux, un processus compensateur s'était développé par la distribution de crédits supplémentaires par le système bancaire. Il est possible qu'une partie des disponibilités ainsi créées aient pu alimenter les circuits des règlements dans l'économie, avant d'être épongées par le déficit des paiements extérieurs.

Néanmoins, l'appui apporté de la sorte par les crédits bancaires n'a pas suffi à couvrir le besoin accru d'instruments de paiement pour les règlements intérieurs. Quelles qu'aient été ses fluctuations au cours de chaque mois, le stock monétaire a varié dans des limites étroites, d'échéance en échéance : dès lors, l'économie a réagi en accroissant la fréquence d'utilisation de la monnaie à sa disposition. Le phénomène s'est poursuivi au cours du premier trimestre de 1951.

Les repères statistiques (1) précis dont on dispose au sujet de la vitesse de rotation de la monnaie scripturale témoignent de cette accélération. Le coefficient de rotation des avoirs monétaires constitués auprès des banques a progressé régulièrement de septembre à novembre 1950, passant de 1,55 à 1,65 pour chacun de ces deux mois; affecté par les opérations de l'échéance annuelle, le coefficient s'est situé à 1,85 en décembre pour revenir à 1,76 en janvier : par rapport au mois de novembre, ce coefficient indique donc bien une nouvelle accélération du rythme d'utilisation des avoirs scripturaux; en février, la vitesse de rotation s'est maintenue à ce niveau; mais en mars, bien que le montant moyen des dépôts à vue recensés ait dépassé celui de février, le coefficient a marqué une nouvelle avance et a atteint un maximum de 1,96. Cette pointe s'explique en partie par l'importance des règlements fiscaux opérés à l'aide de dépôts bancaires. Il reste pourtant que, bien que le montant moyen des dépôts à vue soit fort voisin du chiffre qu'il atteignait au cours des mois correspondants de 1950, la masse nominale des transactions qui ont été réglées dans l'économie au moyen de ces avoirs a accusé une expansion considérable d'une période à l'autre.

Les données afférentes au mouvement des avoirs monétaires gérés par l'Office des Chèques postaux (2) révèlent une évolution identique. Les coefficients des mois de juillet et d'août 1950 sont anormalement bas en raison des circonstances politiques intérieures; par ailleurs, le coefficient de rotation des avoirs à l'Office accuse une pointe artificielle au cours de chacun des mois pendant lesquels l'Office National de Sécurité Sociale recueille les cotisations des assujettis et oriente les fonds vers les organismes répartiteurs des allocations. Ces divers transferts, qui ont lieu d'organisme à organisme, provoquent une augmentation purement apparente du mouvement des avoirs en

(1) Cf. tableau 89 des statistiques mensuelles courantes de ce *Bulletin*.

(2) La grandeur absolue des deux coefficients de rotation — banques et chèques postaux — n'est pas comparable, les modalités de calculs étant différentes.

comptes postaux. Mais, si l'on néglige ces irrégularités accidentelles ou trimestrielles, on observe que la vitesse de circulation des avoirs monétaires à l'Office s'est régulièrement accélérée depuis un an; du niveau moyen de 3,35 auquel il s'établissait au premier trimestre de 1950, le coefficient s'est progressivement relevé jusqu'à atteindre 3,79 pour la moyenne des trois premiers mois de 1951.

Il va de soi qu'un instrument de mesure aussi précis de la vitesse de rotation de la monnaie fiduciaire fait défaut. Mais le rapprochement de divers éléments du matériel statistique témoigne indirectement mais assez clairement d'une accélération dans l'utilisation de cette masse de monnaie.

* * *

La politique monétaire et financière appliquée en Belgique s'est efforcée de freiner l'expansion du crédit au secteur privé et a limité rigoureusement le crédit aux pouvoirs publics; dans une économie dont la politique commerciale extérieure n'était, en somme, que teintée d'un dirigisme modéré, la création de monnaie par le système émetteur devait avoir pour corollaire, dans la conjoncture du moment, un déficit des paiements extérieurs nécessitant l'intervention des réserves de change.

En imprimant à ses encaisses une activité plus grande, l'économie a satisfait surtout aux besoins intérieurs d'une circulation monétaire plus ample.

Il reste néanmoins qu'en fait, l'écart inflationniste s'est produit alors que l'évolution de la masse de monnaie donnait l'impression d'une stabilité monétaire, ses fluctuations d'échéance en échéance étant conte-

nues dans des limites étroites par le jeu combiné des facteurs d'expansion et de résorption se compensant dans une large mesure.

Mais on peut se demander si la création spontanée de monnaie, à laquelle correspond cette utilisation plus rapide des instruments de paiement détenus, ne traduit pas surtout, dans l'ordre des phénomènes monétaires, l'effort d'adaptation de l'économie à un état nouveau, caractérisé par des niveaux de prix, d'activité et de revenus nominaux plus élevés, et engendré par ailleurs. Il n'eût certes pas été impossible que l'augmentation de la circulation monétaire — qui s'effectua par l'utilisation plus intensive du stock de monnaie — aggravât la rupture d'équilibre dont l'épicentre se trouvait en dehors de l'économie belge, surtout si celle-ci eût connu, dans les premières phases du processus, des étranglements de l'offre.

Mais on considérera qu'au delà d'une certaine limite, l'accroissement de la rotation de leur encaisse impose aux agents de l'économie un effort dont l'expansion du volume monétaire les dispenserait. Dès lors, ne peut-on pas conclure, dans le cas de l'évolution économique récente de la Belgique, puisque la politique monétaire et financière suivie a stabilisé le stock de monnaie à la disposition de l'économie, et puisque l'offre sur le marché intérieur s'est avérée rapidement douée d'une plasticité suffisante, que l'utilisation accélérée des moyens de paiement n'a guère anticipé sur les hausses de prix et de revenus, mais plutôt qu'elle les a suivis. En d'autres termes, les phénomènes monétaires observés dans l'économie belge apparaissent essentiellement comme la conséquence des ruptures d'équilibre provoquées par la situation économique mondiale.

FONDS DES RENTES

RAPPORT SUR LES OPERATIONS DE L'ANNEE 1950

I — *Considérations générales*

Le Fonds des Rentes, dont la mission régulatrice s'était trouvée grandement facilitée en 1949 par l'orientation favorable du marché, eut à faire face en 1950, sinon au début de l'année, tout au moins durant la plus grande partie de celle-ci, à une situation plus difficile.

Quoique les perspectives politiques intérieures et extérieures fussent peu encourageantes, aucun changement fondamental n'affecta la tendance de la rente au cours du premier semestre; la hausse continue des valeurs directrices de la cote en fait foi. On voit néanmoins apparaître dès le mois de mars certains signes précurseurs de dépression. Sollicité à plusieurs reprises par de nouvelles émissions et peu enclin, vu les circonstances, à placer intégralement ses disponibilités, le public ne porte plus au marché des rentes le même intérêt qu'auparavant. Il s'intéresse moins aussi d'ailleurs aux nouveaux emprunts dont l'introduction à la cote s'accompagne d'un reflux de papier plus important que de coutume.

Le courant d'achats exceptionnellement élevés qui s'était développé en juillet 1949 s'amenuisa donc et, finalement, fit place, à partir du mois de juillet, à un courant vendeur alimenté par des réalisations d'épargnants, rendus inquiets par l'ouverture des hostilités en Corée. Ce courant s'accrut nettement en août et septembre, mois durant lesquels la vague d'achats de produits de première nécessité par le public fut particulièrement intense; la reconstitution et l'augmentation des stocks, corollaires de cette demande accrue de produits, provoquèrent à leur tour une diminution des liquidités du marché. Conjointement se manifesta une diminution des dépôts auprès de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite, conséquence du même phénomène de désinvestissement. D'autre part, dans la mesure où il poursuivait ses placements, le public achetait de préférence des titres à revenu variable, des valeurs coloniales ou des actifs en monnaies étrangères.

Comme on le constatera, les interventions du Fonds prirent à ce moment une certaine ampleur. Elles

tendirent d'abord, en limitant les écarts de cours, à exercer une influence modératrice. Puis, lorsque la Banque Nationale, afin de freiner la spéculation et d'éviter les excès de crédits, releva, le 11 septembre, son taux d'escompte de 3 1/4 à 3 3/4 p. c., le Fonds laissa les cours s'ajuster à la hausse du taux de l'intérêt. L'équilibre se rétablit quelques jours plus tard. On vit même se développer ensuite un courant d'achats que l'émission, à la fin du mois de novembre, des obligations décennales du Congo belge contraria à peine. Dans l'ensemble, cependant, le portefeuille du Fonds des Rentes augmenta encore dans une certaine mesure par suite d'un rachat d'effets publics détenus par la Caisse générale d'Epargne et de Retraite.

La tension, dont les principales caractéristiques viennent d'être décrites, ayant, d'autre part, réduit les disponibilités du marché de l'argent, le financement des opérations du Fonds fut, lui aussi, moins aisé que l'année précédente. Le resserrement se dessine à partir du second trimestre également. Il fut particulièrement sensible à l'époque où la régularisation des cours requit de la part du Fonds des interventions additionnelles. Celles-ci durent être couvertes, en majeure partie, par l'escompte de bons de caisse auprès de la Banque Nationale, dans le cadre de la convention conclue entre l'Etat et cette institution le 14 septembre 1948 et publiée au *Moniteur belge* le 18 septembre 1948.

Conformément à la convention du 3 novembre 1945, reconduite tacitement le 3 novembre 1950 pour une nouvelle période d'un an, la gestion matérielle du Fonds des Rentes demeure confiée à la Banque Nationale. Comme on le sait, celle-ci assume gratuitement cette gestion.

* * *

II — *Emissions et remboursements d'emprunts*

L'Etat, qui avait émis à la fin de l'année 1949, sous forme de certificats de trésorerie 4 p. c. à cinq ou dix ans d'échéance, un montant global de 8.300 mil-

lions de francs (1), n'a pas fait d'appel direct au marché des capitaux en 1950. Mais la Caisse autonome des dommages de guerre, la Société nationale des Chemins de fer belges, la Régie des télégraphes

et des téléphones et la Colonie ont placé durant l'année des emprunts s'élevant au total à 9.477 millions de francs, aux conditions et dans l'ordre ci-après :

Emprunt	Date	Montant nominal (millions de francs)	Taux	Durée	Prix d'émission	Prix de remboursement	
						5 ans	10 ans
Société nationale des Chemins de fer belges 1950, 1 ^{re} série.....	23-1	1.500	4 %	5/10 ans	98,50	100 %	105 %
Régie des Télégraphes et des Téléphones 1950	6-3	650	4 %	"	"	100 %	105 %
Reconstruction, 3 ^e tranche.....	24-4	3.500	2 %	14 ans	1.000,—	1.000 + lots	
Certificats de Trésorerie du Congo belge 1950	27-3	1.000	4 %	5/10 ans	98,50	100 %	105 %
Société nationale des Chemins de fer belges 1950, 2 ^e série.....	10-7	1.500	4 %	"	98,50	100 %	105 %
Obligations décennales du Congo belge	20-11/2-12	1.327	4 %	10 ans	98,50	100 %	100 %
Au total...		9.477					

Les remboursements d'emprunts effectués en 1950 s'élèvent approximativement à 500 millions de francs (2).

Le marché a donc participé aux émissions publiques à concurrence d'un montant net de 9 milliards de francs.

En 1949, son apport avait été de 13 milliards de francs, chiffre exceptionnel comparé aux résultats des deux années précédentes, durant lesquelles il ne fournit au total que 11,4 milliards de francs.

Le Fonds ayant racheté en 1950 un montant global de 1.332 millions de francs, la contribution effective de l'épargne au financement des besoins des institutions officielles par l'entremise du marché public des capitaux ressort donc à 7.700 millions de francs net.

Lorsqu'on considère les difficultés politiques intérieures et extérieures qui marquèrent l'année écoulée, le montant des fonds recueillis est en définitive substantiel. Il est d'autant plus appréciable que plusieurs institutions ont cherché à remédier à l'étroitesse du marché par des placements directs auprès des organismes qui investissent habituellement leurs disponibilités en effets publics et par des émissions à guichets ouverts, qui semblent avoir atteint des montants relativement élevés.

* * *

III — Evolution du marché des rentes.

Voici, dans l'ordre chronologique, les faits saillants qui ont marqué l'évolution du marché des rentes en 1950.

En janvier et février, le marché a bénéficié, comme c'est généralement le cas au début de l'année, d'or-

dres de placement relativement importants qui favorisent l'ensemble de la cote, au point que la première émission de la Société nationale des Chemins de fer belges, lancée le 23 janvier, reste sans influence sur les cours.

Aux 760 millions de francs que le Fonds des Rentes avait vendus en 1949, s'ajoute, pour les deux premiers mois de 1950, un montant total de 250 millions de francs.

L'emprunt de la Régie des télégraphes et des téléphones offert en souscription à partir du 6 mars, la cotation de l'emprunt des Chemins de fer, le 12 mars, et l'émission de certificats de trésorerie du Congo belge à partir du 27 mars, coïncident, sur le plan politique intérieur, avec la consultation populaire suivie de la démission du Gouvernement. Le Fonds doit faire face à un certain reflux de papier qui, dans l'ensemble, demeure cependant modéré.

L'émission de la troisième tranche de 3.500 millions d'emprunt de la Reconstruction, qui se situe au début du mois de mai, c'est-à-dire immédiatement après la dissolution des Chambres, n'influence guère l'ensemble de la cote, mais le placement rencontre quelques difficultés et la cotation du titre provoque un certain reflux de papier. C'est la première manifestation tangible de la désaffection de l'épargne. Elle est d'autant plus remarquée que, peu de temps auparavant, la seconde tranche était encore recherchée à 1.009 et qu'à fin février le Fonds avait pour ainsi dire épuisé complètement son portefeuille en cette valeur. Du 3 mars au 8 juin, le Fonds absorbe au total 710 millions de francs, sous forme de valeurs à court ou à moyen terme — certificats de trésorerie et bons de caisse garantis par l'Etat — et d'emprunt de la Reconstruction, troisième tranche.

Cependant, les valeurs à long terme ne cessent pas d'être demandées. La détente qui succède au point de vue politique aux élections législatives et à la constitution du Gouvernement entraîne un renouveau d'achats qui, dans la seconde moitié du mois de juin,

(1) Y compris 2.683 millions de francs placés dans les banques par application du règlement sur les coefficients bancaires.

(2) Dont 355,7 millions de francs pour les deux séries d'obligations décennales 4 p. c. 1940-1950.

portent le cours de la dette unifiée et de l'emprunt de la libération à un sommet, le premier, à 92 venant de 89,60 le 3 janvier, le second, à 89,90 contre 88.

L'ouverture des hostilités en Corée interrompt brutalement le courant favorable dont bénéficiait le marché des rentes. Cet événement est du reste ressenti à des degrés divers par tous les marchés financiers et provoque notamment dans le secteur des titres à revenu variable des baisses de 10 à 20 p. c.

Les nouveaux développements de la situation politique intérieure dans le courant du mois de juillet contrarient également le placement de la seconde série de bons de caisse de la Société nationale des Chemins de fer belges, mise en souscription au début du mois. Le public se tourne vers les achats de produits de consommation, délaissant le marché des rentes.

Une certaine accalmie se produit dans les premiers jours du mois d'août, après la transmission des pouvoirs au Prince Royal. Celle-ci ne sera que de courte durée car les vicissitudes de la guerre de Corée provoquent simultanément de nouveaux achats inconsidérés de produits de consommation et des réalisations de fonds publics. Pour la seule période du 16 août au 8 septembre, le Fonds rachète 320 millions de francs.

Le 11 septembre, sous l'influence de la hausse du taux d'escompte, les offres se renouvellent. Le Fonds prend, en l'espace de huit jours, 260 millions de francs, mais grâce à une baisse rapide des cours, le mouvement spéculatif est enrayé et la tendance se renverse bientôt après. Du 18 septembre au 4 octobre, le Fonds revend 325 millions de francs.

Pendant les derniers mois de l'année, on enregistre des réalisations répétées d'emprunts à lots : les cours des obligations de la Reconstruction, détachés du pair au mois de septembre, glissent lentement. Mais l'émission, du 20 novembre au 2 décembre, des obligations décennales du Congo belge, ne donne pas lieu à des arbitrages très importants, et la demande de certificats de trésorerie et de bons de caisse à très court terme garantis par l'Etat est relativement importante. Quant aux valeurs à long terme, elles consolident, dans l'ensemble, leur position. Les achats du Fonds pendant le dernier trimestre se limitent, par solde, à 55 millions de francs, en dehors de l'opération traitée avec la Caisse générale d'Epargne et de Retraite.

Compte non tenu de cette opération, qui a un caractère temporaire, le Fonds a acheté au total, en 1950, 1.332 millions de francs d'effets publics.

Les emprunts émis et cotés au cours de l'année interviennent pour plus de 62 p. c. dans le total des achats effectués par le Fonds sur le marché.

Le tableau des cours moyens annexé au présent rapport confirme les constatations faites dans les pages qui précèdent. Il fait également apparaître une divergence assez nette entre l'évolution des emprunts les

plus anciens, mieux classés et, partant, moins susceptibles de faire l'objet d'arbitrages, et celle des émissions récentes. Pour les premiers, les moyennes du mois de décembre sont, d'une manière générale, supérieures à celles de janvier; citons, à titre d'exemples, la dette belge 3 p. c., les 3 1/2 p. c. à long terme 1937 et 1943, les 4 p. c. Congo 1936, les Crédit communal 4 p. c. 1919-1920, 1932, 1942 et 1944, les 4 p. c. Chemins de fer 1937 et 1943, les 3 p. c. Vicinaux janvier-juillet, les 4 p. c. Anvers 1919 et 1931. La plupart des émissions récentes, au contraire, terminent l'année à des cours inférieurs à ceux de janvier. Exception faite des valeurs à lots et de certains bons de caisse à court terme, les cotations de décembre marquent une légère amélioration par rapport à celles de septembre ou d'octobre. Le cours moyen de la dette unifiée, qui avait fléchi de 91,86 au plus haut, en juin, à 89,11 en octobre, revient à 89,17; celui de l'emprunt de la libération, après avoir reculé de 89,81 en juin à 86,72 en septembre, s'inscrit à 86,82 en décembre.

* * *

IV — Volume des transactions

Le volume global des opérations traitées en 1950 sur le marché des rentes est caractéristique du changement de tendance. Il se compare comme suit aux chiffres de 1949 :

Mouvement des opérations sur le marché des rentes

(Valeur nominale, en millions de francs)

	1949	1950	Différences
Titres offerts	6.277	7.239	+ 962
Titres demandés ..	7.247	6.076	- 1.171

La diminution de la demande a donc revêtu plus d'ampleur que l'augmentation des offres.

Les interventions du Fonds des Rentes sont comprises dans les chiffres ci-dessous. Elles se comparent comme suit d'une année à l'autre, en valeur nominale et en millions de francs :

Fonds d'Etat et valeurs assimilées

(Portefeuille A)

1949		1950	
Achats	2.770	Achats	3.233
Ventes	2.985	Ventes	2.690
<hr/>		<hr/>	
Vendu par solde	215	Acheté par solde	543
Encaissé	20	Encaissé	16
<hr/>		<hr/>	
Diminution du portefeuille ..	235	Augmentation du portefeuille ..	527

**Emprunts de diverses institutions
et pouvoirs subordonnés**

(Portefeuille B)

	1949		1950
Achats	942	Achats	1.714
Ventes	1.461	Ventes	901
<hr/>		<hr/>	
Vendu par solde	519	Acheté par solde	813
Encaissé	6	Encaissé	8
<hr/>		<hr/>	
Diminution du portefeuille ..	525	Augmentation du portefeuille ..	805
	<hr/>		<hr/>

Portefeuille général (A et B réunis)

	1949		1950
Achats	3.712	Achats	4.947
Ventes	4.446	Ventes	3.591
<hr/>		<hr/>	
Vendu par solde	734	Acheté par solde	1.356
Encaissé	26	Encaissé	24
<hr/>		<hr/>	
Diminution du portefeuille ..	760	Augmentation du portefeuille ..	1.332
	<hr/>		<hr/>

Le Fonds a absorbé, en 1950, 68,3 p. c. de l'ensemble des titres offerts, et fourni 59 p. c. des titres demandés. En 1949, ces proportions s'étaient élevées respectivement à 59,1 et 61 p. c.

Le portefeuille du Fonds des rentes résultant de ses interventions sur le marché s'établit au 31 décembre 1950 à 5.211 millions de francs. En dépit des circonstances défavorables qui ont alourdi la tendance, ce chiffre est inférieur au maximum de 5.302 millions de francs, enregistré le 20 août 1948.

Au montant de 5.211 millions de francs s'ajoutent les avoirs en effets publics provenant des opérations traitées avec la Caisse d'Épargne, qui s'élèvent au 31 décembre 1950 à 660,6 millions de francs. Comme nous l'avons signalé plus haut, ce dernier montant est destiné à se résorber à bref délai; il a déjà diminué actuellement.

La situation générale du portefeuille du Fonds s'établit donc comme suit au 31 décembre 1950, comparativement au 31 décembre 1949 :

	31 décembre 1949	31 décembre 1950
	—	—
	(en valeur nominale)	
Portefeuille A ..	3.296.432.770,—	3.823.842.337,50
Portefeuille B ..	582.135.193,—	1.387.608.583,—
	<hr/>	<hr/>
Total	3.878.567.963,—	5.211.450.920,50
	<hr/>	<hr/>
Portefeuille acquis de la Caisse d'Épargne		660.600.000,—
		<hr/>
Chiffre inscrit à l'actif du bilan au 31 décembre 1950		5.872.050.920,50
		<hr/>

L'inventaire du portefeuille auquel il a été procédé les 30 juin et 31 décembre 1950 a permis de constater

la parfaite concordance des existences avec les avoirs comptabilisés.

Au 31 décembre 1949, le portefeuille était représenté à concurrence de 744 millions de francs par des inscriptions nominatives. La majorité de ces inscriptions, comprenant de la Dette belge à 3 1/2 p. c. 1943, de l'unifié 4 p. c. 1^{re} et 2^e séries, des obligations de l'emprunt de la libération et du Crédit communal 3 p. c. ont été reconverties en 1950 en titres au porteur pour faire face aux besoins du marché.

En exécution de l'arrêté du Régent du 17 janvier 1949 prescrivant l'échange obligatoire des titres belges au porteur, le Fonds a procédé au cours de l'année à l'échange de 49.042 titres représentatifs de dette belge 3 p. c., 2^e et 3^e séries, de certificats de trésorerie 1944, 1^{re} série, de 4 p. c. Unatra, de Crédit communal 4 p. c. 1930 et de divers emprunts de villes et provinces.

L'importance des manipulations de titres n'a pas diminué. Celles-ci ont représenté, comme l'année dernière, 12.000 titres en moyenne par jour pour la seule Bourse de Bruxelles.

* * *

V — *Financement des opérations*

Comme nous l'avons déjà signalé, le financement des opérations du Fonds par le marché de l'argent a été moins aisé en 1950 qu'en 1949.

Durant les mois de janvier et de février, les disponibilités du marché demeurent abondantes; il fut même possible au Fonds des Rentes, au cours de la seconde quinzaine de février, de rembourser l'intégralité des bons de caisse escomptés à la Banque Nationale. Le mois de mars fut encore relativement favorable. Mais à partir du mois d'avril, le marché monétaire se rétrécit et le Fonds doit recourir de plus en plus largement à l'escompte à la Banque Nationale, sauf pendant de courtes périodes — notamment en mai, août et novembre — lorsque les versements des employeurs à l'Office national de Sécurité sociale provoquent un accroissement momentané des disponibilités « on call ».

Les emprunts du Fonds ont, dans l'ensemble, évolué comme suit :

		Bons de caisse		
		Banque		
		Call	Nationale	Autres
		money	de Belgique	
		—	—	—
		(en millions de francs)		
31 décembre 1949	1.123	2.072	415	
31 mars 1950	1.963	1.257	415	
30 juin 1950	1.136	2.596	300	
30 septembre 1950 ..	1.292	3.653	55	
31 décembre 1950	1.451	4.133	—	

Indépendamment de la diminution des disponibilités « on call », le recours très considérable à la Banque Nationale résulte dans une très large mesure de l'augmentation du portefeuille du Fonds.

Les résultats publiés à la suite du bilan reflètent les conséquences financières de cette évolution. Les intérêts afférents aux emprunts au jour le jour ont diminué d'une année à l'autre de 35,3 millions à 22,7 millions de francs; les intérêts sur bons de caisse remis à l'escompte se sont, au contraire, accrus de 31,4 millions à 87,6 millions de francs.

Quoique les courtages payés par le Fonds aient également augmenté de 9,1 millions à 10,4 millions de francs, les charges générales n'ont pas, cependant, dépassé les recettes, l'augmentation du portefeuille ayant donné lieu à un accroissement des revenus.

* * *

VI — *Bilan et compte de résultats*
au 31 décembre 1950

Bilan au 31 décembre 1950

ACTIF

Fonds publics, valeur nominale	5.872.050.920,50	5.854.900.018,47
Ventes de titres, à liquider		12.133.009,45
Prorata d'intérêts acquis au 31 décembre 1950 sur fonds publics		115.180.137,82
Prorata d'intérêts au 31 décembre 1950 sur bons de caisse escomptés		10.228.125,—
		<u>5.992.441.290,74</u>

PASSIF

Emprunts à court terme	1.451.000.000,—
Banque Nationale, compte d'avances	12.311.635,41
Bons de caisse remis à l'escompte ..	4.133.000.000,—
Achats de titres, à liquider	26.264.346,35
Réserve générale :	
au 31 décembre 1949	302.656.927,47
Résultat au 31 décembre 1950	67.208.381,51
	<u>369.865.308,98</u>
	<u>5.992.441.290,74</u>

Résultat au 31 décembre 1950

CRÉDIT

Revenus des fonds publics	<u>188.494.904,13</u>
---------------------------------	-----------------------

DÉBIT

Intérêts des emprunts à court terme :	
a) Opérations de « call money »	22.315.785,—
b) Compte d'avances à la Banque Nationale	461.029,25
	<u>22.776.814,25</u>
Intérêts des bons de caisse remis à l'escompte	97.919.958,95
Moins réescompte ..	10.228.125,—
	<u>87.691.833,95</u>
Frais généraux	155.743,25
Courtages	10.447.895,35
Soldes des postes de titres complètement liquidés	214.235,82
	<u>121.286.522,62</u>
Solde bénéficiaire à virer à la réserve générale	67.208.381,51
	<u>188.494.904,13</u>

Le 12 mars 1951.

Le Président,
J. VANHEURCK.

1950 — Moyennes des cotations

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Portefeuille « A ».</i>												
3 % Belge II	88,492	88,570	88,552	88,572	88,505	88,445	88,497	88,735	89,015	89,325	89,531	89,415
3,50 % Belge 1937	78,781	79,095	79,393	79,672	80,042	80,395	80,497	80,519	79,950	79,507	79,431	79,352
3,50 % Belge 1943	78,390	78,867	79,306	79,575	80,018	80,429	80,495	80,354	79,562	79,193	79,189	78,720
4 % Dette unifiée	89,757	90,130	90,686	90,958	91,444	91,859	91,742	91,361	89,955	89,118	89,221	89,172
4 % Libération	88,224	88,555	88,982	89,088	89,447	89,818	89,620	88,836	86,728	86,934	87,331	86,825
3,50 % Trésor 1942 — I —	104,259	104,195	104,263	104,602	104,929	105,211	104,940	104,850	104,221	104,402	105,268	105,055
4 % Trésor 1943	102,837	102,735	102,665	102,705	102,692	103,200	103,302	103,188	102,014	101,634	101,934	101,820
3,50 % Trésor 1944 — I —	97,412	97,205	97,574	97,650	97,808	98,062	97,672	97,805	96,574	96,566	96,684	96,930
4 % Trésor 1947	99,776	99,742	99,495	99,439	99,574	99,618	99,445	99,359	98,450	98,950	99,031	98,770
4 % Trésor 1948	100,671	100,702	100,437	100,264	100,526	100,622	100,405	100,526	99,450	99,686	100,013	100,110
4 % Trésor 1949	98,495	98,617	98,497	98,372	98,460	98,718	98,517	98,314	96,664	97,052	96,905	96,672
4 % Belge à lots 1933	1.047,428	1.051,650	1.054,478	1.050,944	1.048,579	1.048,818	1.044,300	1.040,762	1.026,714	1.026,863	1.023,263	1.018,750
3,50 % Belge à lots 1941	914,428	933,850	936,260	927,166	924,473	922,136	915,150	904,809	891,381	895,136	895,315	886,650
4 % Domages de guerre 1923	508,238	510,050	505,434	504,277	500,684	500,136	496,950	495,857	490,714	484,500	481,684	480,850
2 % Reconstruction — I —	1.004,761	1.003,600	1.001,—	1.001,—	1.001,—	1.001,—	1.001,—	1.001,—	996,952	994,136	991,—	988,100
2 % Reconstruction — II —	1.009,—	1.008,750	1.006,087	1.003,789	1.003,789	1.002,272	1.000,—	1.000,—	996,047	994,636	994,737	990,900
4 % Priv. Chem. Fer belges	467,047	467,600	466,608	463,500	466,473	467,954	458,800	452,571	442,666	442,636	439,368	432,100
4 % Congo 1936	88,540	88,840	90,226	91,183	91,938	92,343	92,330	92,578	92,937	93,—	93,300	93,322
<i>Portefeuille « B ».</i>												
4 % Crédit communal 1919-1920	87,883	88,476	89,150	89,452	90,157	90,587	91,670	91,682	90,702	89,436	88,959	88,716
4 % Crédit communal 1932	87,843	88,700	89,393	89,522	90,139	90,659	90,535	90,216	89,831	89,081	88,863	88,580
4 % Crédit communal 1942	88,582	89,340	92,509	92,852	93,439	93,632	93,089	92,588	91,419	90,488	90,266	90,150
4 % Crédit communal 1944	87,619	88,362	89,178	89,508	91,255	92,431	92,175	91,412	90,295	89,184	88,889	88,592
4,50 % Crédit communal 1948-1958	99,743	99,937	100,002	99,866	99,971	100,072	99,953	99,850	99,452	99,409	99,452	99,275
4 % Crédit communal 1938 à lots — séries	504,714	505,631	501,913	500,722	501,316	501,272	499,400	496,450	493,381	488,610	488,052	493,900
4 % Chemins de Fer belges 1937	860,381	885,473	890,435	894,611	899,105	911,500	910,300	911,571	896,190	878,090	871,333	865,615
4 % Chemins de Fer belges 1943	880,524	888,150	904,842	913,—	916,187	929,409	936,450	940,—	939,833	935,900	936,736	937,777
4 % Chemins de Fer belges 1946-1956	953,500	968,550	964,304	964,—	965,579	969,454	965,100	962,380	951,476	946,727	946,736	946,600
4 % Chemins de Fer belges 1948-1958	99,945	99,985	99,726	99,519	99,605	99,577	99,507	99,464	98,878	99,281	99,297	99,4525
4,50 % Chemins de Fer belges 1949	99,947	100,130	99,873	99,950	99,950	99,961	99,515	99,528	99,100	99,150	99,028	98,812
3 % Chem. Fer vicinaux — janvier-juillet — IV —	65,883	66,223	66,360	66,488	66,808	67,113	67,197	67,418	67,405	67,555	67,603	67,384
3,50 % Régie T. T. 1943	79,608	80,904	81,434	81,866	82,357	83,486	84,272	83,811	82,833	81,990	82,—	82,035
4,50 % Régie T. T. 1948	100,016	100,127	100,032	99,958	100,113	100,347	100,012	99,819	99,050	99,234	99,515	99,295
4,50 % S. N. C. I. 1947-1952	100,178	100,120	100,030	100,038	99,989	100,195	99,985	99,926	99,616	99,561	99,697	99,467
4,50 % S. N. C. I. 1949	100,050	100,025	99,980	99,983	99,965	99,961	99,575	99,373	98,635	99,040	99,263	98,952
4 % Anvers 1919	90,340	90,433	90,450	90,450	91,436	92,833	93,100	93,133	93,110	93,060	93,100	93,170
4 % Anvers 1931	88,433	88,818	89,325	90,331	91,350	92,050	93,757	93,822	93,340	92,900	92,700	92,325
4 % Anvers 1937	90,650	90,907	91,591	92,478	93,500	94,367	94,778	94,582	93,344	91,556	91,296	90,638
4 % Anvers 1946-1951	99,433	99,612	99,567	99,461	99,352	99,334	99,332	99,266	98,976	98,781	98,963	98,950
4 % Anvers 1947-1952	99,100	99,100	99,071	99,—	99,—	98,965	98,907	98,907	98,726	98,672	98,744	98,810
4 % Bruxelles 1930	87,746	88,689	89,306	89,646	90,581	91,933	91,933	91,827	91,082	89,725	89,220	88,554
4 % Bruxelles 1946-1956	95,773	96,485	96,813	96,986	97,184	97,506	97,542	97,416	97,230	97,040	96,834	96,682
4 % Bruxelles 1947-1952 — I —	99,064	99,065	99,076	98,905	98,880	98,947	98,922	98,857	98,716	98,550	98,526	98,447
4,50 % Bruxelles 1948-1953	99,840	99,972	99,970	99,980	99,921	100,013	99,847	99,740	99,504	99,343	99,318	99,165
4 % Gand 1930	88,800	89,028	89,175	89,652	91,040	92,076	92,354	99,462	91,607	90,411	90,054	89,346
4,50 % Gand 1949	99,835	99,962	100,—	99,961	99,823	99,875	99,572	99,497	99,100	99,004	98,992	98,930
4 % Liège 1930	88,190	88,721	89,621	90,090	90,576	91,800	92,—	91,940	91,087	90,337	90,180	89,661
4 % Liège 1946-1956	95,271	96,347	96,734	96,902	97,058	97,270	97,207	97,216	96,723	96,502	96,552	96,545
4 % Liège 1947-1952	99,200	99,125	99,069	98,975	98,900	98,934	98,902	98,854	98,678	98,568	98,626	98,657
2 % Bruxelles 1905	68,800	68,486	68,181	67,930	67,763	68,537	68,843	65,275	64,446	63,708	62,625	61,875

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur* belge, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 31 mars 1951

relative à la prorogation de plein droit des sociétés commerciales ou à forme commerciale dont le terme social est échu entre le 14 juin 1949 et le 15 septembre 1950 (*Moniteur*, 9-10 avril 1951, p. 2638).

Arrêté royal du 27 avril 1951

modifiant certaines dispositions relatives à la sécurité sociale des travailleurs, des ouvriers mineurs et assimilés et concernant le fonctionnement de l'Office national de Sécurité sociale (*Moniteur*, 30 avril-1^{er} mai 1951, p. 3363). (Voir texte, rubrique X.)

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 4 janvier 1951

arrêtant les comptes généraux de la Colonie des années 1938 et 1939 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1937 et 1938 (*Moniteur*, 15 avril 1951, p. 2790).

Loi du 15 mars 1951

contenant le budget du Ministère de la Santé publique et de la Famille pour l'exercice 1950 (*Moniteur*, 1^{er} avril 1951, p. 2375).

Loi du 4 janvier 1951

arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1938 et 1939 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1937 et 1938 (*Moniteur*, 16-17 avril 1951, p. 2838).

Loi du 19 mars 1951

contenant les accises (*Moniteur*, 5 avril 1951, p. 2499). — Errata (*Moniteur*, 13 avril 1951, p. 2740).

Cette loi réorganise et modifie le régime fiscal des alcools, des bières, des boissons fermentées mousseuses indigènes, des sucres, des tabacs et supprime les droits d'accise sur le café, le benzol, la margarine et autres graisses préparées, sur les glucoses, maltoses et sirops, sur les eaux minérales et les limonades gazeuses ou mousseuses.

Loi du 23 mars 1951

modifiant l'article 25 de la loi du 19 juillet 1930, créant la Régie des télégraphes et des téléphones (Moniteur, 5 avril 1951, p. 2498).

Cette loi exempte de tous impôts et taxes au profit de l'Etat, des provinces et communes, les intérêts et éventuellement la prime de remboursement afférents aux emprunts à contracter par la Régie.

Arrêté ministériel du 27 mars 1951

mettant en vigueur certaines dispositions de la loi du 19 mars 1951 concernant les accises (Moniteur, 6 avril 1951, p. 2535).

Arrêté ministériel du 28 mars 1951

modifiant le règlement annexé à l'arrêté ministériel du 22 janvier 1948 réglant la perception du droit d'accise sur les tabacs fabriqués et remplaçant le tableau annexé à l'arrêté ministériel du 31 décembre 1947 relatif au régime fiscal du tabac (Moniteur, 6 avril 1951, p. 2535).

Loi du 28 mars 1951

contenant le budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1950 (Moniteur, 19 avril 1951, p. 2927).

Loi du 29 mars 1951

contenant le budget du corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1951 (Moniteur, 9-10 avril 1951, p. 2639).

Loi du 29 mars 1951

contenant le budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1951 (Moniteur, 26 avril 1951, p. 3150).

Loi du 30 mars 1951

contenant le budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1951 (Moniteur, 25 avril 1951, p. 3086).

Loi du 31 mars 1951

contenant le budget du Ministère de la Santé publique et de la Famille pour l'exercice 1951 (Moniteur, 2-3 avril 1951, p. 2407).

Arrêté royal du 31 mars 1951

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur, 5 avril 1951, p. 2511).

Cet arrêté royal modifie le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre pour les tabacs et tabacs fabriqués.

Loi du 31 mars 1951

contenant le budget des Ministères des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1951 (Moniteur, 27 avril 1951, p. 3221).

Arrêté ministériel du 16 avril 1951

relatif à un emprunt de 1 milliard de francs, à contracter sous la garantie de l'Etat, par la Régie des télégraphes et des téléphones (Moniteur, 18 avril 1951, p. 2902).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté royal du 19 février 1951

ordonnant une statistique annuelle de la production dans l'industrie de la fourrure et de la peau en poil (Moniteur, 4 avril 1951, p. 2446).

Arrêté ministériel du 3 avril 1951

prescrivant l'établissement d'une statistique mensuelle des stocks de coton brut (Moniteur, 8 avril 1951, p. 2607).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 9 mars 1951

portant coordination des lois et arrêtés-lois relatifs aux vacances annuelles des travailleurs salariés. — Errata (Moniteur, 19 avril 1951, p. 2943).

Arrêté royal du 20 mars 1951

autorisant la prolongation du travail des équipes de nuit jusqu'au dimanche matin à 6 heures dans les fabriques de colorants (Moniteur, 7 avril 1951, p. 2591).

Arrêtés royaux du 6 avril 1951

rendant obligatoires les décisions de la Commission nationale mixte des mines, de la Commission paritaire de l'industrie verrière, de la Commission paritaire nationale du commerce alimentaire et de la Commission paritaire nationale de l'industrie textile, prises en exécution de la loi du 19 août 1948 relative aux prestations d'intérêt public en temps de paix (Moniteur, 13 avril 1951, p. 2743). — Erratum (Moniteur, 22 avril 1951, p. 3034).

Arrêté royal du 21 avril 1951

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale de l'industrie des carrières, prise en exécution de la loi du 19 août 1948 relative aux prestations d'intérêt public en temps de paix (Moniteur, 27 avril 1951, p. 3239).

Arrêté royal du 24 avril 1951

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la construction métallique, prise en exécution de la loi du 19 août 1948 relative aux prestations d'intérêt public en temps de paix (Moniteur, 29 avril 1951, p. 3335).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté ministériel du 25 avril 1951

abrogeant l'arrêté ministériel du 12 avril 1951 relatif aux marchés aux ruminants et aux porcs tenus sur le territoire de la province de Liège et sur celui de la commune d'Anderlecht (Moniteur, 28 avril 1951, p. 3297).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté ministériel du 2 avril 1951

relatif aux prix de remorquage à appliquer pour tout contrat de remorquage conclu à l'intervention du Groupement belge du Remorquage (Moniteur, 19 avril 1951, p. 2941).

Arrêté royal du 24 avril 1951

approuvant certaines modifications au règlement spécial de l'entrepôt public d'Ath (Moniteur, 29 avril 1951, p. 3330).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 15 mars 1951

rendant obligatoire la décision en date du 13 octobre 1950 de la Commission paritaire nationale de l'industrie céramique (Moniteur, 4 avril 1951, p. 2458).

Les dispositions de la décision en date du 13 octobre 1950 de la Commission paritaire nationale de l'industrie céramique, reprises en annexe et concernant la fixation des salaires minima dans l'industrie de l'exploitation des terres plastiques de la région d'Andenne, sont rendues obligatoires.

Arrêté royal du 15 mars 1951

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la coiffure, en date du 18 décembre 1950, concernant la fixation des salaires dans l'industrie de la coiffure (Moniteur, 4 avril 1951, p. 2459).

Arrêté royal du 15 mars 1951

rendant obligatoires les décisions de la Commission paritaire nationale du transport en date du 8 décembre 1950 (Moniteur, 7 avril 1951, p. 2590).

Les dispositions des décisions de la Commission paritaire nationale du transport, en date du 8 décembre 1950, concernant la fixation des salaires minima des conducteurs de véhicules auto- et hippomobiles, âgés de moins de vingt et un ans, et des ouvriers manœuvres dans les entreprises de transport, sont rendues obligatoires.

Arrêté royal du 15 mars 1951

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale de l'industrie transformatrice du bois, en date du 3 novembre 1950, concernant la fixation du salaire dans l'industrie du meuble, la fabrication de sièges, la menuiserie en atelier, la fabrication de contreplaqué et panneaux comprimés (Moniteur, 8 avril 1951, p. 2640).

Arrêté ministériel du 28 mars 1951

complétant l'arrêté ministériel du 7 mars 1951 fixant les prix maxima de vente de certains articles de coton (Moniteur, 6 avril 1951, p. 2550).

Arrêté ministériel du 2 avril 1951

relatif aux prix de remorquage à appliquer pour tout contrat de remorquage conclu à l'intervention du Groupement belge du Remorquage (Moniteur, 19 avril 1951, p. 2944).

Arrêté ministériel du 11 avril 1951

fixant les prix maxima de vente de certains articles de coton (Moniteur, 16-17 avril 1951, p. 2851).

Arrêté ministériel du 12 avril 1951

modifiant et complétant l'arrêté ministériel du 7 mars 1951 fixant les prix de vente maxima de certains produits de la savonnerie (Moniteur, 21 avril 1951, p. 3004).

Arrêté ministériel du 16 avril 1951

modifiant l'arrêté ministériel du 1^{er} mars 1951, bloquant les prix des industries consommatrices de charbon et modifiant l'arrêté ministériel du 28 septembre 1949, fixant les prix de vente maxima des charbons et agglomérés de houille et de lignite au départ des charbonnages ou des fabriques d'agglomérés (Moniteur, 18 avril 1951, p. 2942).

Les dispositions de cet arrêté concernent les organismes de coordination de la production électrique.

Arrêté ministériel du 17 avril 1951

modifiant l'arrêté ministériel du 28 septembre 1949, fixant les prix de vente maxima des charbons et agglomérés de houille et de lignite au départ des charbonnages ou des fabriques d'agglomérés, modifié par les arrêtés ministériels des 27 janvier 1950 et 1^{er} mars 1951 et réglementant les prix des industries consommatrices de charbons et de coques (Moniteur, 20 avril 1951, p. 2967).

Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 28 septembre 1949 précité sont remplacées par les suivantes :

« Les prix de vente maxima des charbons et agglomérés de houille sont fixés comme suit, en francs, par tonne, sur wagon de la Société nationale des Chemins de fer belges ou de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux, au départ des charbonnages ou des fabriques d'agglomérés :

Catégories	Gras	3/4 gras	1/2 gras	1/4 gras	Maigres
Schlamms (20 % cendres, 20 % eau).....	360	360	340	320	320
Bruts (20 % cendres, 3 % eau) :					
0/2.....	525	525	525	495	495
0/5.....	540	540	540	510	510
Mixtes (20 % cendres, 7 % eau).....	515	515	495	465	465
Lavés (10 % cendres, 7 % eau) :					
0/5.....	—	—	630	585	585
2/5, 2/6.....	—	—	670	630	630
0/10.....	700	690	670	630	630
Fines à coques.....	700	700	—	—	—
Classés :					
5/10.....	770	770	840	800	800
10/18.....	795	845	985	1.085	1.085
12/22.....	—	—	—	—	1.195
18/30.....	845	1.000	1.245	1.345	1.345
30/50.....	895	1.100	1.270	1.270	1.270
50/80.....	895	1.000	1.190	1.140	1.140
80/120.....	—	—	1.060	1.060	1.060
Criblés.....	820	950	985	985	985
Gailleries.....	—	—	985	985	985
Briquettes :					
Type Marine.....	—	—	900	—	—
Type II.....	—	—	875	—	—
Boulets :					
Moins de 10 % de cendres.....	—	—	870	—	855
10 à 14 % de cendres.....	—	—	835	—	815
Plus de 14 % de cendres.....	—	—	805	—	785

Arrêté royal du 21 avril 1951

rendant obligatoires les décisions de la Commission paritaire nationale de l'industrie transformatrice du bois, en date du 24 janvier 1951 (Moniteur, 27 avril 1951, p. 3247).

Les dispositions des décisions de la Commission pari-

taire nationale de l'industrie transformatrice du bois, en date du 24 janvier 1951, concernant la fixation des salaires minima dans l'industrie de la caisserie, tonnellerie et combustibles ligneux, ainsi que la détermination des modalités de paiement de la prime compensatoire octroyée lors de la conclusion de la convention nationale publiée au *Moniteur belge* du 13 janvier 1951, sont rendues obligatoires.

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté ministériel du 2 mars 1951

fixant les tarifs de soins de santé en matière d'assurance obligatoire en cas de maladie ou d'invalidité. — Errata (Moniteur, 4 avril 1951, p. 2460).

Arrêté royal du 9 mars 1951

portant coordination des lois et arrêtés-lois relatifs aux vacances annuelles des travailleurs salariés. — Errata (Moniteur, 19 avril 1951, p. 2943).

Loi du 20 mars 1951

portant prorogation de la loi du 29 mai 1948, en vue d'encourager l'initiative privée à la construction d'habitations à bon marché et à l'acquisition de petites propriétés terriennes (Moniteur, 7 avril 1951, p. 2575).

Loi du 23 mars 1951

portant approbation de la Convention générale entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg sur la sécurité sociale, et de l'Accord complémentaire sur le régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs des mines et des carrières souterraines, signés à Luxembourg, le 3 décembre 1949 (Moniteur, 5 avril 1951, p. 2486).

Arrêté ministériel du 28 mars 1951

fixant, en ce qui concerne l'industrie hôtelière, les taux forfaitaires de rémunération pour le calcul des cotisations de sécurité sociale des employeurs et des travailleurs rémunérés principalement au pourboire (Moniteur, 14 avril 1951, p. 2749).

Arrêté royal du 24 avril 1951

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique du Fonds provisoire de soutien des chômeurs involontaires (Moniteur, 30 avril-1^{er} mai 1951, p. 3362).

Arrêté royal du 27 avril 1951

modifiant certaines dispositions relatives à la sécurité sociale des travailleurs, des ouvriers mineurs

et assimilés et concernant le fonctionnement de l'Office National de Sécurité Sociale (Moniteur, 30 avril-1^{er} mai 1951, p. 3363).

Vu l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, modifié par les arrêtés-lois des 3 août 1945, 6 septembre 1946 et par la loi du 27 mars 1951, notamment l'article 3;

Vu l'arrêté-loi du 10 janvier 1945 concernant la sécurité sociale des ouvriers mineurs et assimilés, modifié par l'arrêté-loi du 14 avril 1945 et par la loi du 27 mars 1951, notamment l'article 2;

Vu l'arrêté du Régent du 16 janvier 1945 concernant le fonctionnement de l'Office national de sécurité sociale, modifié par l'arrêté du Régent du 4 septembre 1945, notamment l'article 1^{er};

Considérant qu'en raison des nécessités économiques, il s'avère nécessaire de procéder à une adaptation appropriée du montant maximum des rémunérations pris en considération pour le calcul des cotisations de sécurité sociale;

Vu l'avis du Conseil d'Etat;

Sur la proposition de Nos Ministres qui en ont délibéré en Conseil,

Article 1^{er}. — Est portée à 5.000 francs, la limite de 4.000 francs par mois visée :

1^o à l'article 3, alinéas 1, 3 et 9, de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, modifié par la loi du 27 mars 1951;

2^o à l'article 2, alinéas 1, 1^o, 2, 1^o, et 8 de l'arrêté-loi du 10 janvier 1945 concernant la sécurité sociale des ouvriers mineurs et assimilés, modifié par la loi du 27 mars 1951.

Art. 2 — L'article 1^{er} de l'arrêté du Régent du 16 janvier 1945 concernant le fonctionnement de l'Office national de sécurité sociale, modifié par l'arrêté du Régent du 4 septembre 1945, est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 1^{er}. — Les limites prévues à l'article 3, alinéas 1^{er} et 3, 1^o, de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944, modifié par la loi du 27 mars 1951, sont déterminées d'après les modalités suivantes :

» 1^o Lorsque la rémunération du travail coïncide avec le mois civil, les cotisations sont calculées sur les rémunérations afférentes à cette période et limitées à 5.000 francs ou, si la durée des prestations de travail ne dépasse pas quatre heures par jour, à 2.500 francs.

» Pour les travailleurs rémunérés par mois civil et engagés ou licenciés dans le courant d'un mois, la limite à appliquer pour les fractions de mois est obtenue en multipliant le nombre de jours de travail prestés pendant cette partie de mois par 200 francs ou, si la durée des prestations de travail ne dépasse pas quatre heures par jour, par 100 francs.

» 2^o Lorsque la rémunération porte sur une période ne coïncidant pas avec le mois civil, la limite jusqu'à concurrence de laquelle la rémunération entre en ligne de compte pour le calcul des cotisations est obtenue pour chaque travailleur en multipliant par 200 francs le nombre de journées de travail couvertes par les paies du trimestre.

» Le montant de 200 francs est réduit à 100 francs pour les journées au cours desquelles la durée des prestations de travail ne dépasse pas quatre heures, exception faite du samedi de la semaine anglaise.

» 3° Pour l'application des dispositions qui précèdent, il y a lieu d'entendre :

» a) par journée de travail :

» les journées effectivement consacrées au travail ainsi que les jours de repos compensatoire prévus à l'article 4, alinéa 4, de la loi du 14 juin 1921 instituant la journée de huit heures et la semaine de quarante-huit heures;

» b) par trimestre :

» la période commençant le premier jour de travail couvert par la première paie d'un trimestre civil et se terminant le dernier jour de travail couvert par la dernière paie de ce trimestre civil. »

Art. 3. — Les autres modalités particulières d'application de la limite prévue aux articles 1^{er} et 2 du présent arrêté seront fixées ultérieurement par arrêté royal, en ce qui concerne les travailleurs dont les prestations sont inférieures ou supérieures à huit heures par jour

ou à quarante-huit heures par semaine, notamment les travailleurs occupés dans :

a) les entreprises où le travail hebdomadaire de quarante-huit heures est réparti sur moins de six jours;

b) les entreprises où la durée du travail hebdomadaire n'atteint pas quarante-huit heures réparties sur moins de six jours;

c) les entreprises dans lesquelles l'exécution des travaux ne peut être, en raison de leur nature, interrompue;

d) les entreprises dans lesquelles la durée du travail excède huit heures par jour en vertu d'une réglementation particulière.

Art. 4. — Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 5. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge* et sort ses effets le 1^{er} mai 1951.

XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE

Arrêté royal du 7 mars 1951

relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre (immeubles d'habitation), des coefficients d'indemnisation intégrale applicables pour le premier trimestre de 1951 (arrêté n° 14) (Moniteur, 14 avril 1951, p. 2760)

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

Deux nouveaux tableaux, relatifs l'un aux opérations de l'Union Européenne de Paiements (Règlement des positions des pays membres) et l'autre à sa situation comptable détaillée à la fin de chacune des périodes comptables depuis le début de l'Accord, seront publiés régulièrement dans ce *Bulletin*, sous le numéro 88. Pour rendre la lecture de ces tableaux plus aisée, nous donnons ci-après les explications que l'Union Européenne de Paiements a données concernant les en-têtes de colonne.

Le premier tableau indique dans la colonne (1) (position brute) le total des déficits et le total des excédents enregistrés chaque mois depuis le 1^{er} juillet 1950 pour chaque pays à l'égard de l'ensemble de tous les autres pays membres.

La colonne (2) donne la position nette de chaque pays membre une fois effectuées automatiquement par l'Union Européenne de Paiements ces deux séries de compensations.

Les colonnes (3) et (4) indiquent respectivement le montant des ressources bilatérales existantes et, le cas échéant, le montant du solde initial utilisé par le pays considéré pour régler sa position nette avant utilisation de son quota. Le reste de la position nette, appelé déficit ou excédent comptable, est réglé par utilisation du quota en partie sous forme de crédit et en partie sous forme de versements d'or, dans des proportions déterminées.

On appelle « ressources existantes » les montants des soldes bilatéraux existant au moment de l'entrée en vigueur de l'Union Européenne de Paiements et qui, aux termes d'accords entre les pays intéressés, peuvent être utilisés par le créancier, à sa demande, pour couvrir son déficit net dans l'Union Européenne de Paiements.

Les « soldes initiaux » ont été attribués à certains pays pour servir d'amortisseurs à des déséquilibres que l'on avait considérés comme « structurels » : ils doivent être utilisés avant le quota — un créancier employant son solde initial débiteur, s'il en a un, pour régler son excédent net et un débiteur utilisant son solde initial créancier, s'il en a un, pour régler son déficit net.

Les chiffres sont exprimés en millions d'unités de compte (chaque unité de compte ayant à l'heure actuelle, la même valeur or que le dollar des Etats-Unis, soit 0,88867088 gr. d'or fin).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE											CALL-MONEY		
	Escompte					Prêts et avances sur (*)						En chambre de compensation	Hors compensation	
	Acceptations de banques et effets documentaires acceptés préalablement visés par la B. N. B.		Traites acceptées		Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941) (3)			Autres effets publics
	représentatifs d'export. de marchandises (1)	représentatifs d'import. de marchandises (2)	domiciliées en banque	non domiciliées en banque										
1949 Moyen. annuelle	2,88	3,44	3,44	3,09	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,23	1,25
1950 Moyen. annuelle	2,73	3,42	3,42	3,67	4,67	5,17	2,—	2,1875	2,375	5,17	(4)5,—	5,17	1,25	1,25
Moyennes mensuelles :														
1950 Février	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Mars	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Avril	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Mai	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Juin	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Juillet	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Août	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Sept. (à partir du 11)	3,—	3,75	3,75	4,—	5,—	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	1,25	1,25
Octobre	3,—	3,75	3,75	4,—	5,—	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	1,25	1,25
Novembre	3,—	3,75	3,75	4,—	5,—	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	1,25	1,25
Déc. (à partir du 7)	3,75	3,75	3,75	4,—	5,—	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	1,25	1,25
1951 Janvier	3,75	3,75	3,75	4,—	5,—	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	1,25	1,25
Février	3,75	3,75	3,75	4,—	5,—	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	1,25	1,25
Mars	3,75	3,75	3,75	4,—	5,—	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	1,25	1,25
Avril	3,75	3,75	3,75	4,—	5,—	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	1,25	1,25

N. B. — Les warrants sont escomptés au taux des traites acceptées domiciliées en banque.

(1) Avant le 31 décembre 1949, cette colonne était intitulée : « Acceptations de banques préalablement visées par la Banque Nationale de Belgique et représentatives d'exportations de marchandises ».

(2) Avant le 31 décembre 1949, cette colonne était intitulée : « Traités acceptés domiciliés en banques; traités acceptés ou documentaires représentatives d'importations ou d'exportations de marchandises; acceptations de banques visées par la Banque Nationale de Belgique et représentatives d'importations de marchandises; warrants ».

(3) Ce taux s'appliquait jusqu'au 31 décembre 1949 aux certificats émis en règlement des créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3 février 1942).

(4) Moyenne des sept premiers mois.

(*) Quotité de l'avance en avril 1951 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948)	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943) ..	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947)	90 %	Autres effets publics	80 %

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie Comptes de dépôts à 1 an
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 50.000 fr.	50.000 à 100.000 fr.	au delà de 100.000 fr.	
1949 Moyenne annuelle...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
1950 Moyenne annuelle...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Moyennes mensuelles :									
1950 Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
1951 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50

(*) Moyenne de quatre banques.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. fin	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			(1) 20,06	42,75		
1949 30 décembre	248/0	35	113. 4	453/0	64,00	73,25	171. 2	82
1950 30 décembre	248/0	35	112.11	450/9	70,00	80,00	187. 2	90
Moyennes mensuelles :								
1950 Février	248/0	35	116. 1	464/3	64,00	73,25	182.11	88
Mars	248/0	35	116. 0	464/0	63,96	73,08	184. 7	89
Avril	248/0	35	116. 9	466/3	63,00	71,75	186.14	90
Mai	248/0	35	118.14	475/6	63,41	72,75	189.12	91
Juin	248/0	35	115. 1	460/3	63,50	72,75	180.13	87
Juillet	248/0	35	114. 9	458/3	63,50	72,75	179. 7	86
Août	248/0	35	113.14	455/6	63,50	72,75	178.13	86
Septembre	248/0	35	112.15	451/9	63,50	72,75	181.10	87
Octobre	248/0	35	110. 1	440/3	64,88	74,95	181. 4	87
Novembre	248/0	35	108. 1	432/3	70,00	80,00	178.15	88
Décembre	248/0	35	109.13	439/3	70,00	80,00	184. 6	89
1951 Janvier	248/0	35	112.12	451/0	76,18	88,31	189. 2	91
Février	248/0	35	113. 5	453/3	73,50	90,16	191.10	92
Mars	248/0	35	113. 4	453/0	78,50	90,16	193. 1	93
Avril	248/0	35	116.14	467/6	78,50	90,16	199.11	96

(1) Cotation par oz. stand.

N. B. — 1 oz. troy = 31,1035 grammes; 1 tola = 11,6638 grammes; 1 roupie = 16 annas; 1 roupie = 18 pence.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 30 AVRIL 1951

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(en francs belges)

DEVICES	Cours contractuel ou moyen	Transferts		Billets (1)	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 livre sterling	140,—	139,90	140,10	139,35	141,—
100 florins Pays-Bas	1.315,7908	1.314,—	1.317,—	1.310,—	1.325,—
1 couronne suédoise	9,6652	9,64	9,69	9,60	9,75
1 deutsche Mark	11,90475	11,88	11,93	—	—
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne danoise	7,2389	7,21	7,26	7,15	7,30
1 couronne norvégienne	7,—	6,98	7,02	6,95	7,05
100 escudos	173,913	173,—	174,80	—	—
100 couronnes tchéco-slovaques	100,—	99,70	100,30	99,—	101,—

(1) Le Conseil de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change a décidé, en date du 24 avril 1951, de supprimer l'obligation imposée jusqu'à cette date de négocier certains billets étrangers aux taux officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique. En conséquence, la Banque Nationale de Belgique a supprimé, à partir du 9 mai 1951, les cours billets qu'elle avait fixés au lendemain de la dévaluation du franc belge, le 22 septembre 1949.

COURS OFFICIELS DES CHANGES

arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles

(en francs belges)

Périodes	100 francs suisses	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien
1950 Moyenne annuelle	1.161,88	50,21	14,35 (1)	46,62 (2)
Moyennes mensuelles :				
1950 Février	1.163,45	49,99		
Mars	1.166,40	50,08		
Avril	1.168,97	50,20		
Mai	1.168,96	50,19		
Juin	1.164,64	50,32	14,29 (3)	45,76 (4)
Juillet	1.161,91	50,40	14,32	45,82
Août	1.160,24	50,40	14,35	45,82
Septembre	1.157,74	50,40	14,37	45,82
Octobre	1.154,63	50,29	14,37	47,04 (5)
Novembre	1.153,58	50,26	14,36	47,98
Décembre	1.159,61	50,—	14,35	47,41
1951 Janvier	1.167,91	50,12	14,31	47,56
Février	1.169,90	50,27	14,29	47,85
Mars	1.168,26	50,39	14,30	48,16
Avril	1.166,08	50,40	14,29	47,56

(1) Moyenne du 19 juin au 31 décembre 1950.

(2) Moyenne du 28 juin au 31 décembre 1950.

(3) Moyenne du 19 juin au 30 juin 1950.

(4) Moyenne du 26 juin au 30 juin 1950.

(5) Moyenne du 18 octobre au 31 octobre 1950. Le dollar canadien n'a pas été coté du 2 octobre au 13 octobre 1950.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATIONS DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		2 janvier 1951	1 ^{er} février 1951	1 ^{er} mars 1951	2 avril 1951	2 mai 1951
I. — Dette intérieure directe de l'Etat belge (Intérêts à bonifier).						
Dette 2 1/2 %	100,—	55,50	54,80	53,40	53,15	52,85
Dette 3 %, 2 ^e série (1) (2)	100,—	80,10	88,90	89,—	88,95	88,90
Dette 3 1/2 %, 1937	100,—	79,30	78,90	78,50	78,40	78,25
Dette 3 1/2 %, 1943 (1) (2)	100,—	78,05	77,30	70,20	76,15	75,75
Dette unifiée 4 %	100,—	89,—	87,35	86,50	86,75	86,55
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 (2)	100,—	86,25	84,35	83,75	83,75	83,70
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942, 1 ^{re} série	100,—	104,85	104,60	104,95	104,85	104,80
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 1/2 %, 1943 (1) (2) (3)	100,—	101,50	101,30	101,55	101,05	100,75
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 1/2 %, 1944, 1 ^{re} série (1) (2)	100,—	96,50	96,60	96,65	96,60	95,70
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 (2)	100,—	98,55	98,30	97,60	98,15	98,30
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 (2)	100,—	99,90	99,70	98,30	98,75	98,50
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 (2)	100,—	96,40	95,50	94,25	94,85	94,65
Emprunts à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.015,—	990,—	979,—	977,—	963,—
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	476,—	471,—	464,—	461,—	456,—
Emprunts à lots 1941 (3 %) jusqu'en 1946; 3 1/2 % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	881,—	876,—	872,—	870,—	864,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'Etat (Intérêts à bonifier).						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	479,—	474,—	476,—	467,—	456,—
Emprunt de la Reconstr. 1 ^{re} tranche 1947 (2 %) jusqu'en 1957; ensuite 5 % (2)	1.000,—	985,—	968,—	955,—	953,—	949,—
Emprunt de la Reconstr. 2 ^e tranche 1949 (2 %) jusqu'en 1958; ensuite 5 % (2)	1.000,—	987,—	975,—	960,—	960,—	959,—
Emprunt de la Reconstr. 3 ^e tranche 1950 (2 %) jusqu'en 1960; ensuite 5 % (2)	1.000,—	990,—	975,—	960,—	960,—	966,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 % (1) (2)	500,—	552,—	535,—	529,—	535,—	538,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 % (1) (2)	500,—	544,—	535,—	531,—	533,—	534,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 % (1) (2)	500,—	431,—	433,—	427,—	431,—	434,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 %, coup. janvier-juillet (1) (2) (4) ...	100,—	67,60	66,80	65,10	65,00	65,20
Régie des Télégraphes et Téléphones, 3 1/2 %, 1943	100,—	82,20	82,—	81,35	80,20	79,70
Régie des Télégraphes et Téléphones, 4 1/2 %, 1949 (2)	100,—	98,75	98,—	96,90	96,95	97,—
Régie des Télégraphes et Téléphones, 4 %, 1950 (2)	100,—	96,20	94,90	95,45	95,45	95,15
III. — Dette directe de la colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	220,—	219,—	214,—	213,—	212,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dette coloniale 1904, 3 % (1) (2)	100,—	72,10	71,80	71,50	71,20	70,90
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	93,20	93,10	91,95	91,45	91,50
(*) Dette coloniale 1937, 3 1/2 %	100,—	80,80	80,75	80,05	79,75	79,90
Dette coloniale 1950-60, 4 % (2)	100,—	—	99,55	97,15	97,40	98,80
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 (2)	100,—	100,20	100,50	99,85	99,85	99,90

(*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.

(1) Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944.

(2) Titres créés après le 6 octobre 1944.

(3) Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.

(4) Emprunts 1930, 1931, 1932, 1934, 1935 et 1936.

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

Source : Institut National de Statistique.

15

DATES	Indice général	Assurances, banques, soc. à portef.	Entr. immobili., hypothécaires et hôtelières	Tramways, chemins de fer écon. et vicinaux	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entrepr. de gaz et d'électricité	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glacières	Verreries	Industrie de la construction	Industries textiles et soieries	Entreprises coloniales	Alimentation	Diverses
Indices par rapport aux cours du mois précédent																	
1951 2 avril	101	103	99	102	104	105	103	100	101	95	100	101	102	100	104	101	100
2 mai	103	98	97	97	99	98	99	103	101	97	101	102	102	96	104	100	95
Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100																	
1950 1 ^{er} mars	171	161	119	70	84	149	171	132	153	181	91	156	215	224	293	142	164
3 avril	169	156	114	68	84	155	165	129	152	178	86	147	212	221	287	142	164
2 mai	172	159	113	69	83	158	168	138	155	177	87	144	211	217	295	150	173
1 ^{er} juin	172	159	113	68	85	156	168	145	153	172	91	139	206	211	300	148	166
3 juillet	167	152	112	64	81	149	160	146	143	161	92	138	196	204	299	144	162
1 ^{er} août	171	154	102	62	78	143	165	141	140	161	89	131	188	200	324	139	158
1 ^{er} septembre	176	152	102	61	79	145	177	148	148	184	89	134	192	217	330	140	157
2 octobre	179	157	108	61	83	153	174	157	150	191	88	134	191	207	332	142	163
3 novembre	183	159	108	64	83	156	175	163	155	191	97	135	196	213	342	146	168
1 ^{er} décembre	178	155	104	63	78	149	168	158	151	178	90	129	190	212	341	142	161
1951 2 janvier	185	163	100	60	76	147	167	158	149	180	84	120	184	211	378	139	158
1 ^{er} février	196	171	114	62	84	159	185	181	158	205	96	132	194	242	386	146	167
1 ^{er} mars	197	169	112	62	83	162	184	189	155	204	90	129	195	241	390	149	177
2 avril	199	174	111	63	86	170	190	189	157	193	90	130	193	240	407	150	176
2 mai	204	170	108	61	85	167	188	195	158	188	91	133	201	230	423	150	169

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1949.....	244	189	173	9.629	8.119	9.818	8.292
1950.....	246	191	180	14.734	11.698	14.925	11.878
1950 Février.....	20	16	16	969	819	985	835
Mars.....	23	16	15	1.050	803	1.066	818
Avril.....	18	15	14	975	756	990	770
Mai.....	19	14	14	951	741	965	755
Juin.....	22	15	15	1.699	1.142	1.714	1.157
Juillet.....	20	15	14	938	819	953	833
Août.....	21	15	14	1.062	983	1.077	997
Septembre.....	21	21	19	1.510	1.336	1.531	1.355
Octobre.....	22	17	16	1.504	1.168	1.521	1.184
Novembre.....	19	15	13	1.477	1.108	1.492	1.121
Décembre.....	20	14	13	1.188	1.047	1.202	1.060
1951 Janvier.....	22	18	17	1.701	1.644	1.719	1.661
Février.....	20	21	19	2.166	1.771	2.177	1.790
Mars.....	20	19	18	1.847	1.531	1.866	1.549
Avril.....	21	18	17	1.731	1.518	1.749	1.535

16

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES DE VALEURS A REVENU FIXE

DATES	TYPES DOMINANTS										OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers	
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)					Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales		Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales			
4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %			
1950 1 ^{er} mars.....	90,55	89,10	93,30	90,36	97,38	4,42	4,49	4,29	4,43	4,63	95,27	4,59
3 avril.....	90,75	91,—	93,65	90,19	96,86	4,41	4,40	4,27	4,44	4,65	94,80	4,61
2 mai.....	91,20	91,55	94,41	91,56	97,37	4,39	4,37	4,24	4,37	4,63	95,32	4,58
1 ^{er} juin.....	91,70	92,25	94,99	91,52	97,07	4,36	4,34	4,21	4,37	4,64	95,39	4,58
3 juillet.....	92,05	92,25	95,75	91,41	95,84	4,35	4,34	4,17	4,38	4,70	94,67	4,62
1 ^{er} août.....	91,05	92,30	95,50	89,70	96,55	4,39	4,33	4,18	4,51	4,67	94,01	4,65
1 ^{er} septembre.....	91,45	92,60	95,55	89,08	96,33	4,37	4,32	4,18	4,49	4,68	94,33	4,63
2 octobre.....	89,20	93,—	94,19	89,01	95,46	4,48	4,30	4,25	4,49	4,72	93,56	4,67
3 novembre.....	89,20	93,—	93,89	89,42	96,06	4,48	4,30	4,26	4,47	4,69	94,08	4,64
1 ^{er} décembre.....	89,20	93,50	93,53	89,02	95,07	4,48	4,28	4,28	4,49	4,74	93,41	4,68
1951 2 janvier.....	89,—	93,20	92,91	88,11	95,24	4,49	4,29	4,31	4,54	4,73	93,24	4,68
1 ^{er} février.....	87,35	93,10	p 89,36	p 88,73	p 96,22	4,58	4,30	p 4,48	p 4,51	p 4,68	p 95,13	p 4,67
1 ^{er} mars.....	86,50	91,95	p 87,97	p 87,27	p 95,07	4,62	4,35	p 4,55	p 4,58	p 4,73	p 93,78	p 4,74
2 avril.....	86,75	91,45	p 87,23	p 87,24	p 93,99	4,61	4,37	p 4,59	p 4,59	p 4,79	p 93,—	p 4,78
2 mai.....	86,55	91,50	p 86,83	p 87,11	p 93,72	4,62	4,37	p 4,61	p 4,59	p 4,80	p 92,94	p 4,78

N B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de mars 1939, p. 187

**V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES**

Tableau rétrospectif

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

17

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1949.....	1.274	2.276.205	1.852.443	976	305.791	292.958	775	7.849.624	8.649.086	8.363.713
1950.....	1.284	2.235.507	1.953.204	1.111	434.418	402.543	851	7.090.563	9.258.665	8.342.571
1950 Janvier.....	131	182.442	172.936	110	36.458	32.280	51	309.990	401.858	328.910
Février.....	99	69.686	63.125	99	29.969	28.606	44	697.748	664.247	472.237
Mars.....	125	155.222	141.961	108	38.712	35.747	75	450.632	507.102	477.724
Avril.....	113	225.970	216.032	89	30.431	30.140	84	1.275.409	783.362	744.055
Mai.....	122	472.922	434.799	96	37.174	34.479	89	636.047	1.816.970	1.609.517
Juin.....	107	188.794	150.124	92	31.301	30.072	83	785.188	1.555.371	1.364.213
Juillet.....	103	130.580	97.502	68	25.701	24.797	53	443.394	348.017	342.592
Août.....	87	102.213	96.839	80	50.928	37.395	38	166.785	263.039	260.938
Septembre.....	92	90.898	87.388	75	36.548	35.840	47	253.931	327.088	279.877
Octobre.....	110	339.632	232.283	83	42.191	41.059	74	143.502	312.618	302.744
Novembre.....	79	134.480	121.655	73	37.980	35.460	63	566.439	420.982	408.906
Décembre.....	123	188.185	181.737	127	38.975	36.618	144	1.506.347	1.963.311	1.827.409
1951 Janvier.....	76	366.485	161.387	115	48.219	42.277	41	329.301	278.386	213.902
Février.....p	—	74.051	65.323	—	20.422	18.517	—	—	162.798	154.638
Mars.....p	—	67.770	45.617	—	24.427	23.957	—	—	212.435	196.750

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		Émissions nettes (4)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporations de réserves au capital (3)	
1949.....	(5) 73	(5) 1.908.162	(5) 13.140.144	3.839	1.658.586	7.116.851	(5) 3.645.678
1950.....	55	1.092.672	13.021.262	56.445	2.008.594	6.695.930	3.142.211
1950 Janvier.....	6	89.700	710.458	—	149.254	264.457	210.115
Février.....	3	53.000	816.902	125	65.912	257.703	293.478
Mars.....	3	102.000	801.036	—	106.998	396.704	253.730
Avril.....	1	25.000	1.064.763	—	194.686	640.548	179.993
Mai.....	—	—	2.327.066	4.160	407.530	1.466.917	208.508
Juin.....	3	55.500	1.830.966	1.653	156.593	1.116.296	328.673
Juillet.....	6	84.500	588.798	—	90.921	260.567	197.903
Août.....	—	—	416.180	—	79.848	251.004	64.320
Septembre.....	1	30.000	484.534	—	116.959	196.919	119.227
Octobre.....	5	117.000	811.441	266	229.261	209.161	254.940
Novembre.....	—	—	593.442	—	56.964	345.468	163.589
Décembre.....	3	26.500	2.216.971	10.000	240.313	1.522.465	319.486
1951 Janvier.....	3	61.000	754.090	—	132.650	112.777	233.139
Février.....p	—	—	257.271	—	44.534	129.729	44.534
Mars.....p	—	—	304.632	—	59.948	155.116	59.948

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Comprises dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Comprises dans les augmentations de capital.

(4) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

(5) Par suite de rectifications, les montants annuels ne correspondent pas aux totaux des douze montants mensuels correspondants.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions

(milliers de francs)

ANNEE 1950

Source : Institut National de Statistique.

— 314 —

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				EMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission dans les montants libérés (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature		Aug- menta- tions de capital	Incorporation de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Mont- tant		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Mont- tant nomi- nal	Mont- tant libéré sur valeur nominale									anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Mont- tant	Nombre	Mont- tant			Nombre	Mont- tant
							Constitutions de sociétés	Aug- menta- tions de capital	Nombre	Mont- tant	Nombre	Mont- tant														
Banques	—	—	—	—	—	4	109.500	16.500	16.500	—	—	—	375	—	—	—	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	
Assurances	1	500	500	—	—	17	139.900	214.570	113.500	—	—	—	750	—	—	5.000	78.400	—	—	1	5.000	2	14.000	—	—	
Opér. financ. et immobil.	79	164.109	153.215	24	10.160	10.060	744.372	424.433	377.678	3	72.142	—	—	96.429	7.260	12.558	282.657	23	145.070	2	47.250	12	176.061	—	—	
Commerce de détail	116	26.825	25.576	201	22.245	22.021	298.504	253.237	244.202	—	—	—	—	18.246	10.423	39.090	199.899	81	23.777	3	1.978	3	1.340	—	—	
Com. de gros et com. extér.	303	260.208	240.120	231	69.124	65.579	140.741	280.702	198.062	5	8.500	—	310	145.554	40.560	38.730	71.577	140	59.803	1	2.000	12	16.270	—	—	
Fabrications métalliques	96	129.296	108.963	28	17.015	16.909	582.403	726.606	554.143	9	112.000	700	—	78.745	13.345	45.837	370.062	51	44.415	—	—	8	27.577	—	—	
Métallurgie du fer	3	9.200	8.294	2	2.000	2.000	441.133	496.854	279.654	5	225.000	—	—	6.653	1.971	304	223.050	2	400	—	—	6	200.725	—	—	
Métaux non ferreux	7	4.380	4.280	2	250	100	82.121	106.928	106.928	9	—	—	—	3.577	48	215	73.676	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie textile	67	98.074	88.364	53	37.485	37.311	375.156	677.914	668.624	6	23.000	—	753	66.974	29.003	26.602	606.255	48	37.257	—	—	12	26.868	—	—	
Industries alimentaires	49	84.779	82.640	35	25.191	24.686	475.145	726.224	718.646	3	70.700	—	—	68.742	19.461	33.377	652.906	45	39.551	—	—	12	85.038	—	—	
Industrie du bois	42	46.010	44.713	35	9.066	8.988	22.420	63.915	63.915	1	5.310	—	—	32.554	6.910	7.153	49.288	19	14.134	—	—	1	375	—	—	
Industrie chimique	43	50.235	39.905	18	5.290	5.230	201.920	130.720	122.438	—	—	—	—	22.586	3.351	17.150	88.469	33	89.671	—	—	4	3.556	—	—	
Industrie du verre	2	1.820	1.320	3	270	270	52.750	56.458	52.202	—	—	—	266	820	160	9.088	42.050	2	500	1	7.500	—	—	—	—	
Electricité	—	—	—	—	—	—	1.112.722	135.993	116.013	5	184.500	—	—	—	—	33.909	75.084	2	5.270	—	—	1	1.993	—	—	
Gaz	—	—	—	—	—	—	21.150	127.325	127.325	2	50.000	—	—	—	—	25	127.300	1	550	—	—	—	—	—	—	
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	380	—	—	—	—	—	—	
Cuir	12	10.400	9.950	13	7.260	6.310	39.330	61.820	61.820	2	4.500	—	—	7.798	3.890	3.500	44.800	14	3.355	—	—	2	1.200	—	—	
Papier et imprimerie	13	41.641	41.641	14	7.835	7.524	104.959	403.947	403.947	1	20	—	150	38.030	5.289	3.141	388.811	7	4.871	1	1.000	1	298.800	—	—	
Transport	29	13.954	13.528	48	8.022	7.897	209.942	875.924	874.804	—	—	—	—	7.824	5.664	1.379	847.747	38	13.796	—	—	3	13.524	—	—	
Tourisme	26	16.790	14.837	24	9.935	9.855	9.765	15.780	15.343	1	2.000	—	—	10.452	8.470	3.900	10.050	21	15.571	—	—	1	960	—	—	
Intermédiaires	65	14.150	11.389	51	8.270	7.070	10.203	15.916	11.196	—	—	—	—	2.713	3.240	395	6.962	17	18.265	—	—	—	—	—	—	
Déchets et mat. de récupér.	7	3.300	2.728	3	1.350	1.146	500	1.500	1.500	—	—	—	—	885	730	—	1.500	2	1.170	—	—	—	—	—	—	
Constructions	48	49.457	45.083	28	7.768	7.303	68.436	99.954	91.723	3	23.000	—	—	33.107	4.835	8.795	69.783	23	8.192	—	—	2	2.962	—	—	
Charbons	1	250	250	—	—	—	332.641	1.622.260	1.622.260	2	100.000	—	—	200	—	25.760	1.596.500	—	—	3	26.760	2	25.851	—	—	
Terre cuite	6	14.770	14.770	4	2.261	2.180	6.070	36.780	36.780	—	—	—	—	13.426	2.706	—	36.780	6	8.850	—	—	—	—	—	—	
Ciment et indust. connexes.	6	8.770	8.765	2	440	440	15.094	41.286	41.286	4	160.000	—	—	6.175	310	—	41.257	2	780	—	—	1	2.930	—	—	
Carrières	10	5.925	5.825	2	650	650	18.204	47.750	47.750	—	—	—	—	4.665	181	3.670	43.130	6	4.675	—	—	—	—	—	—	
Chaux	—	—	—	—	—	—	35.200	65.800	64.600	—	—	—	—	—	—	—	63.400	1	2.000	—	—	—	—	—	—	
Industries céramiques	3	1.750	1.750	—	—	—	51.623	52.500	52.200	—	—	—	—	1.577	—	—	51.900	3	520	—	—	—	—	—	—	
Industrie du tabac	—	—	—	1	250	250	43.800	46.200	41.000	6	—	—	—	—	139	1.800	39.200	5	2.845	—	—	—	—	—	—	
Industrie du diamant	5	2.350	2.350	6	5.100	4.300	—	—	—	—	—	—	—	—	69	—	—	3	337	—	—	—	—	—	—	
Editions, librairies, presse.	26	24.404	24.194	12	1.260	1.160	32.520	35.957	34.357	—	—	—	—	21.578	602	145	28.500	13	4.435	—	—	3	3.905	—	—	
Films, théâtres, attractions.	30	15.682	15.002	19	3.185	3.185	4.066	13.203	13.043	—	—	—	—	8.409	588	6.654	5.619	18	3.089	—	—	—	—	—	—	
Artisanat	85	42.325	38.013	138	28.827	27.283	11.920	19.150	18.794	—	—	—	—	23.064	16.006	7.257	8.682	46	10.877	1	3.000	1	498	—	—	
Agric., hortic., pêche, élevage ..	8	5.815	5.815	21	13.247	13.207	1.550	1.250	1.250	—	—	—	—	4.206	11.120	150	1.000	9	104.160	—	—	1	1.950	—	—	
Divers non dénommés	54	26.676	22.841	43	12.740	12.354	19.931	25.931	25.854	1	25.000	—	—	10.584	8.915	11.234	6.790	43	28.505	1	249	3	3.200	—	—	
TOTAUX	1.242	1.173.845	1.076.621	1.061	316.496	305.268	780	5.815.151	7.921.290	7.219.337	53	1.065.672	700	2.604	735.573	204.246	346.818	6.234.084	725	697.251	14	94.737	93	909.583	—	—

(1) Coopératives : 138 sociétés constituées au capital minimum de 71.533.661 francs; 93 sociétés dissoutes au capital minimum de 23.654.075 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

17

ANNEE 1950

Source : Institut National de Statistique.

(milliers de francs)

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. limitée)				EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorpora-tions de réserves au capital (2)	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale											Montant	Montant	

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	1.242	1.173.845	1.076.621	1.061	316.496	305.268	780	5.815.151	7.921.290	7.219.337	53	1.065.672	700	2.604	1.286.637	6.234.084	555.751	94.737	890.208
Belgique et étranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	141.500	—	19.375
Congo Belge	42	1.061.662	876.583	50	117.922	97.275	71	1.275.412	1.337.375	1.123.234	2	27.000	—	53.841	721.957	461.846	621.103	58.210	4.400
Total	1.284	2.235.507	1.953.204	1.111	434.418	402.543	851	7.090.563	9.258.665	8.342.571	55	1.092.672	700	56.445	2.008.594	6.695.930	1.318.354	152.947	913.983

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	1.022	395.642	358.202	1.039	217.557	205.421	357	283.144	162.188	146.869	7	4.720	700	1.338	336.909	37.343	162.161	3.147	25.894
de 1 à 5 millions	201	456.538	423.560	64	138.061	131.870	255	750.043	657.928	598.360	14	44.000	—	25.881	500.613	300.600	188.538	18.330	80.928
de 5 à 10 millions	34	272.077	230.938	5	40.800	28.252	79	834.719	609.614	542.567	7	65.310	—	266	219.954	364.627	79.925	7.500	27.100
de 10 à 20 millions	12	193.750	129.744	3	38.000	37.000	69	1.234.488	1.012.035	979.435	8	150.500	—	10.960	154.531	747.018	55.730	25.760	42.980
de 20 à 50 millions	8	260.500	194.060	—	—	—	60	2.366.224	1.924.493	1.706.403	19	828.142	—	18.000	211.387	1.362.795	105.000	45.000	25.801
de 50 à 100 millions	6	457.000	416.700	—	—	—	18	727.775	1.291.577	1.082.057	—	—	—	—	385.200	913.967	507.000	53.210	62.480
plus de 100 millions	1	200.000	200.000	—	—	—	13	894.170	3.600.830	3.286.880	—	—	—	—	200.000	2.969.580	200.000	—	648.800
Total	1.284	2.235.507	1.953.204	1.111	434.418	402.543	851	7.090.563	9.258.665	8.342.571	55	1.092.672	700	56.445	2.008.594	6.695.930	1.318.354	152.947	913.983

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital. — (2) Comprises dans les augmentations de capital.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

Détail des émissions

(milliers de francs)

ANNEE 1950

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)						AUGMENTATION DE CAPITAL Sociétés par actions et sociétés de personnes				EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIME D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOLUTIONS Sociétés par actions et sociétés de personnes		RÉDUCTION DE CAPITAL Soc. par act. et soc. de personnes			
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporation de réserves	Réévaluation de l'immobilisé	Apportis de créances	Liquidations	Fusions	Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									par actions	de personnes					Nombre	Montant		
							Nombre	Montant	Nombre	Montant														

Banques, soc. financières	7	131.000	126.000	3	4.198	4.198	6	187.500	192.000	139.200	1	10.000	—	18.000	15.000	1.198	—	52.500	1	15.000	—	—	1	1.250
Sociétés commerciales	6	32.112	23.312	21	79.683	59.899	12	63.255	67.860	54.790	—	—	—	—	12.246	38.927	—	21.260	7	42.450	—	—	—	—
Sociétés industrielles	10	224.000	104.981	10	12.390	12.190	18	493.800	381.800	357.396	1	17.000	—	10.960	7.302	7.910	7.486	152.193	3	4.175	—	—	—	—
Mines	3	300.000	291.600	1	5.000	5.000	6	134.450	331.550	313.550	—	—	—	—	289.500	—	5.000	112.000	2	280.000	1	5.000	—	—
Construction, bâtiments	8	103.750	61.790	3	1.700	1.295	3	18.300	85.800	49.400	—	—	—	—	2.311	—	1.025	38.250	2	6.000	—	—	—	—
Sociétés agricoles	4	107.875	105.975	6	8.700	8.650	17	258.350	182.500	149.377	—	—	—	—	103.365	5.570	60.210	61.340	5	108.753	1	53.210	1	3.150
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	200	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	4	162.925	162.925	6	6.251	6.043	9	119.757	95.865	59.521	—	—	—	24.881	162.925	—	1.882	24.303	6	164.525	—	—	—	—
Totaux	42	1.061.662	876.583	50	117.922	97.275	71	1.275.412	1.337.375	1.123.234	2	27.000	—	53.841	592.649	53.705	75.603	461.846	28	621.103	2	58.210	2	4.400

(1) Coopératives : 2 sociétés constituées au capital minimum de 70.000 francs; 6 sociétés constituées sans indication de capital.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

17

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATION DE CAPITAL Sociétés par actions et sociétés de personnes			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIME D'ÉMISSION (non compris dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOLUTIONS Sociétés par actions et sociétés de personnes		RÉDUCTION DE CAPITAL Soc. par act. et soc. de personnes						
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporation de réserves Réévaluation de l'immobilisé Apports de créances	Liqui- dations		Fusions		Nombre	Montant			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	de personnes		Augmentation de capital	Nomb.	Mont.	Nomb.			Mont.	Nomb.	Mont.

Détail des émissions

JANVIER 1951

Banques, soc. financières...	4	18.500	11.420	1	5.000	1.000	3	61.400	52.500	20.400	—	—	—	8.550	—	—	—	3	11.900	—	—	—	—
Sociétés commerciales...	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	500	—	—	1	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles...	3	232.500	67.500	2	5.500	5.500	—	—	—	—	—	—	—	22.494	3.500	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines...	—	—	—	1	1.800	1.800	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction, bâtiments...	—	—	—	1	630	630	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles...	2	46.000	20.976	—	—	—	1	100.000	60.000	30.000	—	—	—	12.220	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	—	—	—	1	4.500	5.500	5.500	—	—	—	—	—	5.500	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	1	1.200	1.200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	9	297.000	99.896	6	14.130	10.130	5	165.900	117.900	55.900	—	—	—	43.264	4.000	—	5.500	4	34.400	—	—	—	—

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins...	2	2.000	2.000	1	630	630	—	—	—	—	—	—	—	1.400	—	—	—	2	1.200	—	—	—	—
de 1 à 5 millions...	—	—	—	5	13.500	9.500	1	800	3.000	3.000	—	—	—	—	4.000	—	—	—	—	—	—	—	—
de 5 à 10 millions...	4	36.500	18.420	—	—	—	2	5.100	14.900	14.900	—	—	—	7.150	—	—	5.500	—	—	—	—	—	—
de 10 à 20 millions...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	10.700	—	—	—	—
de 20 à 50 millions...	2	58.500	39.476	—	—	—	1	60.000	40.000	8.000	—	—	—	34.714	—	—	—	1	22.500	—	—	—	—
de 50 à 100 millions...	—	—	—	—	—	—	1	100.000	60.000	30.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions...	1	200.000	40.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	9	297.000	99.896	6	14.130	10.130	5	165.900	117.900	55.900	—	—	—	43.264	4.000	—	5.500	4	34.400	—	—	—	—

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	22.500	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	9	297.000	99.896	6	14.130	10.130	5	165.900	117.900	55.900	—	—	—	43.264	4.000	—	5.500	3	11.900	—	—	—	—
Totaux...	9	297.000	99.896	6	14.130	10.130	5	165.900	117.900	55.900	—	—	—	43.264	4.000	—	5.500	4	34.400	—	—	—	—

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions

(milliers de francs)

17

FEVRIER 1951

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission dans les montants libérés (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS(1) (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDU- CTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)				
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	Augmen- tations de capital		Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre	Montant												
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières	4	8.450	5.690	1	100	50	2	1.000	4.000	800	2	1.035.000	—	—	—	500	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de détail	9	3.170	3.090	17	3.230	3.230	1	1.270	830	166	1	30.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. de gros et commerce extérieur	20	15.875	13.087	15	5.641	5.401	11	8.916	12.098	12.098	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fabrications métalliques	5	4.000	4.000	2	1.210	1.210	9	23.056	101.014	100.156	2	37.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	2	12.250	10.250	10.250	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie textile	3	14.170	14.130	4	4.180	4.180	2	950	2.300	2.300	1	20.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries alimentaires	1	500	500	5	3.090	3.060	1	1.050	700	700	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du bois	1	240	240	3	1.050	1.050	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie chimique	2	6.050	6.050	1	100	100	3	3.597	9.903	9.603	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	—	—	—	2	210	210	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papier et imprimerie	—	—	—	1	400	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	2	700	700	1	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tourisme	1	500	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Intermédiaires	7	960	805	3	350	310	1	10.000	10.000	7.600	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions	3	2.100	1.300	2	1.500	940	3	2.400	3.600	3.600	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbons	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	1	500	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	1	80	65	1	30	270	270	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	2	500	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Éditions, librairie, presse	—	—	—	2	200	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	2	2.950	1.870	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat	5	5.850	5.850	6	1.030	1.030	1	700	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agric., hortic., pêche, élevage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	3	1.436	813	3	151	151	5	3.310	10.191	9.479	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	69	67.451	58.725	71	23.122	22.187	43	68.929	165.908	157.774	7	1.172.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1) Coopératives : 14 sociétés constituées au capital minimum de 4.683.000 francs; 4 sociétés dissoutes au capital minimum de 446.175 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Source: Institut National de Statistique.

(milliers de francs)

FEVRIER 1951

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTION DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorporations de réserves	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale										Montant	Liquidations	
							Montant											

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	69	67.451	58.725	71	23.122	22.187	43	68.929	165.908	157.774	7	1.172.000	—	430	63.832	134.694	23.902	—	33.800
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	69	67.451	58.725	71	23.122	22.187	43	68.929	165.908	157.774	7	1.172.000	—	430	63.832	134.694	23.902	—	33.800

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ..	54	18.665	15.352	65	14.142	13.447	25	17.092	12.025	10.261	—	—	100	19.185	5.967	9.452	—	—	1.446
de 1 à 5 millions ..	13	28.786	23.373	6	8.980	8.740	12	16.196	29.624	25.654	—	—	330	23.747	14.468	14.450	—	—	5.354
de 5 à 10 millions ..	1	6.000	6.000	—	—	—	4	26.641	34.259	31.859	1	10.000	—	7.000	24.259	—	—	—	—
de 10 à 20 millions ..	1	14.000	14.000	—	—	—	1	6.000	18.000	18.000	1	20.000	—	13.900	18.000	—	—	—	—
de 20 à 50 millions ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	142.000	—	—	—	—	—	—	27.000
de 50 à 100 millions ..	—	—	—	—	—	—	1	3.000	72.000	72.000	—	—	—	—	72.000	—	—	—	—
plus de 100 millions ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.000.000	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ..	69	67.451	58.725	71	23.122	22.187	43	68.929	165.908	157.774	7	1.172.000	—	430	63.832	134.694	23.902	—	33.800

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

VI — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITÉ PUBLIQUE (1)

(Emprunts à long et moyen terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

PÉRIODES	on	
	Belgique	à l'étranger
	millions de francs	millions
1949	14.540	fr. s. 50
1950	9.477	\$ U.S. 56
		fr. s. 60
1950 Février	1.500	—
Mars	1.650	—
Avril	3.500	—
Mai	—	—
Juin	—	—
Juillet	1.500	—
Août	—	—
Septembre	—	—
Octobre	—	—
Novembre	1.327	fr. s. 60
Décembre	—	—
1951 Janvier	—	—
Février	—	—
Mars	100	—
Avril	1.000	—

VII — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES
	Prélèvements sur comptes (2)	Remboursements nets	Avances nettes
	(milliers de francs)		
1949	1.818.541	782.096	1.960.000
1950	3.711.123	417.497	3.705.248
1950 Février	105.776	68.290	327.058
Mars	162.098	38.415	369.850
Avril	107.155	9.572	325.320
Mai	210.378	30.200	403.572
Juin	384.711	21.779	290.353
Juillet	326.975	22.274	358.614
Août	428.512	13.683	148.385
Septembre	317.419	17.255	307.295
Octobre	501.833	42.911	308.441
Novembre	429.546	18.586	267.688
Décembre	459.499	29.271	348.428
1951 Janvier	424.994	205.709	308.903
Février	487.099	38.985	316.619
Mars	512.792	35.555	415.610
Avril	306.275	56.956	375.876

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (3)

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	milliers de fr.
1949 Moyenne mens.	1.094.065
1950 Moyenne mens.	1.245.326
1950 Février	946.751
Mars	1.230.250
Avril	1.138.630
Mai	1.289.866
Juin	1.421.412
Juillet	1.313.677
Août	1.319.610
Septembre	1.426.415
Octobre	1.496.922
Novembre	1.135.242
Décembre	1.133.888
1951 Janvier	1.052.468
Février	941.405
Mars	1.063.689
Avril	1.005.874

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie).

(2) Depuis le 1^{er} juin 1950, dans les prélèvements sur comptes sont compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat.

(3) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

25

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	Dettes consolidées			Dettes à moyen terme (3)			Dettes à court terme (4)			Avoirs des particuliers en comptes-chèques postaux (5)	Dettes totales (1) (6)	
	intérieure		extérieure (1) (2)	intérieure	extérieure	totale	intérieure	extérieure (2)	totale			
	directe	indirecte										totale
1940 Mars	26.184	8.910	35.094	4.936	1.259	—	1.259	6.234	713	6.947	3.384	51.620
1950 Février	109.414	8.995	118.409	14.140	38.806	1.751	40.557	58.714	1.105	59.819	16.948	249.873
Mars	108.556	8.987	117.543	14.205	38.869	1.506	40.375	60.321	1.108	61.429	17.175	250.727
Avril	107.872	8.979	116.851	14.190	39.381	1.505	40.886	61.838	1.108	62.946	17.472	252.345
Mai	107.381	8.972	116.353	14.201	38.842	1.508	40.350	60.917	859	61.776	17.556	250.236
Juin	106.979	8.960	115.939	14.123	39.409	1.512	40.921	60.307	1.112	61.419	17.619	250.020
Juillet	106.610	8.957	115.567	14.033	39.409	1.512	40.921	60.629	1.364	61.993	17.654	250.168
Août	106.263	8.956	115.219	13.992	39.051	1.512	40.563	59.323	1.364	60.687	18.274	248.735
Septembre	105.973	8.949	114.922	13.985	39.654	1.290	40.914	58.993	1.363	60.356	17.517	247.694
Octobre	105.271	8.939	114.210	14.054	40.049	1.255	41.304	58.593	1.993	60.586	17.951	248.105
Novembre	104.942	8.932	113.874	13.986	39.571	1.248	40.819	60.335	1.981	62.316	17.560	248.555
Décembre	104.549	8.924	113.473	13.982	38.824	1.250	40.074	60.229	1.995	62.224	18.609	248.362
1951 Janvier	104.311	8.902	113.213	13.965	39.204	1.258	40.462	59.251	2.012	61.263	18.015	246.918
Février	103.939	8.895	112.834	13.992	39.061	1.257	40.318	59.505	2.010	61.515	18.056	246.715
Mars	103.557	8.888	112.445	13.993	39.420	2.648	42.068	57.945	1.758	59.703	18.380	246.589
Avril	103.228	8.879	112.107	13.936	39.550	2.538	42.088	57.396	1.642	59.038	18.720	245.890

- (1) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.
 (2) Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. belges 195,675 pour 100 francs français de capital nominal.
 (3) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.
 (4) Certificats à un an d'échéance au plus.
 (5) Sauf au 31 mars 1940, ces avoirs sont représentés à concurrence de 6.494 millions de francs par des certificats de trésorerie.
 (6) Non compris la Dotation des Combattants.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A 120 jours au maximum	A cinq ans au plus	A plus de cinq ans	Créances consolidées sur l'Etat	Effets publics nationaux	Total
	Certificats de trésorerie					
		(3)	(4)	(5)	(6)	
1940 Mars	3.338 (1)	152	931	—	—	4.421
1947 Décembre	50.193	550	1.137	—	—	51.880
1948 Mars	50.219	550	1.137	—	—	51.906
Juin	49.541	550	1.137	—	—	51.227
Septembre	3.239 (2)	—	—	35.000	742	38.981
Décembre	4.840	—	—	35.000	865	40.705
1949 Mars	3.529	—	—	34.991	915	39.435
Juin	2.640	—	—	34.991	916	38.547
Septembre	5.499	—	—	34.991	915	41.405
Décembre	6.288	—	—	34.991	915	42.194
1950 Mars	5.852 (2)	—	—	34.939	1.013	41.804
Juin	5.016 (2)	—	—	34.939	1.062	41.017
Septembre	2.881 (2)	—	—	34.939	1.079	38.899
Décembre	4.136 (2)	—	—	34.939	1.077	40.152
1951 Mars	555 (2)	—	—	34.860	1.093	36.508

- (1) Dont 263 millions de francs de titres assimilés.
 (2) Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.
 (3) Sauf au 31 mars 1940, titres acquis en vertu de la loi du 19 juillet 1932.
 (4) Sauf au 31 mars 1940, y compris le montant du Bon du Trésor remis à la Banque Nationale en vertu de la loi du 27 décembre 1930, soit 500 millions de francs.
 (5) Art. 3, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique.
 (6) Art. 14 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

III — RENDEMENT DES IMPOTS

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1949.....	24.098	11.459	19.791	55.348	—
1950.....	26.454	11.793	19.851	58.098	—
1950 Février.....	2.081	876	1.498	4.455	10.420
Mars.....	2.097	1.044	1.496	4.637	15.057
Avril.....	2.199	891	1.479	4.589	19.626
Mai.....	2.342	907	1.192	4.441	24.067
Juin.....	2.396	1.035	1.601	5.032	29.099
Juillet.....	2.691	930	1.658	5.279	34.378
Août.....	1.625	954	1.613	4.192	38.570
Septembre.....	1.493	1.097	1.750	4.340	42.910
Octobre.....	1.916	1.085	2.013	5.014	47.924
Novembre.....	2.045	1.060	1.885	4.990	52.914
Décembre.....	2.255	988	1.943	5.184	58.098
1951 Janvier.....	3.722	1.015	1.875	6.612	6.612
Février.....	2.615	982	1.861	5.458	12.070
Mars.....	5.111	1.140	1.977	8.228	20.298
Avril.....	3.621	1.089	2.105	6.815	27.113

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 avril 1951 pour les exercices 1950 et 1951

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	EXERCICE 1950		EXERCICE 1951		AVRIL 1951
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1951
I. Contributions directes.....	23.652	24.949	9.348	5.092	3.621
II. Douanes et accises.....	11.807	11.238	4.146	3.730	1.089
dont douanes.....	3.975	3.000	1.560	1.229	426
accises.....	7.040	8.121	2.287	2.456	591
taxes spéciales de consommat.....	682		260		64
III. Enregistrement.....	19.924	19.486	7.813	6.736	2.105
dont enregistrement.....	1.928	1.800	676	673	198
successions.....	877	975	304	274	71
timbres et taxes assimilées..	16.920	16.500	6.755	5.711	1.813
TOTAL.....	55.983	55.673	21.306	15.558	6.815
Différence par rapport aux éval. budg.		- 290		+ 5.749	

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice. L'exercice 1950, commencé le 1^{er} janvier 1950, s'est clôturé le 31 mars 1951.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

V — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en 1950

Source : Institut National de Statistique.

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	49	48	1	2.585.830	2.509.557	520.510	1.365	309.966	260.596	5.457
Assurances	116	99	17	545.878	473.601	186.756	8.810	113.434	139	3
Opérations financières et immobilières	1.014	763	251	8.744.855	7.207.303	1.021.843	41.973	785.496	10.772.815	458.667
Commerce de détail	319	212	107	874.191	692.322	206.528	14.379	94.592	223.420	10.205
Commerce de gros et commerce extérieur	1.946	1.296	650	2.949.344	2.100.773	607.811	129.403	153.221	125.897	6.533
Fabrications métalliques	978	727	251	6.600.819	6.538.611	1.611.227	92.698	945.451	656.364	26.603
Métallurgie du fer	98	70	28	7.417.983	9.011.610	561.001	50.071	442.418	2.395.788	104.171
Métaux non ferreux	59	41	18	1.581.595	2.306.233	367.480	24.195	237.516	144.925	6.607
Industrie textile	960	635	325	6.163.319	11.510.742	746.441	160.375	357.391	359.225	17.254
Industries alimentaires	674	447	227	5.182.524	4.021.910	540.799	100.655	292.725	461.711	21.752
Industrie du bois	267	176	91	476.273	434.738	55.156	29.832	13.982	32.551	575
Industrie chimique	453	292	161	7.041.410	4.475.354	995.759	125.530	542.410	849.119	40.478
Industrie du verre	73	43	30	1.094.877	1.569.045	63.159	20.141	53.849	91.010	5.321
Electricité	53	52	1	11.299.564	2.975.573	920.603	448	788.033	3.365.341	153.508
Gaz	19	12	7	1.771.065	564.712	97.524	94.838	85.717	102.536	2.830
Eau	3	3	—	1.080	6.725	1.244	—	26	—	12
Cuir	173	81	92	582.189	559.652	26.667	42.948	10.348	64.500	3.383
Papier et imprimerie	266	171	95	1.939.271	1.525.354	188.595	40.057	98.167	91.575	4.990
Transport	467	315	152	2.497.306	3.637.857	377.427	42.132	252.913	205.901	8.841
Tourisme	241	134	107	306.946	322.800	29.199	19.627	14.062	17.258	721
Intermédiaires	324	241	83	413.422	179.895	95.935	9.823	27.588	5.320	266
Déchets et matières de récupération	36	21	15	65.523	63.008	2.124	7.709	638	—	—
Constructions	343	241	102	1.427.188	637.998	147.060	30.761	70.366	87.638	4.026
Charbons	62	51	11	4.991.878	7.667.830	553.631	27.070	410.774	1.013.525	41.782
Terre cuite	79	63	16	287.427	445.646	38.224	2.912	16.208	28.529	1.420
Ciment et industries connexes	77	60	17	1.386.388	917.334	152.978	6.180	99.371	313.246	10.534
Carrières	110	69	41	629.591	625.650	52.668	10.294	33.524	5.108	256
Chaux	35	26	9	168.220	171.921	27.986	2.081	11.974	911	44
Industries céramiques	54	35	19	340.698	442.265	33.014	14.360	19.433	—	—
Industrie du tabac	47	31	16	624.010	273.528	51.427	5.878	30.624	5.000	—
Industrie du diamant	17	11	6	16.000	2.003	2.587	—	589	560	53
Editions, librairies, presse	121	79	42	157.633	82.517	19.214	12.677	8.209	1.000	40
Films, théâtres, attractions	161	99	62	134.448	75.051	20.640	13.743	6.300	235	—
Artisanat	390	253	137	432.534	389.031	104.763	29.505	20.908	500	25
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	51	31	20	109.761	34.912	5.850	5.909	145	2.034	103
Divers non dénommés	530	350	180	1.141.522	566.638	186.187	29.734	99.779	74.995	2.712
TOTAL	10.665	7.278	3.387	81.982.962	75.019.699	10.620.017	1.248.702	6.447.558	21.759.524	939.172
DOUBLES EMPLOIS	54	36	18	140.655	440.486	36.116	3.072	8.156	—	—
TOTAL NET	10.611	7.242	3.369	81.842.307	74.579.213	10.583.901	1.245.630	6.439.402	21.759.524	939.172

B — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Banques, sociétés financières	28	24	4	1.060.511	329.384	175.451	1.849	92.919	70.000	2.750
Sociétés commerciales	25	18	7	655.255	257.306	132.076	4.218	36.277	10.700	571
Sociétés industrielles	55	45	10	2.433.161	1.241.122	637.609	14.089	451.090	155.525	6.509
Sociétés agricoles	69	62	7	1.504.010	973.575	397.768	3.901	208.316	46.800	2.596
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	44	34	10	4.404.523	2.175.032	1.241.370	5.737	839.950	130.269	6.729
Construction	6	3	3	100.175	64.613	18.753	2.287	8.560	—	—
Transport	9	9	—	2.153.089	2.765.034	216.037	—	174.749	161.453	7.868
Sociétés diverses	20	13	7	397.381	166.487	84.723	6.868	65.486	—	—
TOTAL	256	208	48	12.708.105	7.972.553	2.903.787	38.949	1.877.347	574.747	27.023
DOUBLES EMPLOIS	1	1	—	2.000	286	1.092	—	200	—	—
TOTAL NET	255	207	48	12.706.105	7.972.267	2.902.695	38.949	1.877.147	574.747	27.023

C — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Electricité	7	6	1	491.075	504.226	52.197	55.061	3.948	—	—
Chemins de fer	4	1	3	16.400	16.737	1.585	6.136	—	3.285	58
Tramways	5	3	2	242.380	210.186	1.501	994	—	243.988	9.783
Plantations, sociétés coloniales	18	15	3	751.525	266.772	33.937	614	22.537	—	—
Sociétés diverses	50	36	14	1.350.914	1.381.414	194.574	35.806	81.251	29.698	1.382
TOTAL	84	61	23	2.852.294	2.379.335	283.794	98.611	107.736	276.971	11.223
DOUBLES EMPLOIS	1	1	—	300	35.595	1.753	—	1.754	—	—
TOTAL NET	83	60	23	2.851.994	2.343.740	282.041	98.611	105.982	276.971	11.223
TOTAL GÉNÉRAL	11.005	7.547	3.458	97.543.361	85.371.587	13.807.598	1.386.262	8.432.641	22.611.242	977.418
DOUBLES EMPLOIS	56	38	18	142.955	476.367	38.961	3.072	10.110	—	—
Total	10.949	7.509	3.440	97.400.406	84.895.220	13.768.637	1.383.190	8.422.531	22.611.242	977.418

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant l'année 1950 :

(milliers de francs)

Coupons d'Emprunts directs de l'Etat	3.690.778
Coupons d'Emprunts de la Colonie	124.190
Coupons d'Emprunts des Provinces et Communes	376.270
Coupons d'Emprunts d'organismes divers	1.129.122

5.320.360

Coupons d'Emprunts extérieurs de l'Etat

259.221

V — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en janvier 1951

30

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	20.883	421
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	12	—
Opérations financières et immobilières	6	4	2	132.700	57.304	17.389	35	16.381	1.178.293	49.348
Commerce de détail	4	4	—	7.250	13.324	2.930	—	514	11.209	493
Commerce de gros et commerce extérieur	11	7	4	17.325	2.546	2.488	1.411	48	3.350	210
Fabrications métalliques	7	6	1	50.450	6.276	8.216	1.409	377	74.190	3.582
Métallurgie du fer	1	1	—	30.000	1.260	3.750	—	2.250	351.063	19.771
Métaux non ferreux	1	1	—	1.000	2.702	1.038	—	100	51.790	2.328
Industrie textile	9	8	1	44.950	89.318	22.913	10	11.246	32.517	1.541
Industries alimentaires	11	8	3	1.074.271	109.796	57.925	538	42.029	58.596	2.572
Industrie du bois	—	—	—	—	—	—	—	—	2.330	102
Industrie chimique	5	2	3	21.750	20.381	406	1.551	439	16.250	898
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	50.105	3.096
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	419.786	19.855
Gaz	1	1	—	63.000	10.687	6.472	—	5.606	60.000	2.525
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	128	5
Cuir	4	2	2	12.100	2.507	1.064	190	—	50.000	2.809
Papier et imprimerie	5	5	—	137.515	45.264	18.892	—	16.047	5.700	314
Transport	1	1	—	1.000	32	40	—	—	62.120	2.030
Tourisme	3	3	—	241	26	408	—	—	3.353	168
Intermédiaires	1	—	1	250	441	—	35	—	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions	—	—	—	—	—	—	—	—	1.000	45
Charbons	1	1	—	50.000	7.780	9.573	—	2.286	118.700	5.779
Terre cuite	2	2	—	988	1.525	34	—	—	2.940	165
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	1	1	—	3.000	6.624	279	—	252	54	2
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	23	1
Industries céramiques	1	1	—	80.000	30.728	2.027	—	2.184	—	—
Industrie du tabac	1	1	—	1.500	2.598	2	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Éditions, librairies, presse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	2	2	—	1.050	1.112	304	—	120	—	—
Artisanat	3	2	1	14.050	14.366	6.150	230	4.084	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	11	6	5	7.103	2.717	3.408	473	37	15.232	788
TOTAL	92	69	23	1.751.493	428.432	165.708	5.882	104.000	2.589.622	118.848

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	25.000	1.225
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	20.000	1.034
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	51.692	2.068
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	—	—	—	—	—	—	—	—	96.692	4.327

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	121.994	4.880
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	2	2	—	191.650	213.644	17.975	—	7.445	1.049	54
TOTAL	2	2	—	191.650	213.644	17.975	—	7.445	123.043	4.934
TOTAL GÉNÉRAL	94	71	23	1.943.143	642.076	183.683	5.882	111.445	2.809.357	128.109

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de janvier 1951 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts directs de l'Etat	1.033.311
Coupons d'emprunts de la Colonie	3.240
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	18.152
Coupons d'emprunts d'organismes divers	67.272

1.121.975

Coupons d'emprunts extérieurs de l'Etat

9.441

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en février 1951

Source : Institut National de Statistique.

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	1	1	—	60.000	66.867	16.557	—	4.800	20.883	421
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	12	—
Opérations financières et immobilières	23	20	3	26.203	15.390	1.915	85	581	850.813	36.327
Commerce de détail	6	5	1	5.750	839	10.532	543	9.590	53.067	2.221
Commerce de gros et commerce extérieur	30	24	6	40.654	30.546	21.598	403	10.298	—	—
Fabrications métalliques	12	9	3	43.595	108.047	238.572	839	79.133	55.506	2.272
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	333.315	16.383
Métaux non ferreux	1	—	1	250	575	—	15	—	1.252	51
Industrie textile	14	12	2	145.145	318.880	73.077	337	23.839	47.028	2.085
Industries alimentaires	11	10	1	42.944	99.396	17.267	12	6.817	15.800	908
Industrie du bois	1	1	—	3.500	10.628	926	—	280	—	—
Industrie chimique	6	5	1	19.800	29.081	3.292	6.489	320	10.309	490
Industrie du verre	1	—	1	520	1.007	—	57	—	5.400	283
Electricité	1	1	—	40.000	65.350	8.317	—	5.225	509.509	24.920
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	2	1	1	1.300	2.853	40	430	—	—	—
Papier et imprimerie	5	4	1	3.020	2.343	230	420	—	—	—
Transport	7	3	4	5.565	— 1.700	227	837	53	2.494	100
Tourisme	7	5	2	2.297	— 2	373	132	—	—	—
Intermédiaires	3	3	—	726	1.403	129	—	17	—	—
Déchets et matières de récupération	1	1	—	300	219	1.316	—	1.286	—	—
Constructions	4	3	1	3.281	1.292	251	53	—	—	—
Charbons	—	—	—	—	—	—	—	—	7.538	304
Terre cuite	2	2	—	2.950	5.469	1.084	—	368	2.500	141
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	3	3	—	18.240	31.670	192	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	1	1	—	3.500	1.479	878	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	1	—	700	32.683	194	—	1.358	500	20
Films, théâtres, attractions	2	2	—	970	122	28	—	—	—	—
Artisanat	2	2	—	400	40	79	—	—	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	1	1	—	300	1	26	—	—	—	—
Divers non dénommés	5	5	—	1.530	335	160	—	—	—	—
TOTAL	153	125	28	473.440	824.813	397.260	10.652	143.963	1.917.426	87.001

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	1	1	—	17.500	1.030	2.338	—	1.600	5.000	200
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	1	1	—	30.000	1.850	2.848	—	2.340	—	—
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	2	2	—	47.500	2.880	5.186	—	3.940	5.000	200

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	2	2	—	8.125	8.415	562	—	341	—	—
TOTAL	2	2	—	8.125	8.415	562	—	341	—	—
TOTAL GÉNÉRAL	157	129	28	529.065	836.108	403.008	10.652	148.244	1.922.426	87.201

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.
 (2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de février 1951 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	300.360
Coupons d'emprunts de la Colonie	604
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	21.284
Coupons d'emprunts d'organismes divers	176.164
	498.502

Coupons d'emprunts extérieurs de l'Etat

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruta
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
1949	9.929	6.952	2.977	86.319.526	85.095.717	13.222.364	1.062.170	7.493.830	(2) 20.216.654	821.978
1950	10.949	7.509	3.440	97.400.406	84.895.220	13.768.637	1.383.190	8.422.531	(2) 20.162.032	977.418
1949 Octobre	642	428	214	8.448.732	8.483.647	1.242.410	125.840	782.089	1.699.368	62.753
Novembre	325	228	97	7.223.212	6.730.607	887.238	39.014	885.165	1.359.013	60.265
Décembre	253	175	78	2.755.897	2.775.904	433.404	31.368	280.358	1.764.620	70.871
1950 Janvier	113	78	35	1.829.490	758.207	189.980	27.081	125.027	2.481.335	108.072
Février	188	123	65	482.962	941.712	365.363	18.132	338.492	1.882.544	84.903
Mars	1.838	1.262	576	7.885.609	8.332.687	1.326.143	176.901	783.355	1.560.054	69.668
Avril	2.876	1.941	935	20.934.861	15.604.703	2.136.673	431.746	1.208.053	1.948.487	87.619
Mai	2.417	1.675	742	20.839.159	21.031.802	2.869.689	232.935	1.655.755	1.535.829	70.246
Juin	1.091	795	296	15.773.015	12.162.527	2.897.529	165.555	1.796.997	1.746.823	76.444
Juillet	578	418	160	8.007.980	7.200.000	1.586.011	49.944	886.294	2.042.301	91.118
Août	209	137	72	562.620	461.331	93.433	27.953	43.795	1.632.779	71.036
Septembre	383	248	135	1.645.403	1.635.639	204.977	35.044	80.302	1.716.112	75.632
Octobre	662	434	228	9.709.089	9.162.230	1.023.328	125.095	729.439	1.826.988	81.577
Novembre	329	220	100	6.566.112	5.426.432	637.960	36.478	474.957	1.468.232	65.643
Décembre	321	207	114	3.307.061	2.490.965	476.512	59.398	310.175	1.891.096	85.458
1951 Janvier	94	71	23	1.943.143	642.076	183.683	5.882	111.445	2.809.357	128.101
Février	157	129	28	529.065	836.108	403.008	10.652	148.244	1.922.426	87.200

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprun ts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes. — (2) Au 31 décembre. — (3) Le total annuel ne correspond pas au total obtenu par l'addition des douze mois de l'année, par suite de doubles emplois qui faussent les chiffres mensuels.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année
1949	8.850.226	6.572.012	2.278.214	30.626.051 (1)	6.953.986 (2)
1950	8.736.203	7.524.308	1.211.895	32.744.646 (1)	
1950 Février	806.166	494.585	311.581	31.504.051	
Mars	972.628	643.782	328.846	31.832.897 (3)	
Avril	750.003	716.392	33.611	31.866.508	
Mai	671.461	633.928	37.533	31.904.041	
Juin	695.869	680.353	15.516	31.919.557	
Juillet	633.267	702.417	-69.150	31.850.407	
Août	593.197	586.548	6.649	31.857.056	
Septembre	536.424	779.743	-243.319	31.613.737	
Octobre	668.304	584.843	81.461	31.695.198	
Novembre	660.944	501.240	159.704	31.854.902	
Décembre	679.501 (4)	696.457	-16.956	32.744.646 (1)	
1951 Janvier	888.868	562.572	326.296	33.070.942	
Février	622.507	727.999	-105.492	32.965.450	
Mars	832.231 (5)	792.654	39.577	33.005.027	
Avril	623.086	795.979	-172.893	32.832.134	

(1) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice et la dotation aux prisonniers de guerre. — (2) Y compris les livrets des prisonniers de guerre. — (3) Comprend 250 millions à la disposition des prisonniers de guerre. — (4) Y compris les intérêts échus sur obligations de l'Assainissement monétaire s'élevant à 71,4 millions de francs. — (5) Y compris 254,1 millions de francs à la disposition des prisonniers de guerre.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite (*)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Travailleurs manuels			Employés (Lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	Totaux
	Loi du 16 mars 1885	Loi du 15 décembre 1937			
		Versements obligatoires	Versements facultatifs		
1948	23.170	411.953	58.143	245.256	738.522
1949	27.625	392.028	70.042	246.870	736.565
1949 Mai	2.445	33.112	5.794	21.253	62.604
Juin	2.182	26.670	5.328	20.220	54.400
Juillet	1.784	31.318	5.776	20.964	59.842
Août	2.086	32.976	6.018	20.019	61.098
Septembre	2.072	31.346	6.150	20.435	60.003
Octobre	2.217	32.278	5.865	21.267	61.627
Novembre	2.522	32.102	5.624	19.689	59.937
Décembre	2.320	34.321	6.355	21.377	64.373
1950 Janvier	2.498	34.088	7.227	20.070	63.883
Février	3.113	32.055	7.169	19.335	61.672
Mars	2.673	33.471	7.442	20.787	64.373
Avril	2.062	33.595	7.139	20.755	63.551
Mai	1.723	32.344	7.207	20.129	61.403
Juin	2.501	29.408	6.803	20.820	59.532
Juillet	2.792	32.315	6.863	19.983	61.953

(*) Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 146,1 millions de francs en 1947, 193,5 millions de francs (montant provisoire) en 1948 et 209 millions de francs (montant provisoire) en 1949. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																						
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques (1)	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (2)	

a) Indice des salaires horaires moyens

1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	105	119	106	106	112	104	106	114
1948 Septembre	387	373	372	384	361	386	382	364	356	372	365	414	392	403	382	379	370	287	326	369	412	330	351	347	369
1948 Décembre	395	384	380	398	373	390	391	371	373	375	378	417	396	407	384	384	375	288	326	369	403	337	392	381	373
1949 Mars	400	382	376	417	384	405	407	369	368	381	383	415	410	412	385	391	378	293	326	387	388	353	393	385	385
1949 Juin	405	400	384	417	395	412	412	371	380	387	388	419	420	419	382	401	382	292	326	387	410	360	390	384	391
1949 Septembre	404	392	391	403	386	416	407	372	377	389	387	413	416	415	389	401	372	312	326	389	410	365	394	388	405
1949 Décembre	406	392	389	404	387	419	409	378	377	391	395	418	412	415	394	398	383	313	326	388	408	374	395	391	442
1950 Mars	407	404	390	403	387	417	408	379	383	392	392	416	417	417	395	394	380	312	330	398	406	375	397	392	448
1950 Juin	415	412	397	409	393	424	414	388	389	394	397	426	431	428	418	411	403	312	330	397	421	369	394	389	456
1950 Septembre	421	415	398	414	415	425	420	392	396	402	401	438	438	438	419	419	401	312	343	397	431	382	400	396	453
1950 Décembre (3)	439	463	418	443	449	443	444	416	438	431	429	457	461	459	421	435	426	338	363	417	438	412	401	403	478
1951 Mars	p 445	466	424	454	450	446	449	401	441	455	420	462	p 466	p 464	432	426	428	331	351	416	441	p 415	408	p 409	474

b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés

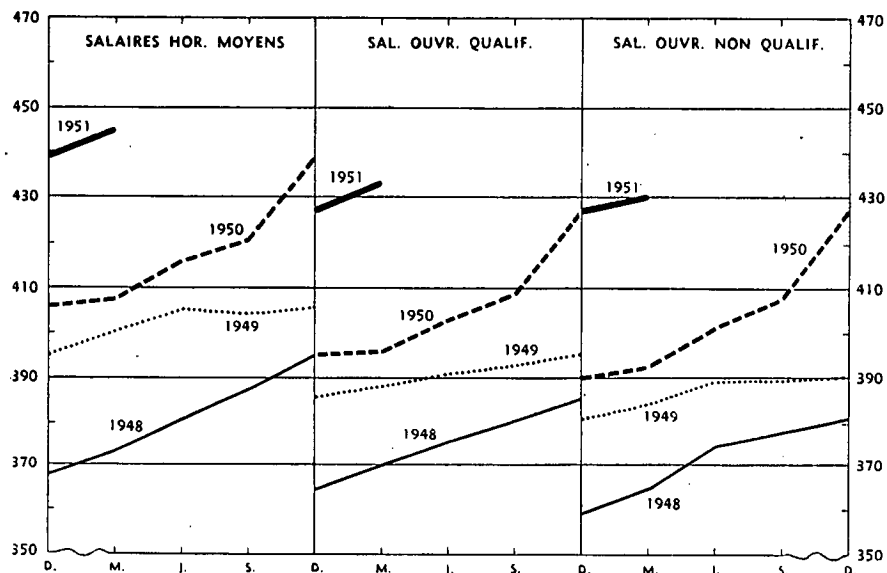
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	111	111	111	114	109	120	108	118	107	126	113	—	—	115
1948 Septembre	381	352	358	360	366	367	364	361	334	375	354	439	415	427	369	348	374	281	328	390	393	311	—	—	367
1948 Décembre	385	352	369	367	376	372	371	368	343	375	365	435	413	424	374	354	376	282	328	390	387	315	—	—	371
1949 Mars	388	358	367	384	387	386	386	365	356	379	370	419	425	422	377	344	377	286	328	409	400	315	—	—	388
1949 Juin	391	366	371	385	392	394	390	369	360	380	371	425	422	424	376	350	383	285	329	408	402	315	—	—	389
1949 Septembre	392	371	379	369	387	397	385	376	371	384	371	432	428	430	383	349	389	302	328	409	397	315	—	—	425
1949 Décembre	395	371	374	374	385	400	389	375	377	391	374	435	427	431	389	348	392	302	328	407	397	315	—	—	458
1950 Mars	396	371	376	374	384	398	387	375	368	394	383	433	424	428	392	351	387	302	330	418	399	330	—	—	464
1950 Juin	403	371	377	377	390	402	391	380	368	394	388	433	438	435	409	373	412	301	330	416	407	330	—	—	467
1950 Septembre	409	371	376	380	421	402	396	387	372	400	394	452	448	450	411	379	409	301	348	416	406	335	—	—	467
1950 Décembre (3)	427	396	395	401	449	418	415	404	424	419	416	471	465	468	412	396	437	327	365	434	416	364	—	—	485
1951 Mars	p 433	398	397	411	440	423	421	397	428	428	410	473	p 472	p 473	425	390	439	326	355	427	416	379	—	—	487

c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés

1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	107	118	106	119	108	—	—	116
1948 Septembre	378	345	372	373	383	363	369	370	321	352	337	420	416	418	362	348	351	290	290	391	409	339	—	—	358
1948 Décembre	381	338	380	383	394	366	376	379	328	352	349	417	412	415	365	348	355	290	291	391	405	339	—	—	361
1949 Mars	383	352	379	406	412	377	392	379	336	352	353	415	415	415	368	348	358	295	291	375	388	339	—	—	378
1949 Juin	389	363	380	406	422	392	401	385	329	354	354	417	417	417	372	384	359	283	292	375	397	339	—	—	378
1949 Septembre	389	372	387	394	414	389	394	392	346	359	354	427	411	419	378	384	341	311	291	375	389	339	—	—	394
1949 Décembre	390	372	386	392	414	391	394	392	348	366	358	427	411	417	381	380	343	297	291	379	401	339	—	—	420
1950 Mars	392	372	388	394	415	394	397	392	362	366	364	418	413	415	383	376	342	297	297	384	398	351	—	—	428
1950 Juin	401	372	387	397	413	399	400	404	367	370	366	427	432	429	410	401	362	309	297	384	413	351	—	—	430
1950 Septembre	407	372	393	399	434	399	403	411	374	375	371	437	446	441	410	398	362	311	311	384	422	375	—	—	429
1950 Décembre (3)	427	399	412	425	464	421	428	436	422	400	394	459	479	469	411	410	383	349	333	406	439	408	—	—	450
1951 Mars	p 430	398	416	431	465	419	429	447	433	410	391	469	p 475	p 467	419	413	396	367	320	393	444	394	—	—	442

(1) Ces indices ne tiennent pas compte des primes et allocations ajoutées aux salaires, sauf en décembre 1950.
 (2) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu
 (3) Ces indices tiennent compte de la partie, relative au mois de décembre, de la prime compensatoire prévue par le *Moniteur belge* du 13 janvier 1951.

PÉRIODES	1948	1949	1950	1951
Salaires horaires moyens.				
Mars	373	400	407	p445
Juin	381	405	415	
Septembre	387	404	421	
Décembre	395	406	439	
Salaires ouvriers qualifiés.				
Mars	369	388	396	p433
Juin	376	391	403	
Septembre	381	392	409	
Décembre	385	395	427	
Salaires ouvriers non qualifiés.				
Mars	364	383	392	p430
Juin	374	389	401	
Septembre	378	389	407	
Décembre	381	390	427	



LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

a) Mouvement du débit

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION						
	Nombre de chambres à fin de période	BRUXELLES		PROVINCE		BRUXELLES ET PROVINCE	
		Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)
1949 Moyenne mensuelle	38 (1)	136	198.476	146	43.700	282	242.176
1950 Moyenne mensuelle	38 (1)	148	195.102	158	45.361	306	240.463
1950 Avril	38	139	203.354	151	43.502	290	246.856
Mai	38	145	189.700	157	38.938	302	228.638
Juin	38	151	198.406	162	43.636	313	242.042
Juillet	38	141	184.489	148	43.700	289	228.189
Août	38	140	193.070	146	44.132	286	237.202
Septembre	38	148	203.843	161	51.239	309	255.082
Octobre	38	158	200.788	173	50.687	331	251.475
Novembre	38	149	193.081	161	45.123	310	238.204
Décembre	38	154	220.077	170	55.367	324	275.444
1951 Janvier	38	158	213.396	171	51.754	329	265.150
Février	38	150	204.387	167	52.036	317	256.423
Mars	38	163	240.439	184	60.502	347	300.941
Avril	38	164	207.213	175	57.132	339	264.345

(1) Au 31 décembre.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles (mouvement du débit)

PÉRIODES	Call money (1)		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)
1949 Moyenne mensuelle	3.813	131.062	1.518	7.356	128.756	57.274	2.158	2.784	136.245	198.476
1950 Moyenne mensuelle	3.231	122.070	1.685	7.613	139.970	61.386	2.638	4.033	147.524	195.102
1950 Avril	3.128	137.427	1.455	7.655	132.348	55.173	2.305	3.099	139.236	203.354
Mai	2.799	116.411	1.757	9.589	138.516	60.607	2.380	3.093	145.452	189.700
Juin	2.967	128.207	1.987	7.459	143.697	58.216	2.622	4.524	151.273	198.406
Juillet	2.739	112.189	1.775	9.558	133.824	58.634	2.403	4.108	140.831	184.489
Août	3.638	117.361	1.972	9.160	131.505	63.066	2.436	3.483	139.551	193.070
Septembre	3.610	130.511	1.776	6.835	139.525	61.169	2.895	5.328	147.806	203.843
Octobre	4.078	122.169	1.604	8.530	148.765	65.159	3.176	4.930	157.623	200.788
Novembre	3.020	115.897	1.407	5.591	141.468	67.364	2.772	4.229	148.667	193.081
Décembre	2.312	136.902	1.639	6.246	147.529	71.852	3.008	5.077	154.488	220.077
1951 Janvier	2.295	134.924	1.680	8.523	151.777	65.324	2.753	4.625	158.405	213.396
Février	2.217	123.174	1.498	6.556	143.440	70.837	2.445	3.820	149.600	204.387
Mars	2.311	147.215	1.582	9.077	156.976	79.520	2.613	4.627	163.482	240.439
Avril	2.567	123.012	1.504	7.707	157.222	72.406	2.579	4.088	163.872	207.213

(1) Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*) (moyenne journalière)	Avoir des particuliers (*)	CRÉDIT		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1949 Moyenne mensuelle	(1)632.415	27.972	20.287	22.948	61.427	22.946	61.427	168.748	91	3,31
1950 Moyenne mensuelle	(1)637.348	27.093	19.529	23.037	61.823	23.210	61.823	169.893	91	3,44
1950 Février	634.300	27.403	19.590	22.968	60.282	22.530	60.282	166.062	91	3,51
Mars	634.716	27.189	18.992	23.809	63.861	23.404	63.861	174.935	91	3,29
Avril	635.015	27.046	19.446	21.182	58.436	22.288	58.436	160.342	91	3,42
Mai	635.380	26.789	19.406	24.372	62.986	23.889	62.986	174.233	91	3,59
Juin	635.436	26.984	19.308	22.824	60.845	22.511	60.845	167.025	91	3,27
Juillet	635.902	27.128	19.696	22.470	56.683	23.115	56.683	158.951	90	3,38
Août	635.960	26.372	19.546	22.779	59.221	22.772	59.221	163.993	91	3,30
Septembre	636.499	26.105	19.243	22.024	59.891	21.825	59.891	163.630	90	3,31
Octobre	637.168	26.746	19.525	24.389	65.103	23.797	65.103	178.392	92	3,51
Novembre	637.362	27.038	19.678	23.057	65.172	24.622	65.172	178.023	92	3,79
Décembre	637.348	26.487	19.717	23.758	63.299	21.672	63.299	172.028	91	3,55
1951 Janvier	637.293	28.056	19.985	24.850	69.496	26.606	69.496	190.448	91	3,59
Février	637.378	26.223	19.413	24.913	65.890	25.297	65.890	181.990	92	3,97
Mars	637.297	26.949	19.834	28.976	73.672	25.060	73.672	201.380	90	3,85
Avril	637.273	29.613	19.675	25.267	75.524	28.483	75.524	204.798	92	3,81

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent : les avoirs libres temporairement indisponibles et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

LES PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

45

PÉRIODES	Indice général	Produits minéraux							Produits chimiques			Peaux et cuirs		
		Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe		Produits chimiques	Engrais chimiques
Nombre de produits...	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1949 Moyenne mens.	370	410	406	372	379	504	362	253	377	420	286	295	262	376
1950 Moyenne mens.	388	370	456	383	372	529	351	230	355	443	287	295	267	419
1950 Février	364	351	442	345	357	529	336	234	313	433	286	292	271	371
Mars	360	336	439	347	353	529	336	224	308	434	278	281	271	371
Avril	362	336	446	349	353	529	336	215	314	437	278	280	271	370
Mai	365	330	457	353	357	529	336	215	328	438	281	285	271	371
Juin	365	326	434	351	362	529	336	222	336	443	281	290	258	371
Juillet	379	384	449	367	366	529	336	228	345	446	281	286	268	377
Août	396	398	460	385	374	529	336	229	374	447	283	292	262	400
Septembre	417	393	481	430	388	529	369	229	398	448	294	304	267	487
Octobre	423	399	465	434	395	529	373	243	405	449	299	312	268	503
Novembre	426	398	468	440	398	529	390	243	402	450	298	311	267	498
Décembre	438	423	479	456	403	529	390	243	421	454	298	311	265	533
1951 Janvier	456	419	498	502	415	529	395	251	455	454	305	319	270	584
Février	471	421	506	535	421	529	395	254	477	458	319	339	271	611
Mars	479	419	506	523	423	529	400	254	483	453	328	353	271	607
Avril	478	400	508	531	428	547	400	259	483	454	347	381	271	571

PÉRIODES	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles					Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques				
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute		Fibres artificielles	Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métallique	Non ferreux
Nombre de produits...	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1949 Moyenne mens.	158	545	384	368	345	323	441	540	275	390	336	330	321	405
1950 Moyenne mens.	384	552	424	431	493	367	519	553	267	410	348	344	322	463
1950 Février	186	538	338	390	393	346	467	537	266	407	317	302	307	392
Mars	188	538	341	389	394	342	465	537	266	407	317	300	307	393
Avril	247	538	344	391	403	339	470	537	266	405	316	294	307	404
Mai	324	531	352	395	431	319	485	535	266	406	319	293	309	426
Juin	280	531	375	394	427	321	478	535	268	406	327	308	311	445
Juillet	355	525	416	404	430	334	502	530	268	413	336	325	313	457
Août	460	530	450	424	475	349	521	544	271	413	367	378	328	499
Septembre	498	556	506	464	601	368	559	556	273	413	390	405	344	535
Octobre	607	569	535	481	628	405	565	579	264	414	392	408	346	541
Novembre	645	609	530	508	665	456	587	589	264	414	383	401	336	532
Décembre	642	631	567	538	680	478	656	621	271	414	387	409	336	543
1951 Janvier	692	641	597	607	777	543	773	680	276	414	399	423	347	551
Février	756	656	665	634	820	577	801	719	279	423	413	438	361	566
Mars	722	682	714	654	868	577	788	795	304	426	425	443	366	632
Avril	641	691	738	633	803	560	767	795	307	427	432	450	372	641

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

PÉRIODES	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	France (Statistique générale de la France) (1)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)	Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1949 Moyenne mens.	95	94	100	104	105	101	95
1950 Moyenne mens.	100	98	108	117	120	106	94
1950 Février	94	93	103	114	112	103	90
Mars	93	93	105	114	112	103	90
Avril	93	93	105	113	114	103	89
Mai	94	94	104	113	116	103	91
Juin	94	95	103	115	117	104	90
Juillet	97	99	106	115	119	105	92
Août	102	101	107	117	120	105	94
Septembre	107	103	112	120	124	106	96
Octobre	109	103	113	122	127	107	98
Novembre	110	104	117	125	132	114	99
Décembre	113	108	121	128	133	118	101
1951 Janvier	117	109	123	135	137	124	104
Février	121	p 111	130	139	139	128	106
Mars	123	p 112	134	p 144	143	107	107
Avril	123		p 141		p 145	p 106	

(1) France : nouvel indice des prix de gros (319 articles), base 100 en 1949. L'ancien indice (135 articles), ramené à la base 100 en 1948, s'élevait approximativement à 112 en 1949.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

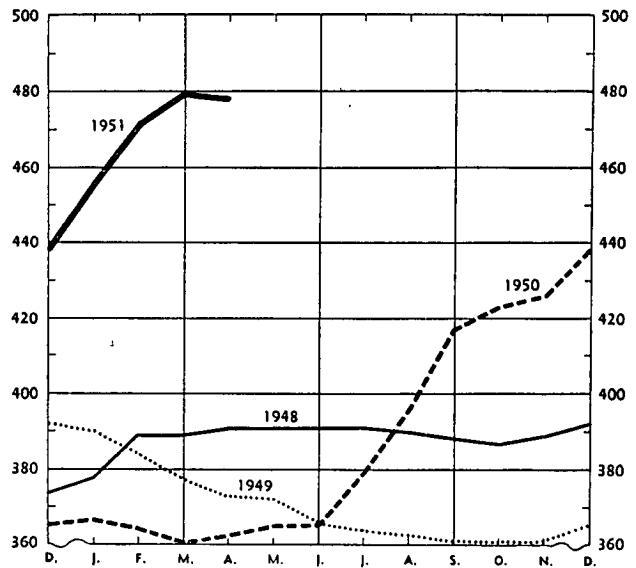
Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
Nombre de produits ...	56	34	22
1949 Moyenne mensuelle	381	364	408
1950 Moyenne mensuelle	377	354	414
1950 Février	373	352	406
Mars	371	347	408
Avril	370	345	408
Mai	370	344	409
Juin	368	340	409
Juillet	369	341	411
Août	376	353	413
Septembre	392	371	422
Octobre	395	373	428
Novembre	388	365	424
Décembre	384	359	423
1951 Janvier	389	364	428
Février	399	370	444
Mars	410	376	467
Avril	414	376	475

INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

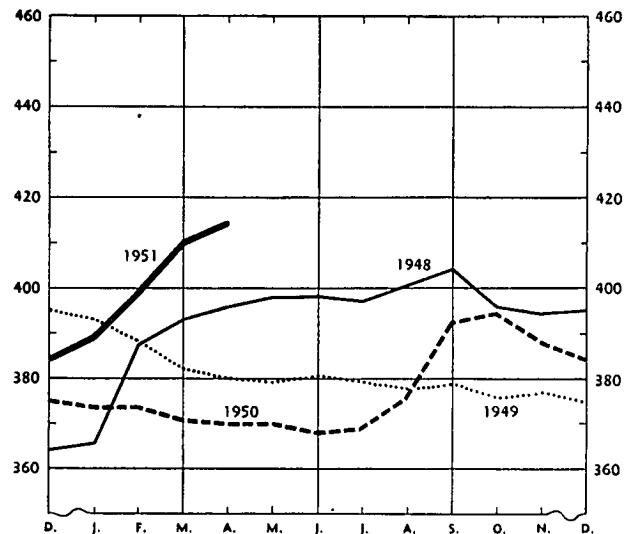
PÉRIODES	1948	1949	1950	1951
Janvier	378	390	366	456
Février	389	384	364	471
Mars	389	378	300	479
Avril	391	373	362	478
Mai	391	372	365	
Juin	391	366	365	
Juillet	391	364	379	
Août	390	363	396	
Septembre	388	361	417	
Octobre	387	361	423	
Novembre	389	361	426	
Décembre	392	365	438	



INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	1948	1949	1950	1951
Janvier	366	393	373	389
Février	387	388	373	399
Mars	393	382	371	410
Avril	396	380	370	414
Mai	398	379	370	
Juin	397	381	368	
Juillet	396	379	369	
Août	400	378	376	
Septembre	403	379	392	
Octobre	395	376	395	
Novembre	394	377	388	
Décembre	395	375	384	



LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Administration des Mines).

55

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE									
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)					Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)	
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine			TOTAL
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	87.252	125.866	408	353	640	451	541	(1) 2.425	24,0	1.502
1949 Moyenne mensuelle	102.742	146.394	383	312	588	375	663	2.321	23,9	(2) 1.818
1950 Moyenne mensuelle	92.154	133.320	387	276	563	372	677	2.275	23,8	(2) 1.031
1949 Décembre	97.658	140.212	440	323	647	428	736	2.574	26,0	1.813
1950 Janvier	94.807	137.795	435	325	612	403	708	2.483	25,9	1.668
Février	96.013	137.928	383	288	568	363	673	2.274	23,2	1.679
Mars	95.703	137.373	423	309	628	400	768	2.529	25,9	1.777
Avril	95.053	137.982	403	292	587	381	687	2.350	23,8	2.073
Mai	96.841	138.870	382	272	562	375	626	2.217	22,7	2.330
Juin	94.410	136.089	382	286	617	404	636	2.326	24,3	2.682
Juillet	84.305	123.443	249	159	377	259	577	1.621	18,4	2.610
Août	86.060	125.663	356	236	502	285	646	2.025	22,9	2.435
Septembre	87.630	128.269	410	291	584	400	672	2.357	25,7	2.019
Octobre	89.054	129.752	423	299	599	405	699	2.425	25,9	1.651
Novembre	93.340	134.414	409	286	577	395	716	2.383	24,1	1.337
Décembre	91.731	132.262	390	270	546	395	712	2.313	23,3	1.031
1951 Janvier			419	300	589	410	792	2.510		(3) 782
Février			314	221	548	304	728	2.115		(3) 555

(1) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi. — (2) A fin d'année. — (3) Stocks respectivement aux 28 janvier et 25 février 1951.

PÉRIODES	COQUES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Pièces d'acier moulées	Acier fini	Fer fini
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	451	3.831	113	855	(1) 37	261	253	6,0	198	3,8
1949 Moyenne mensuelle	414	4.461	63	503	(2) 34	312	315	5,6	256	2,3
1950 Moyenne mensuelle	382	4.157	85	526	(2) 45	308	310	3,7	243	2,5
1949 Décembre	399	4.185	92	507	34	288	299	4,6	235	2,5
1950 Janvier	405	4.132	83	510	35	303	311	3,9	228	2,2
Février	372	4.119	81	518	36	271	269	3,5	210	2,7
Mars	391	4.025	68	475	37	310	298	3,8	235	3,1
Avril	365	3.906	65	463	38	285	281	3,3	228	2,1
Mai	369	3.714	61	443	37	292	291	3,4	223	1,1
Juin	342	3.956	59	443	36	295	297	3,6	238	2,2
Juillet	300	4.279	48	487	33	220	212	2,2	155	1,4
Août	343	4.272	72	511	38	269	262	3,6	220	2,5
Septembre	391	4.287	110	562	41	333	364	4,2	288	3,2
Octobre	439	4.407	123	616	44	384	397	4,3	310	3,2
Novembre	409	4.357	120	630	46	362	364	4,3	286	2,7
Décembre	459	4.430	124	674	45	373	374	4,2	290	3,4
1951 Janvier	473	4.450				380	400			317
Février	427	4.504				368	356			303

(1) Au 31 décembre 1938. — (2) Au 31 décembre.

II — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

56

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS (tonnes)						PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÉTIERS (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES À FAÇON) (tonnes)					
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute	Coton	Laine	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1949 Moyenne mensuelle	616	3.686	183	6.181	846	1.485	1.484	422	2.658	4.955	1.780	438
1950 Moyenne mensuelle	791	4.331	201	7.174	1.029	1.759	1.590	642	3.239	6.122	2.200	516
1949 Décembre	753	4.233	162	6.867	958	1.982	1.643	571	3.080	5.540	2.067	465
1950 Janvier	839	4.128	184	6.733	974	1.702	1.460	611	2.800	5.702	2.011	468
Février	776	4.263	183	6.700	997	1.776	1.509	605	2.956	5.816	2.034	475
Mars	863	4.733	214	8.455	1.109	1.972	1.622	769	3.628	6.630	2.294	630
Avril	821	4.075	183	6.882	992	1.923	1.477	612	3.232	5.860	2.134	482
Mai	647	4.055	161	7.060	924	1.447	1.456	601	3.041	5.810	2.374	516
Juin	266	3.382	113	2.555	661	1.471	1.290	198	1.344	2.344	1.696	153
Juillet	675	3.797	175	6.256	1.010	1.181	1.264	635	3.195	5.547	1.759	523
Août	837	4.268	165	7.967	1.090	1.840	1.667	645	3.269	6.550	2.204	540
Septembre	951	4.726	229	8.211	1.135	1.822	1.968	723	3.919	7.198	2.438	538
Octobre	972	4.951	302	8.365	1.190	2.215	1.936	816	3.789	7.459	2.645	612
Novembre	897	4.792	237	8.875	1.163	1.899	1.769	767	3.907	7.646	2.578	625
Décembre	925	4.797	270	8.031	1.104	1.854	1.658	747	3.782	6.868	2.331	631
1951 Janvier	1.074	5.064	333	7.853	1.170	2.017	1.379	794	3.675	7.347	2.437	608
Février	822		265	8.099		1.968	1.375	801	3.647	7.862	2.920	648

(1) Y compris les tapis en jute. — (2) Tissus en coton purs ou mélangés de fibres de rayonne, y compris les couvertures et les tapis en coton, les torchons, le couil à matelas, les tissus d'ameublement, le velours et les tissus pour pantoufles pour 1948. A partir de 1949, les tissus spéciaux ont été répartis, selon leur nature, entre les rubriques lin, coton, rayonne et fibres de rayonne. — (3) Y compris couvertures et tapis en laine.

III — PRODUCTIONS DIVERSES

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier (tonnes)	Cartons	Briques ordinaires (milliers de pièces)	Briques de parement
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538	14.205	12.619	4.956	15.462		158.079	15.095
1949 Moyenne mensuelle	243.750	128.794	114.883	13.113	12.235	4.860	20.101	1.545	152.641	14.341
1950 Moyenne mensuelle	296.436	105.219	139.799	13.113	12.235	4.860	23.458	1.641	152.641	14.341
1950 Janvier	217.874	118.111	86.001	14.153	13.032	7.087	22.032	1.260	125.667	12.345
Février	194.944	109.995	103.560	13.067	11.938	7.453	20.714	1.407	106.999	9.947
Mars	285.481	118.394	136.192	15.117	13.826	11.090	24.497	1.789	102.957	12.413
Avril	295.586	95.956	134.942	14.365	13.192	5.115	22.308	1.293	100.274	12.875
Mai	311.342	96.392	172.490	14.315	13.805	1.554	22.728	1.502	151.156	13.133
Juin	325.789	100.599	186.873	12.356	11.993	935	24.633	1.469	172.169	17.453
Juillet	286.149	90.133	133.032	10.397	9.361	1.105	18.837	1.307	178.159	17.790
Août	328.260	115.488	166.558	11.475	10.567	2.645	22.875	1.595	195.122	17.179
Septembre	346.577	131.629	160.986	12.233	11.572	6.106	25.805	1.993	186.910	15.308
Octobre	375.665	95.721	168.523	13.416	12.243	4.317	26.278	2.035	190.932	14.632
Novembre	322.976	85.451	144.478	12.063	11.482	5.793	24.869	2.075	165.269	13.487
Décembre	266.588	104.757	83.958	14.395	13.807	5.120	25.925	1.967	156.081	15.475
1951 Janvier	240.587	150.630	129.606	15.182	13.330	9.431	27.512	2.175	143.776	16.746
Février	322.928	155.135	160.251	13.769	12.565	10.940	28.065		103.231	16.146
Mars	p 380.363	p 130.474	p 301.029	16.325	14.628	10.629	30.536		p 95.020	p 12.098

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

Source : Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES	DISTILLE- RIES	ALLUMETTES (2)			PÊCHES		
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois	Déclara- tions en consom- mation			Production d'alcool	Fabrica- tion	Consom- mation	Expor- tation	Vente de poisson (3) aux minques d'Ostende Niouport, Zeebrugge et Blankenberg	
	sucres bruts	sucres raffinés									Quantités	Valeurs
(tonnes)				(tonnes)	(hectolitres)	(millions de tiges)			(tonnes)	(milliers fr.)		
1936-38 Moyenne mens.	17.493	17.183	120.910	20.667	(1) 16.412	35.046	4.421	1.807	2.590	2.260	7.189	
1949 Moyenne mensuelle	26.403	13.741	111.882	20.276	11.132	26.640	4.237	1.939	2.240	3.438	31.717	
1950 Moyenne mensuelle	34.458	14.372	138.634	21.748	11.629	24.213	4.851	2.231	2.870			
1950 Février	—	11.533	173.131	17.634	9.461	28.273	4.160	1.556	1.878	3.059	32.890	
Mars	—	13.233	187.576	16.774	12.875	16.733	3.847	1.786	2.877	4.409	31.417	
Avril	83	10.864	183.076	14.030	12.952	18.268	3.999	1.801	2.145	3.618	32.662	
Mai	—	10.840	156.702	36.922	13.039	24.092	4.882	1.894	3.516	4.109	26.373	
Juin	—	10.549	107.013	22.669	14.987	19.838	5.079	2.134	2.386	2.454	19.216	
Juillet	—	14.153	80.287	37.094	12.817	14.829	4.573	2.444	3.337	2.789	21.159	
Août	—	16.054	43.586	27.766	13.208	30.715	4.040	2.735	1.004	2.735	23.612	
Septembre	2.043	18.090	12.288	26.244	11.801	24.738	5.579	3.067	3.732	2.332	25.828	
Octobre	142.794	20.037	89.249	24.096	9.637	34.460	6.000	2.692	3.837	3.600	33.260	
Novembre	161.110	18.412	185.125	15.758	9.909	25.209	5.351	2.435	3.072	3.015	31.370	
Décembre	104.355	16.375	238.059	21.432	9.824	25.489	5.655	2.522	3.232			
1951 Janvier	5.048	13.321	203.630	20.702	8.990	28.224	5.809	2.623	2.871			
Février	—	13.507	156.048	20.567	10.760	21.439						
Mars	—	18.893	126.879	18.852	12.760	27.751						
Avril	—	13.627	111.573	17.543	12.237	26.256						

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Par suite de la suppression de la taxe sur les allumettes, cette statistique n'est plus établie à partir de février 1951.

(3) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

IV — ENERGIE ELECTRIQUE (*)

(milliers de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

58

PÉRIODES	Production (1)				Importation	Exportation	Total énergie absorbée par les réseaux [7] = [4]+[5]-[6]
	Centrales des producteurs- distributeurs		Centrales des auto- producteurs industriels [3]	Total pour la Belgique [4] = [1]+[2]+[3]			
	Régies communales [1]	Sociétés privées [2]					
1936-1938 Moyenne mensuelle	20.361	189.899	227.802	438.062	5.472	2.168	441.366
1949 Moyenne mensuelle	31.143	359.975	289.140	680.258	8.755	3.902	685.111
1950 Moyenne mensuelle	31.204	387.592	287.939	706.735	12.092	4.653	714.174
1950 Février	36.300	363.978	274.016	674.294	6.510	4.449	676.355
Mars	35.662	392.236	299.333	727.131	9.250	2.748	733.633
Avril	30.164	353.674	284.852	668.690	11.138	2.101	677.727
Mai	28.820	347.650	276.886	651.356	19.610	1.881	669.085
Juin	17.460	339.123	266.699	623.291	21.616	2.163	642.744
Juillet	20.153	325.298	227.045	572.496	13.124	1.666	583.954
Août	25.664	367.643	255.601	648.908	18.901	1.328	666.481
Septembre	30.677	398.631	295.156	724.464	12.989	1.468	735.985
Octobre	35.580	436.109	327.129	798.818	6.459	7.437	797.840
Novembre	36.661	438.863	320.521	796.045	8.652	11.400	793.297
Décembre	40.907	475.393	323.180	839.480	12.513	13.821	838.172
1951 Janvier	39.553	479.532	326.059	845.144	14.067	13.219	845.992
Février	34.893	422.925	291.024	748.842	23.182	11.962	760.062
Mars	36.824	463.303	326.762	816.889	20.728	5.441	832.176
Avril	32.532	419.314	315.104	766.950	16.847	2.504	781.293

(*) Nombre de centrales en activité au début de l'année 1948 : 268; au début de l'année 1949 : 258; au début de l'année 1950 : 247.

(1) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

59

PÉRIODES	Production des usines à gaz		Production des cokeries (*)			Total de gaz produit en Belgique [6] = [1] +[2]+[3] +[4]+[5]	Impor- tations [7]	Expor- tations [8]	Solde : impor- tations moins expor- tations [9] = [7]-[8]	Total de gaz dispo- nible en Belgique [10] = [6]+[9]
	Régies et associa- tions de communes [1]	Sociétés privées [2]	Régies [3]	Sociétés privées						
				Production destinée à la distri- bution publicque [4]	Production destinée aux fournitures industriel- les [5]					
1949 Moyenne mensuelle	156	3.691	6.348	56.586	69.197	135.978	95	1.862	- 1.767	134.211
1950 Moyenne mensuelle	182	2.373	5.651	51.577	60.692	120.475	119	1.770	- 1.651	118.824
1950 Janvier	173	3.190	6.519	57.173	64.357	131.412	27	2.237	- 2.210	129.202
Février	148	1.257	5.455	49.071	59.808	115.739	29	1.934	- 1.905	113.834
Mars	163	1.298	5.908	52.796	64.975	125.140	25	1.375	- 1.350	123.790
Avril	143	1.212	5.482	48.975	60.662	116.474	26	1.863	- 1.837	114.637
Mai	186	1.406	5.505	51.140	61.137	119.374	32	1.773	- 1.741	117.634
Juin	244	1.529	5.093	50.022	58.171	115.059	149	1.647	- 1.498	113.561
Juillet	216	2.796	4.861	46.192	43.640	97.705	484	1.541	- 1.057	96.648
Août	219	2.458	4.832	48.791	54.348	110.648	488	1.401	- 913	109.735
Septembre	208	1.431	5.258	51.557	64.708	123.162	74	1.560	- 1.486	121.676
Octobre	174	2.174	5.821	52.848	67.189	128.206	30	1.794	- 1.764	126.442
Novembre	147	6.388	6.154	49.136	61.771	123.596	29	1.908	- 1.879	121.717
Décembre	165	3.333	6.929	61.225	67.534	139.186	31	2.207	- 2.176	137.010
1951 Janvier	161	1.519	6.515	59.594	72.050	139.839	32	2.020	- 1.988	137.851
Février	99	972	5.560	54.409	67.429	128.469	29	2.201	- 2.172	126.297
Mars	39	1.087	5.681	60.528	76.475	143.810	32	3.012	- 2.980	140.830

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgas des synthèses chimiques et du gaz des hauts fourneaux. Elle ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgas ou gaz de hauts fourneaux, qui sont mélangés en dehors de l'usine de production au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries (gaz de houille ou autres) et utilisé pour leurs besoins propres (chauffage de fours, etc.).

(*) Les chiffres relatifs aux sociétés privées ont été rectifiés pour les mois de janvier à août 1951.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

LA CONSOMMATION (*)

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

A — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

65

MOIS	GRANDS MAGASINS						MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950
Avril	482	429	454	458	448	464	351	344	193	186	389	419	493	445
Mai	444	437	445	471	427	450	349	347	193	185	381	433	431	483
Juin	371	407	374	418	393	478	349	366	198	200	382	431	366	405
Juillet	392	447	399	419	474	558	358	498	188	192	381	633	360	500
Août	299	362	358	400	469	526	357	388	186	188	392	440	345	419
Septembre	388	779	469	661	453	613	351	491	191	205	392	563	463	862
Octobre	491	515	463	489	444	518	346	363	195	201	394	409	511	503
Novembre	436	440	397	456	677	791	379	328	196	193	446	432	440	458
Décembre	427	497	465	504	813	830	455	447	209	213	498	581	459	570
	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951
Janvier	430	614	464	641	433	555	338	445	192	197	434	576	580	869
Février	352	617	418	772	390	550	324	417	183	191	396	539	396	818
Mars	440	515	458	666	444	647	347	379	199	223	435	541	517	855
Avril	429	^p 430	458	^p 587	464	^p 582	344	^p 338	186	^p 208	419	481	445	502

B — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1948 = 100

Source : Institut National de Statistique.

MOIS	Indice général	GRANDS MAGASINS A RAYONS MULTIPLES																		Jeux, jouets, sports, voyage		
		Alimentation				Habillement				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parfum.			
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Annages	Dessus hommes	Dessus femmes	Dessous, accessoires, articles de parure	Total	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie		Total	Toilette
1950 Janvier	116	166	135	120	147	86	62	96	123	109	142	89	123	106	115	107	107	96	100	100	106	43
Février	100	164	137	110	145	83	52	69	84	80	104	101	103	101	107	102	93	81	83	83	103	41
Mars	115	174	150	122	157	107	104	115	97	102	136	118	115	112	127	113	106	94	90	91	109	57
Avril	119	166	154	126	155	90	131	137	115	113	102	108	104	112	118	113	105	105	93	94	114	78
Mai	114	145	130	114	134	92	130	144	116	115	92	123	103	110	126	112	95	83	85	86	109	77
Juin	113	132	123	106	125	92	126	128	124	118	82	113	93	108	155	113	95	81	78	79	118	88
Juillet	125	141	187	109	158	80	126	112	132	118	93	105	101	122	120	122	102	87	77	78	174	109
Août	107	132	123	110	125	65	74	94	99	90	87	101	92	125	151	127	99	96	133	128	133	90
Septembre	158	177	179	127	172	162	181	168	165	165	158	148	154	138	245	149	109	96	189	176	147	60
Octobre	123	171	129	123	146	85	148	164	125	122	93	119	102	113	217	123	88	103	99	104	104	117
Novembre	141	185	157	126	165	83	116	123	126	116	86	110	94	108	200	116	98	249	143	159	107	503
Décembre	163	250	219	138	222	78	122	127	161	136	95	112	101	133	242	143	181	226	196	200	150	313
1951 Janvier	141	209	172	126	182	120	92	118	143	132	178	106	152	126	194	132	97	104	116	114	135	48
Février	141	204	177	125	182	149	124	109	125	128	169	153	163	133	183	138	91	93	104	103	127	52
Mars	144	230	194	138	202	111	142	133	122	122	131	149	138	145	215	152	105	125	109	111	125	90

MOIS	GRANDES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS L'HABILLEMENT				COOPÉRATIVES										MAGASINS A SUCCURSALES		GROS-SISTES	
	Indice général	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie, papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure		Chaussures
1950 Janvier	60	61	53	97	111	101	116	93	79	99	119	94	93	88	165	82	90	86
Février	55	57	51	59	102	98	106	83	91	92	102	84	84	91	148	77	65	81
Mars	94	95	90	99	115	112	116	104	117	120	117	83	88	110	144	86	80	95
Avril	112	112	109	134	109	106	111	96	113	109	103	95	105	107	129	91	102	89
Mai	108	106	109	109	109	105	110	100	111	130	136	137	110	119	119	102	123	87
Juin	75	78	66	90	104	108	112	78	98	96	126	175	104	117	103	105	110	95
Juillet	72	74	62	129	134	102	157	83	88	82	144	158	114	117	176	114	115	160
Août	53	56	47	64	109	100	118	78	102	102	127	266	106	113	135	102	74	126
Septembre	144	154	124	174	154	109	148	204	181	139	150	254	136	102	188	117	168	148
Octobre	100	97	107	88	110	106	111	100	103	104	116	134	112	96	142	85	120	89
Novembre	72	70	78	70	109	102	112	95	96	107	125	225	124	96	135	76	99	79
Décembre	77	71	88	97	137	120	149	107	93	111	163	178	140	118	169	61	137	108
1951 Janvier	93	106	67	110	134	98	149	136	88	102	117	119	104	89	140	90	104	121
Février	124	141	92	132	142	101	140	193	147	135	148	95	106	96	137	107	109	113
Mars	114	120	101	128	141	119	145	141	177	148	184	120	126	108	152	97	132	103

(*) Pour les consommations de sucre et d'allumettes, voir tableau n° 56.

II — CONSOMMATION DE TABAC

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

66

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer priser et mâcher (tonnes)
	(milliers de pièces)			
1936-38 Moyenne mensuelle	16.187	49.414	430.048	1.097
1949 Moyenne mensuelle	7.073	21.753	701.157	832
1950 Moyenne mensuelle	6.927	21.776	699.935	819
1950 Février	4.830	14.079	652.921	699
Mars	5.017	17.181	637.501	802
Avril	5.542	21.360	648.017	779
Mai	6.138	18.155	791.531	851
Juin	6.375	22.985	805.529	913
Juillet	5.928	21.461	725.378	767
Août	6.486	20.969	797.205	891
Septembre	8.356	25.011	800.677	1.004
Octobre	8.113	26.580	648.850	776
Novembre	8.853	22.493	585.614	721
Décembre	7.937	27.363	692.595	774
1951 Janvier	6.520	21.188	741.111	803
Février	3.317	11.952	693.708	647
Mars	2.120	5.557	843.069	665
Avril	2.575	45.602	838.294	1.179

III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	26.679	6.462
1949 Moyenne mensuelle	17.261	3.533	11.386	35.794	4.815
1950 Moyenne mensuelle	17.613	3.430	11.978	40.719	6.244
1950 Février	15.999	2.239	11.438	39.848	6.223
Mars	19.311	2.508	15.343	46.898	5.629
Avril	16.571	2.683	13.836	39.375	3.614
Mai	19.481	3.356	16.886	48.410	2.520
Juin	16.548	2.678	13.963	40.218	1.385
Juillet	16.266	3.242	11.865	40.020	1.206
Août	18.469	4.145	11.840	37.988	1.779
Septembre	17.450	4.467	9.562	36.555	5.936
Octobre	18.118	4.258	9.435	40.208	9.945
Novembre	18.734	4.324	10.438	41.801	12.925
Décembre	16.501	4.404	8.669	34.993	14.567
1951 Janvier	20.867	5.415	11.951	40.415	9.597
Février	16.845	4.547	11.308	28.851	5.435
Mars	16.191	4.294	12.647	28.740	4.402
Avril	17.778	3.598	14.080	32.628	2.463

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes						Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)	Total général			
1938 Moyenne mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	— 13,3	105,9
1949 Moyenne mensuelle	199,9	421,8	34,9	656,6	216,7	873,3	881,5	— 8,2	100,9
1950 Moyenne mensuelle ^p	245,1	459,4	32,4	736,9	124,0	860,9	847,8	— 13,1	98,5
1950 Janvier	229,1	430,7	35,4	695,2	121,0	816,2	884,6	— 68,4	108,3
Février	204,9	425,1	24,1	654,1	121,0	775,1	832,0	— 56,9	107,3
Mars	224,1	490,0	23,1	737,2	120,0	857,2	878,3	— 21,1	102,5
Avril	258,8	417,6	22,8	699,2	109,0	808,2	832,3	— 24,1	103,0
Mai	250,6	410,2	22,6	683,4	109,0	792,4	829,0	— 36,6	104,6
Juin	235,2	428,6	38,0	701,8	108,0	809,8	838,0	— 28,2	103,5
Juillet	302,6	368,0	23,2	693,8	108,0	801,8	911,3	— 109,5	113,7
Août	294,3	399,0	25,1	718,4	109,0	827,4	813,1	— 14,3	98,3
Septembre	254,8	531,3	27,5	813,6	234,0	1.047,6	835,0	— 212,6	79,7
Octobre	235,8	577,0	46,2	859,0	123,0	982,0	852,2	— 129,8	86,8
Novembre	211,5	541,2	48,6	801,3	113,0	914,3	814,2	— 100,1	89,1
Décembre	239,7	494,1	52,7	786,5	113,0	899,5	853,2	— 46,3	94,9
1951 Janvier	233,9	532,4	40,4	806,7	91,7	898,4	883,9	— 14,5	98,4
Février	202,1	505,8	30,3	738,2	91,7	829,9	846,9	— 17,0	102,1
Mars	239,3	568,5	31,2	839,0	91,7	930,7	899,6	— 31,1	96,7

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2) 1° Trafic général						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
								Service interne belge	Service internat.	Transit	
1938 Moyen. mens. (3)	388.982	114.745	90.665	479.647	18.004	511	6.169	186	154	88	428
1949 Moyen. mens.	300.931	95.949	45.426	346.357	18.451	593	5.011	195	178	99	472
1950 Moyen. mens.	296.111	94.630	49.696	345.807	18.079	587	5.055	199	166	90	455
1950 Janvier	278.782	108.221	41.334	320.116	18.325	563	4.671	190	168	79	437
Février	265.247	96.583	44.578	309.825	17.788	543	4.442	171	165	79	415
Mars	308.554	99.755	51.406	359.960	18.626	577	5.158	199	180	93	472
Avril	267.160	81.957	45.744	312.904	17.695	580	4.507	175	153	81	409
Mai	267.607	78.518	46.393	314.000	19.060	620	4.534	172	157	83	412
Juin	285.812	81.210	46.706	332.518	17.040	577	4.794	176	163	87	426
Juillet	231.065	65.552	41.494	272.559	16.087	609	3.856	157	130	77	364
Août	276.562	87.435	41.238	317.798	17.231	643	4.319	209	109	45	363
Septembre	343.036	110.922	52.945	395.981	17.959	584	5.839	241	180	92	513
Octobre	376.617	112.717	61.030	437.647	18.214	582	6.637	265	198	116	579
Novembre	344.850	107.997	62.084	406.934	20.078	582	6.296	230	193	134	557
Décembre	308.037	104.694	61.399	369.436	19.178	575	5.605	203	191	121	515
1951 Janvier	323.645	117.570	60.170	393.815	20.025	600	5.846	227	211	111	549
Février	304.620	95.943	57.941	362.561	18.162	545	5.464	213	194	103	510
Mars	348.816	116.465	62.461	411.277	19.168	609	6.198	244	206	126	576

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)

2° Transport des principales grosses marchandises

A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minéraux	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2)	428	6.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1949 Moyenne mensuelle	472	5.011	289	1.796	583	632	428	568	38	209	70	398
1950 Moyenne mensuelle	455	5.055	300	1.897	418	643	412	662	38	249	80	356
1949 Décembre	501	5.474	585	2.190	439	635	350	541	28	260	71	375
1950 Janvier	437	4.671	148	2.089	387	583	348	413	34	268	71	330
Février	415	4.442	171	1.859	356	570	330	442	32	303	69	310
Mars	472	5.158	240	1.934	442	593	441	670	39	336	78	385
Avril	409	4.507	183	1.594	414	588	403	678	30	213	70	334
Mai	412	4.534	139	1.579	422	602	431	738	33	186	72	332
Juin	426	4.794	112	1.670	386	657	461	861	26	210	74	337
Juillet	364	3.856	113	1.392	315	476	383	636	20	176	73	272
Août	363	4.319	117	1.779	275	367	400	709	71	181	82	338
Septembre	513	5.839	191	2.219	444	768	484	892	62	282	88	409
Octobre	579	6.637	758	2.299	522	821	479	875	36	311	97	439
Novembre	557	6.296	860	2.205	504	852	433	641	30	259	93	419
Décembre	515	5.605	565	2.147	549	845	345	392	37	264	90	371
1951 Janvier	549	5.846	221	2.379	617	846	409	511	40	289	109	425
Février	510	5.464	204	1.982	609	736	437	634	39	278	84	461

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (fin)

B — Service interne belge

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr. verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	Tonnes-km. transportées
1938 Moyen. mens. (1)	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1949 Moyen. mens. ...	3.188	162	1.606	12	194	308	458	12	104	26	306	3.633
1950 Moyen. mens. ...	3.266	186	1.605	12	188	286	550	9	122	28	280	3.523
1950 Mars	3.276	45	1.645	13	179	319	566	5	159	27	318	3.123
Avril	2.901	51	1.404	11	165	299	563	3	118	26	261	2.664
Mai	2.888	38	1.364	7	170	313	612	3	96	29	256	2.739
Juin	3.035	47	1.320	13	193	327	731	4	114	29	257	2.895
Juillet	2.413	52	1.135	10	119	252	524	5	89	23	204	2.533
Août	3.242	54	1.583	10	193	320	614	51	120	28	269	3.097
Septembre	3.862	121	1.912	11	224	329	745	20	144	37	319	3.893
Octobre	4.366	625	1.925	13	228	329	712	6	139	37	352	6.586
Novembre	4.009	685	1.811	9	219	280	522	4	117	30	332	6.211
Décembre	3.431	419	1.814	22	216	198	311	5	128	28	290	3.952
1951 Janvier	3.562	74	2.074	17	243	226	406	6	135	36	345	2.217
Février	3.361	51	1.705	17	219	286	528	5	141	29	380	2.459
Mars	3.902	51	2.058	20	234	332	588	5	150	32	432	2.632

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.F.B.

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (2)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (2)
1936-1938												
Moy. mens.	988	2.008	1.072	837	151	1.072	3.917	1.317	401	3.762	1.268	553
1949 Moy. m.	795	1.817	942	655	140	707	2.803	1.095	401	2.794	1.095	553
1950 Moy. m.	807	1.884	870	669	135	900	2.978	1.228	568	2.937	1.207	593
1950 Avril ..	794	1.831	784	658	137	859	2.795	1.153	560	2.700	1.108	480
Mai ...	941	2.004	930	787	149	740	3.081	1.248	618	3.102	1.285	585
Juin ...	902	1.936	795	769	125	968	3.137	1.313	646	3.057	1.248	590
Juillet ..	808	1.798	739	699	148	982	2.786	1.091	532	2.875	1.171	531
Août ...	230	558	444	70	94	563	2.019	775	280	1.905	692	366
Sept. ...	775	1.885	792	685	132	429	3.485	1.416	647	3.414	1.403	697
Octobre ..	992	2.415	1.140	840	128	969	3.630	1.500	689	3.492	1.462	737
Novem. ...	906	2.238	1.121	773	125	1.036	3.019	1.282	617	3.222	1.351	723
Décem. ...	933	2.376	1.085	756	155	1.544	3.215	1.371	693	3.041	1.272	699
1951 Janvier	909	2.106	1.087	795	156	1.188	3.360	1.439	672	3.587	1.553	814
Février ...	873	1.944	1.133	724	127	1.208	3.352	1.427	660	3.422	1.440	810
Mars ...	996	2.265	1.245	855	138	1.215	3.792	1.631	758	3.830	1.636	942
Avril ...	971	2.297		839	125		3.546	1.547	752	3.668	1.605	867

(1) Trafic international. — (2) Trafic international et intérieur.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME : TRAFIC INTERNATIONAL.							
	Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Total (1)	
	Exportation (2)	Transit accompli	Exportation (2)	Transit accompli	Exportation (2)	Transit accompli	Exportation (2)	Transit accompli
	<i>Marchandises sorties (chargements) : milliers de tonnes métriques (poids brut).</i>							
1949 Moyen. mens. ...	6	12	259	84	258	99	524	195
1950 Moyen. mens. ...	16	10	345	112	233	184	594	306
1950 Mars	11	14	345	152	236	196	592	362
Avril	11	6	341	120	232	147	584	274
Mai	6	6	283	111	209	125	498	242
Juin	28	9	315	162	242	212	585	383
Juillet	20	7	387	106	270	192	677	305
Août	5	7	165	105	105	175	275	288
Septembre	5	2	230	35	116	41	351	78
Octobre	11	10	360	96	279	213	650	319
Novembre	33	11	382	72	323	215	738	298
Décembre	42	15	556	156	416	359	1.014	530
1951 Janvier	21	11	436	100	325	295	782	406
Février	18	15	424	186	304	261	746	462
Mars	20	10	386	99	378	322	784	431

(1) Y compris : animaux vivants, or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent, marchandises non classables.
 (2) Commerce spécial.

III — MOUVEMENT DES PORTS (suite)

a) Port d'Anvers

71

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME : TRAFIC INTERNATIONAL											
	Objets d'alimentation et boissons			Matières brutes ou simplement préparées			Produits fabriqués			Total (1)		
	Importation (2)	Entrées en entrepôt	En vue du transit	Importation (2)	Entrées en entrepôt	En vue du transit	Importation (2)	Entrées en entrepôt	En vue du transit	Importation (2)	Entrées en entrepôt	En vue du transit
<i>Marchandises entrées (déchargements) : Milliers de tonnes métriques (poids brut).</i>												
1949 Moyenne mensuelle...	167	7	87	461	41	131	20	3	21	651	51	240
1950 Moyenne mensuelle...	157	6	86	423	46	109	19	3	20	600	55	215
1950 Mars	206	21	84	465	36	87	26	3	21	697	60	193
Avril	128	15	75	376	36	111	17	5	21	521	56	207
Mai	204	18	53	419	69	127	19	3	18	642	91	198
Juin	129	1	84	388	31	117	19	4	21	536	36	222
Juillet	121	2	41	380	45	114	15	2	18	516	49	174
Août	121	1	66	140	55	46	3	—	12	264	56	124
Septembre	166	3	90	383	47	69	27	3	12	576	53	162
Octobre	200	3	88	593	51	161	21	3	20	814	57	269
Novembre	138	2	122	589	53	159	23	3	30	751	58	312
Décembre	175	2	102	560	60	140	21	2	22	756	64	265
1951 Janvier	158	3	108	568	48	154	24	2	22	750	53	284
Février	193	10	103	542	19	201	25	3	37	760	32	341
Mars	239	5	127	609	59	154	25	3	24	873	67	305

(1) Y compris : animaux vivants, or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent, marchandises non classables.
 (2) Commerce spécial.

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (1) (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Entrées	Sorties
1936-38 Moyenne mens.	169	177	208	170	178	92	174	152
1949 Moyenne mensuelle	105	118	132	105	119	60	82	35
1950 Moyenne mensuelle	122	117	108	121	116	74	117	43
1950 Avril	120	109	98	120	113	75	133	51
Mai	122	135	127	124	130	66	132	64
Juin	127	125	139	122	135	99	141	62
Juillet	112	117	85	114	113	59	115	23
Août	34	32	39	30	31	24	60	44
Septembre	118	110	96	129	121	38	156	28
Octobre	150	135	167	133	114	63	148	35
Novembre	162	153	147	174	172	44	117	48
Décembre	154	134	127	144	119	124	104	54
1951 Janvier	170	136	142	178	146	108	83	43
Février	122	99	114	131	109	104	122	62
Mars	150	130	146	141	122	77	152	72
Avril	153	122		153	121			

(1) Trafic international.

72

IV — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	BATEAUX CHARGÉS														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
1949 Moyenne mensuelle...	5.541	1.983	1.623	336	9.483	1.302	633	520	90	2.545	138,6	35,3	33,3	11,4	219,1
1950 Moyenne mensuelle...	6.020	2.435	1.814	317	10.586	1.437	905	609	72	3.023	150,9	50,3	39,6	9,0	249,8
1950 Février	4.880	1.645	1.435	225	8.185	1.231	590	475	50	2.346	132,7	29,7	28,8	4,9	190,1
Mars	5.807	2.520	2.058	310	10.695	1.405	929	650	70	3.054	152,4	49,3	44,9	8,8	255,4
Avril	6.051	2.448	1.844	386	10.729	1.401	917	582	83	2.983	148,1	51,3	40,2	10,3	249,9
Mai	6.151	2.674	1.957	321	11.103	1.462	1.010	637	71	3.180	152,1	57,2	44,6	8,8	262,7
Juin	6.227	2.754	1.947	305	11.233	1.418	1.037	667	68	3.190	150,8	57,8	45,4	8,6	262,6
Juillet	5.923	2.592	1.802	295	10.612	1.339	950	587	68	2.944	142,9	51,4	38,0	8,8	241,1
Août	5.525	2.450	1.516	391	9.882	1.233	774	451	90	2.548	123,3	47,6	33,3	11,5	215,7
Septembre	7.116	2.767	1.840	314	12.037	1.641	979	621	71	3.312	168,2	54,4	38,0	9,1	269,7
Octobre	7.413	2.892	1.993	395	12.693	1.779	1.144	697	92	3.712	185,0	64,3	43,9	11,6	304,8
Novembre	6.302	2.484	2.011	339	11.136	1.594	918	746	79	3.337	110,0	51,9	44,0	9,8	221,7
Décembre	5.605	2.044	1.646	307	9.602	1.401	869	646	75	2.991	148,3	48,2	37,0	9,2	242,7
1951 Janvier	4.961	1.890	1.422	282	8.555	1.321	785	584	70	2.760	138,5	40,0	30,0	7,7	216,2
Février	5.766	2.451	1.695	297	10.209	1.445	966	657	72	3.140	157,5	56,1	36,0	9,2	258,8

LE COMMERCE SPÉCIAL DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

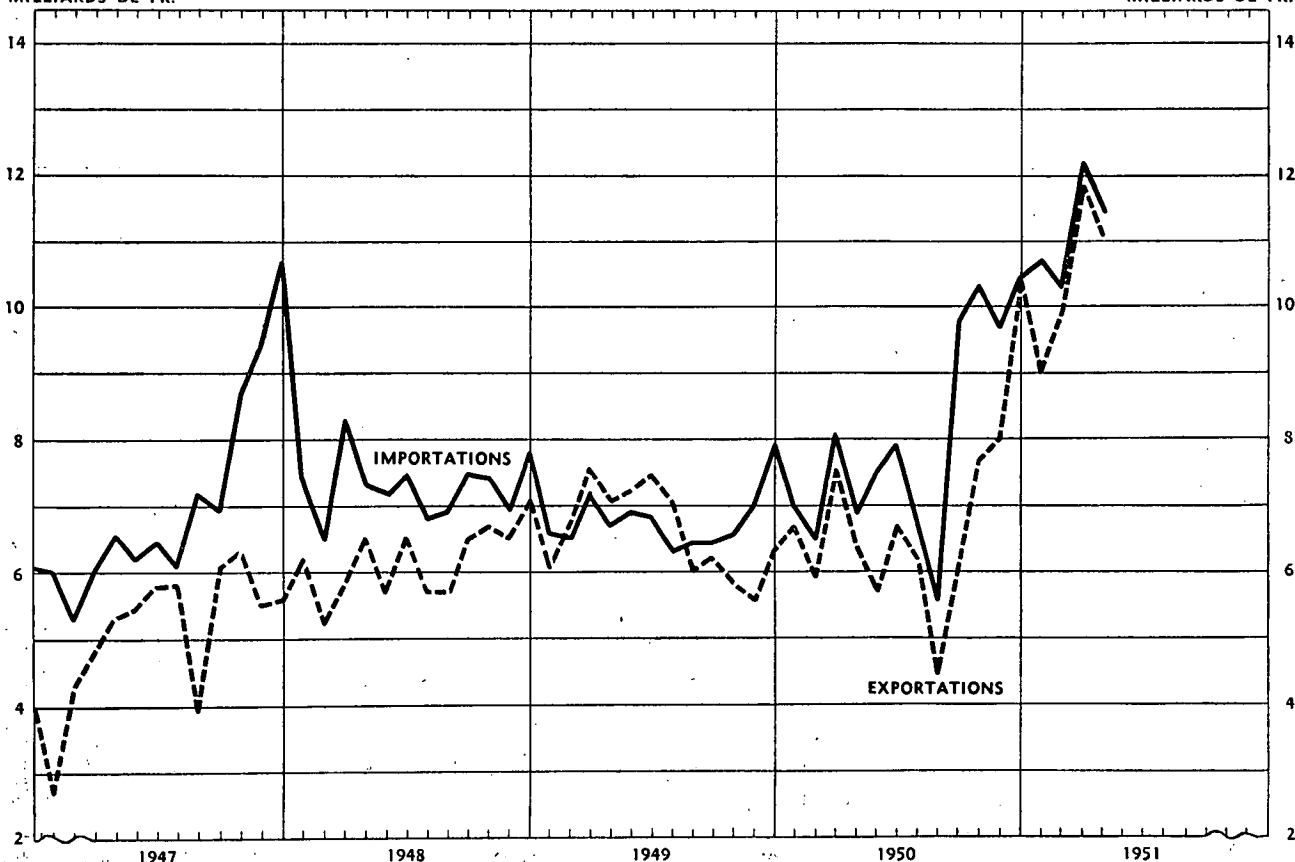
RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)					PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.	
	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies				Totaux
IMPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	1,0	331,5	2.473,8	62,1	2.868,4	3,1	407,8	1.112,4	459,6	35,7	2.018,6	704		
1949 Moy. mens.	4,3	251,4	1.974,1	65,8	2.295,6	72,9	1.603,1	2.952,8	2.129,1	52,0	6.809,9	2.966		
1950 Moy. mens.	1,5	256,1	2.125,1	95,8	2.478,5	22,4	1.613,2	3.833,2	2.595,3	61,2	8.125,3	3.278		
1950 Février	0,7	177,9	1.563,6	74,3	1.816,5	9,9	1.401,0	2.949,8	2.110,1	69,8	6.540,6	3.601		
Mars	2,3	308,6	2.148,4	93,0	2.552,3	38,5	1.648,7	3.748,4	2.640,9	71,9	8.148,4	3.193		
Avril	2,5	216,0	1.982,5	94,2	2.285,2	42,9	1.247,8	3.152,6	2.392,3	71,3	6.906,9	3.022		
Mai	2,6	308,4	2.051,9	94,6	2.457,9	44,0	1.526,0	3.408,8	2.451,4	64,3	7.494,5	3.049		
Juin	1,2	229,2	2.111,5	100,0	2.441,9	18,5	1.265,1	3.866,2	2.687,2	47,1	7.884,1	3.229		
Juillet	0,9	213,1	1.941,7	89,5	2.245,2	12,7	1.304,5	3.069,8	2.294,1	63,8	6.744,9	3.004		
Août	0,8	223,3	1.702,8	77,7	2.004,6	11,4	1.270,5	2.357,9	1.918,7	52,2	5.610,7	2.799		
Septembre	1,3	282,8	2.177,3	120,7	2.582,1	18,2	2.121,2	4.459,9	3.107,3	52,5	9.759,1	3.780		
Octobre	1,3	313,7	2.690,0	108,9	3.113,9	17,6	2.290,5	4.704,8	3.230,7	97,5	10.341,1	3.321		
Novembre	1,2	238,9	2.555,8	117,4	2.913,3	17,8	1.816,7	4.815,6	3.005,4	40,1	9.695,6	3.328		
Décembre	2,0	276,9	2.492,9	99,1	2.870,9	26,6	1.720,3	5.721,5	2.847,5	38,1	10.354,0	3.607		
1951 Janvier	2,4	250,9	2.301,6	101,6	2.656,5	28,4	1.719,5	5.834,6	3.008,8	62,3	10.653,6	4.010		
Février	2,3	319,2	2.571,7	102,4	2.895,6	31,6	1.889,5	5.169,2	3.103,1	65,0	10.258,4	3.424		
Mars	2,1	365,1	2.787,6	119,8	3.274,6	31,0	2.490,8	5.805,7	3.804,4	89,5	12.221,4	3.732		
Avril					3.117,1						11.402,4	3.658		
EXPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	0,5	54,4	1.447,0	410,5	1.912,4	5,6	99,4	831,0	902,1	21,1	1.859,2	972	-159,4	92,1
1949 Moy. mens.		27,9	782,5	399,8	1.210,2	3,7	262,1	1.993,2	4.374,6	15,4	6.649,1	5.493	-160,8	97,6
1950 Moy. mens.	0,1	47,4	928,1	387,8	1.363,4	4,4	406,7	2.374,4	4.072,5	22,9	6.880,9	5.047	-1.244,4	84,7
1950 Février	0,2	37,2	715,8	305,8	1.059,0	6,5	331,4	2.013,0	3.556,0	30,9	5.937,8	5.607	-602,8	90,8
Mars	0,2	50,2	1.078,2	407,8	1.536,4	7,3	431,3	2.547,0	4.487,6	27,0	7.480,2	4.869	-668,2	91,8
Avril	0,1	59,3	934,7	369,5	1.363,6	3,2	337,4	2.099,8	3.945,6	17,9	6.403,9	4.696	-503,0	92,7
Mai	0,1	22,8	827,6	330,5	1.181,0	1,7	236,9	1.873,2	3.586,3	7,7	5.705,8	4.831	-1.788,7	76,1
Juin		49,3	990,0	381,5	1.420,8	1,2	432,7	2.433,2	3.857,5	18,6	6.743,2	4.746	-1.140,9	85,5
Juillet	0,2	41,2	950,2	403,1	1.394,7	5,3	387,3	2.164,5	3.688,9	19,4	6.265,4	4.492	-479,5	92,9
Août		27,7	629,0	236,8	893,5	1,1	278,8	1.536,2	2.610,6	44,1	4.370,8	4.892	-1.239,9	77,9
Septembre	0,1	26,2	768,2	323,7	1.118,2	2,7	282,3	2.427,1	3.418,5	15,7	6.146,2	5.497	-3.612,9	63,0
Octobre	0,1	44,9	905,0	433,7	1.383,7	3,9	396,4	2.675,5	4.614,2	21,7	7.711,7	5.574	-2.629,4	74,6
Novembre	0,1	75,1	1.005,1	471,2	1.551,5	6,1	646,6	2.643,9	4.719,8	12,0	8.029,3	5.175	-1.666,3	82,8
Décembre	0,1	77,9	1.222,5	581,0	1.881,5	6,1	737,7	3.651,7	6.049,0	15,4	10.459,9	5.559	+105,9	101,0
1951 Janvier	0,1	51,5	950,1	488,5	1.490,2	2,7	553,0	2.979,3	5.463,9	19,0	9.017,9	6.051	-1.635,7	84,6
Février		80,3	914,6	487,6	1.482,5	2,6	724,1	3.714,8	5.457,6	7,5	9.906,6	6.682	-351,8	96,6
Mars	0,1	77,5	1.019,2	575,0	1.671,9	4,6	703,8	4.079,9	6.944,7	37,6	11.770,6	7.040	-450,8	96,3
Avril		83,0	1.095,7	550,3	1.729,0	1,6	623,1	3.550,7	6.847,4	49,0	11.071,8	6.404	-330,6	97,1

MILLIARDS DE FR.

MILLIARDS DE FR.



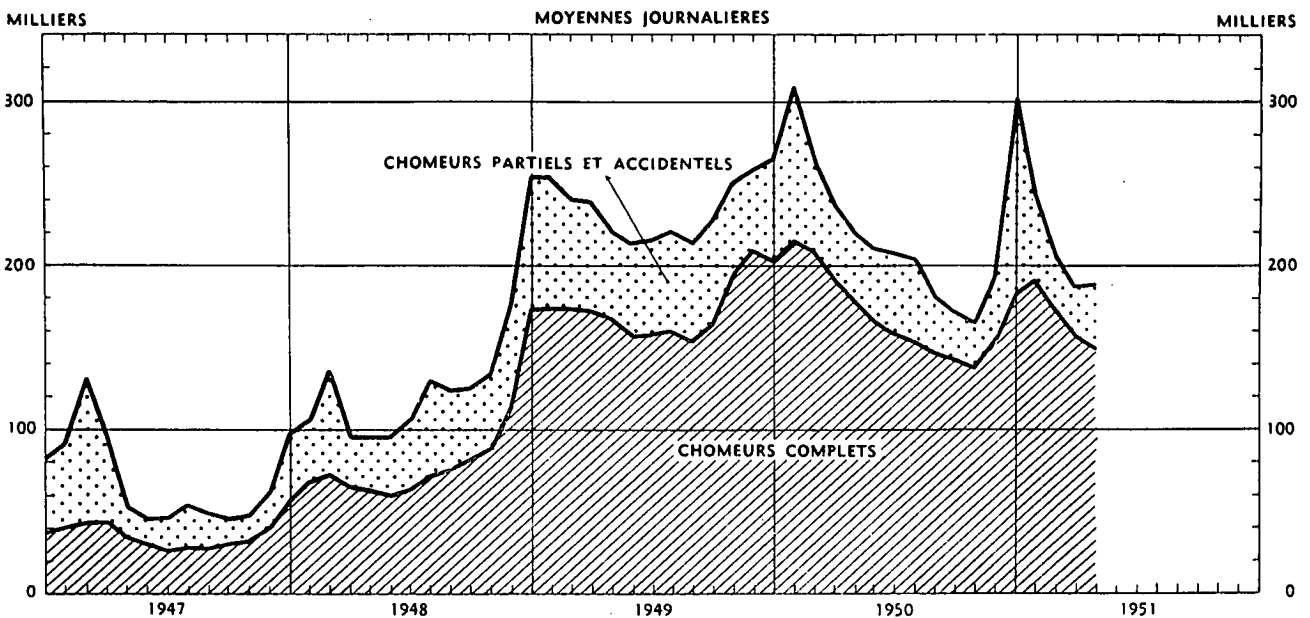
LE CHOMAGE

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

PÉRIODES	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHÔMEURS INSCRITS AU COURS DU MOIS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Total
	Chômeurs		Total	Chômeurs		Total	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
1950 Avril	216.774	147.190	363.964	177.987	41.968	219.955	4.985	1.174	6.159
Mai	200.056	173.482	373.538	165.467	45.522	210.989	3.646	1.000	4.646
Juin	193.744	187.294	381.038	157.480	50.843	208.323	3.784	1.226	5.010
Juillet	199.923	255.090	455.013	152.934	51.632	204.566	4.410	1.503	5.922
Août	183.882	125.951	309.833	146.663	33.319	179.982	3.376	759	4.135
Septembre	180.892	98.072	278.964	143.920	26.351	170.271	3.462	627	4.089
Octobre	178.835	109.471	288.306	138.000	25.994	163.994	4.014	751	4.765
Novembre	186.693	127.119	313.812	153.198	37.826	191.024	3.531	871	4.402
Décembre	222.195	296.331	518.526	181.316	120.314	301.630	5.077	3.415	8.492
1951 Janvier	231.259	151.707	382.966	189.888	50.949	240.837	4.563	1.194	5.757
Février	204.404	103.580	307.984	171.482	31.877	203.359	4.121	760	4.881
Mars	184.105	120.174	304.279	154.842	30.959	185.801	3.560	711	4.271
Avril	182.363	170.005	352.368	146.096	40.356	187.052	4.112	1.131	5.243

NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS



II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
Moyenne journalière par mois													
1950 Avril	—	—	29	219.955	62.110	39.666	34.114	42.238	22.188	9.705	5.478	818	3.638
Mai	—	—	23	210.989	58.684	36.964	32.560	40.568	22.265	8.715	7.559	515	3.159
Juin	—	—	24	208.323	57.261	36.224	30.608	40.783	23.246	8.568	8.282	466	2.883
Juillet	—	—	25	204.566	55.208	35.825	29.922	40.172	23.078	9.574	7.255	526	3.006
Août	—	—	23	179.982	49.897	34.302	26.180	35.740	17.214	7.604	5.756	509	2.720
Septembre	—	—	24	170.271	50.240	31.803	26.766	32.383	14.752	6.448	4.679	595	2.605
Octobre	—	—	28	183.994	49.640	29.780	27.051	30.296	13.248	6.312	4.339	655	2.673
Novembre	—	—	23	191.024	54.518	34.371	31.842	35.445	16.508	8.246	5.273	1.455	3.366
Décembre	—	—	28	301.630	70.039	51.941	50.904	57.622	30.938	18.655	10.640	5.065	7.826
1951 Janvier	—	—	24	240.837	63.375	44.885	40.095	45.147	20.208	11.330	7.630	3.259	4.878
Février	—	—	26	203.359	55.689	38.979	35.399	37.337	16.548	8.095	6.131	1.705	3.476
Mars	—	—	23	185.801	50.206	35.637	32.850	34.744	14.342	7.457	6.012	1.448	3.105
Avril	—	—	28	187.052	50.299	34.911	33.539	37.019	14.732	7.558	5.429	788	2.777
Moyenne journalière par semaine													
1951 Mars	4	10	6	191.825	51.696	36.834	33.607	34.711	14.839	8.117	6.778	1.863	3.380
	11	17	6	182.490	50.507	35.276	31.658	33.802	14.207	7.025	5.789	1.229	2.997
	18	24	6	183.952	49.128	35.513	32.138	35.141	14.396	7.451	5.844	1.270	3.071
	25	31	5	184.734	49.349	34.782	34.223	35.428	13.838	7.187	5.557	1.428	2.942
Avril	1	7	6	178.223	49.387	34.236	31.040	33.770	13.815	6.794	5.324	1.034	2.823
	8	14	6	181.996	48.986	34.557	31.801	35.372	15.198	6.827	5.388	1.037	2.830
	15	21	6	180.693	50.209	34.128	31.439	35.478	14.117	6.810	5.125	640	2.717
	22	28	6	179.235	49.357	33.891	31.007	35.284	13.975	7.165	5.329	567	2.660
	29	5	4	229.181	55.187	39.165	46.848	49.270	17.460	11.523	6.252	596	2.890
Mai	6	12	6	185.870	50.131	34.725	32.533	37.519	15.192	7.440	5.264	354	2.712
	13	19	5	185.737	49.606	34.282	34.708	36.827	15.072	7.601	4.990	407	2.444

I — BELGIQUE ET CONGO BELGE
SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES (1)
(millions de francs)

RUBRIQUES	31 déc. 1950	31 janv. 1951	28 fév. 1951	31 mars 1951
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42)	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.853	2.222	2.466	2.907
Prêts au jour le jour	1.284	1.510	1.309	1.302
Banquiers	4.341	4.215	4.342	4.324
Maison-mère, succursales et filiales	899	787	802	714
Autres valeurs à recevoir à court terme	2.023	3.020	3.247	3.224
Portefeuille-effets	35.185	37.312	37.089	37.385
a) Portefeuille commercial (2)	6.845	7.699	8.384	7.584
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique	8.821	9.421	9.650	9.270
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %	19.519	20.192	19.635	20.531
Reports et avances sur titres	765	751	727	735
Débiteurs par acceptations	6.134	6.673	7.152	7.368
Débiteurs divers	13.996	13.731	13.953	13.905
Portefeuille-titres	8.127	8.101	8.122	8.069
a) Valeurs de la réserve légale	189	189	189	190
b) Fonds publics belges	6.327	6.311	6.306	6.281
c) Fonds publics étrangers	98	99	96	85
d) Actions de banques	788	791	791	791
e) Autres titres	727	711	740	722
Divers	360	363	463	425
Capital non versé	3	3	3	3
Total disponible et réalisable	76.870	78.088	80.345	80.361
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement	2	3	2	2
Immeubles	695	693	693	684
Participations dans les filiales immobilières	268	268	268	268
Créances sur filiales immobilières	173	177	180	179
Matériel et mobilier	77	77	77	78
Total de l'immobilisé	1.216	1.218	1.220	1.211
Total général actif	78.085	79.906	81.565	81.572
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42)	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	519	229	268	358
Emprunts au jour le jour	2	8	7	4
Banquiers	5.138	5.400	5.799	6.024
Maison-mère, succursales et filiales	1.426	1.435	1.601	1.364
Acceptations	6.134	6.673	7.152	7.369
Autres valeurs à payer à court terme	1.502	1.396	1.529	1.186
Créditeurs pour effets à l'encaissement	2.138	2.260	2.476	2.491
Dépôts et comptes courants	53.571	54.776	54.616	54.979
a) A vue et à un mois au plus	47.693	49.349	49.160	49.570
b) A plus d'un mois	5.878	5.427	5.456	5.469
Obligations et bons de caisse	271	281	293	307
Montants à libérer sur titres et participations	554	549	574	547
Divers	1.766	1.827	2.162	1.843
Total de l'exigible	78.021	74.840	76.477	76.472
C. Non exigible :				
Capital	2.982	2.982	2.985	2.985
Fonds indisponible, par prime d'émission	336	336	335	337
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	195	195	195	196
Réserve disponible	1.490	1.496	1.515	1.526
Provisions	61	57	58	56
Total du non exigible	5.064	5.066	5.088	5.100
Total général passif	78.085	79.906	81.565	81.572

(1) La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que les éléments d'actif et de passif des sièges belges.

Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

(2) En vue de donner une idée plus exacte des variations du portefeuille commercial, il a été décidé de publier désormais l'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale et aux instituts parastatutaires.

Cet encours, qui n'est pas compris dans le portefeuille commercial, s'élevait aux 31 décembre 1950, 31 janvier 1951, 28 février 1951 et 31 mars 1951 respectivement à 8.543, 7.519, 7.345 et 8.781 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85

(millions de francs)

ACTIF

	1-3-1951	8-3-1951	15-3-1951	21-3-1951	29-3-1951	5-4-1951	12-4-1951	19-4-1951	26-4-1951
Encaisse en or	30.308	30.308	30.093	29.751	29.471	31.206	31.012	30.563	30.462
Avoirs sur l'étranger :									
a) en devises étrangères	756	617	294	265	2.104	249	282	264	409
b) en francs belges	1	1	1	1	1	1	—	—	—
Accord « Union Européenne de Paiements » : fr. b.	1.329	1.264	1.177	1.113	988	940	835	835	734
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :									
a) en devises étrangères	5.517	5.988	4.585	4.927	4.992	5.112	5.566	4.636	5.111
b) en francs belges	1.283	1.399	1.172	1.243	1.145	1.236	1.251	1.076	1.100
c) Union Européenne de Paiements	211	211	1.869	1.869	1.869	1.869	1.869	3.062	3.062
Débiteurs pour change et or, à terme	826	887	808	714	741	848	834	873	863
Effets commerciaux sur la Belgique	10.117	9.173	8.593	8.963	10.567	11.730	10.945	10.097	10.052
Avances sur fonds publics	382	305	417	306	546	486	359	477	621
Effets publics (art. 20 des statuts, Convention du 14 septembre 1948) :									
a) certificats du Trésor	2.165	2.755	2.780	2.515	470	—	275	265	285
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	3.492	3.539	3.373	3.191	2.625	1.890	2.291	2.272	2.236
c) autres effets publics	90	97	78	88	95	77	79	88	32
Monnaies divisionnaires et d'appoint	279	279	316	329	336	354	334	369	363
Avoirs à l'Office des Comptes A	2	2	1	2	1	2	2	2	1
Chèques Postaux) Compte B	804	874	886	907	945	938	928	917	910
Avance spéciale à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire International	113	113	113	113	113	113	113	113	113
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.860	34.860	34.860	34.860	34.860	34.860	34.860	34.860	34.860
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.066	1.075	1.085	1.089	1.093	1.096	1.103	1.109	1.116
Immeubles, matériel et mobilier	542	542	542	542	542	542	542	542	542
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	579	579	580	580	580	579	579	583	583
Divers	236	353	382	254	391	395	473	327	390
	95.018	95.221	94.005	93.622	94.475	94.523	94.532	93.280	93.845

PASSIF

	1-3-1951	8-3-1951	15-3-1951	21-3-1951	29-3-1951	5-4-1951	12-4-1951	19-4-1951	26-4-1951
Billets en circulation	87.085	86.483	85.566	85.026	85.010	86.122	85.535	84.976	85.138
Comptes courants :									
Trésor public { Compte ordinaire	6	3	4	5	5	94	13	6	8
Comptes Accord de Coopération Economique	5	5	6	4	10	5	13	14	46
Fonds Monétaire International	112	112	112	112	112	112	112	112	112
Banques à l'étranger : comptes ordinaires ..	1.296	1.441	1.518	1.525	1.493	1.483	1.452	1.515	1.498
Comptes courants divers	1.872	2.220	1.999	2.258	2.867	1.476	1.749	1.601	1.845
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :									
Banques à l'étranger { a)	337	402	667	597	592	520	676	551	618
b)	864	874	886	907	945	938	928	917	910
<i>Total des engagements à vue.</i>	91.577	91.540	90.758	90.434	91.034	90.750	90.478	89.692	90.175
Devises étrangères et or à livrer	1.309	1.532	1.084	1.017	1.318	1.619	1.880	1.391	1.454
Caisse de Pensions du Personnel	579	579	580	580	580	579	579	583	583
Divers	282	299	312	320	272	304	324	343	362
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement	871	871	871	871	871	871	871	871	871
	95.018	95.221	94.005	93.622	94.475	94.523	94.532	93.280	93.845

SITUATIONS MENSUELLES DE LA BANQUE DU CONGO BELGE

(millions de francs)

ACTIF

	31-10-1950	30-11-1950	31-12-1950	31-1-1951	28-2-1951	31-3-1951
Encaisse-or	1.158	1.162	1.171	1.182	1.193	1.203
Compte spécial de la Colonie (1)	105	105	105	105	105	105
Encaisses diverses	30	35	34	36	33	39
Avoirs aux Offices des Chèques postaux	12	19	12	13	13	18
Avoirs en banque { en Belgique	714	618	684	480	554	515
{ à l'étranger	2.082	2.290	2.163	2.250	2.315	2.370
Portefeuille-titres	468	468	468	468	468	504
Effets publics sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	10.063	10.283	10.715	11.405	11.875	12.055
Effets commerciaux	852	861	1.036	1.055	1.126	1.263
Débiteurs	399	401	369	383	406	472
Immeubles et matériel	49	50	49	31	35	37
Devises étrangères à recevoir pour contrats de change à terme	22	21	19	16	10	5
Débiteurs pour contrats de change à terme	1.043	1.148	1.111	1.063	1.077	1.027
Divers	37	40	40	26	29	26
	17.032	17.501	17.976	18.513	19.239	19.639

PASSIF

	31-10-1950	30-11-1950	31-12-1950	31-1-1951	28-2-1951	31-3-1951
Capital	20	20	20	20	20	20
Réserves	48	48	48	49	49	49
Circulation (billets et monnaies métalli- ques)	2.622	2.779	2.911	2.922	2.956	3.019
Créditeurs à vue	11.267	11.312	11.532	12.240	13.004	13.235
Créditeurs à terme	1.222	1.361	1.272	1.220	1.190	1.278
Créditeurs pour contrats de change à terme	22	21	19	16	10	5
Devises étrangères à livrer pour contrats de change à terme	1.043	1.148	1.111	1.063	1.077	1.027
Transferts en route et divers	788	812	1.063	983	933	1.006
	17.032	17.501	17.976	18.513	19.239	19.639

(1) Art. 19 de la convention pour l'émission de billets de banque et de monnaies fiduciaires métalliques du 21 juin 1935

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES
Banque de France
(millions de francs)

86

DATES	Encaisse or	Or affecté en garantie (conv. du 17-11-1947 et loi du 26-11-1947)	Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements (6)	Bon du Trésor remboursable en or (1)	Portefeuille d'escompte (2)	Effets négociables achetés en France (décret du 17-6-1938)	Avances		Dettes de l'Etat envers la Banque		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs Total
							sur titres	à 30 jours sur effets publics	Dettes totales (3)	Dont avances provisoires (4)		
1949 Moyenne annuelle..	52.917	10.491	22.066	(5) 2.951	282.026	126.978	5.209	13.710	759.238	583.810	1.110.129	155.294
1950 Moyenne annuelle..	102.905	(7) 9.293	(8)	(9) 2.951	370.247	132.945	5.456	13.918	775.902	589.175	1.389.244	143.247
1950 9 mars	52.981	9.293	61.783	2.951	366.696	129.308	5.155	18.161	783.283	591.200	1.315.729	119.276
6 avril	52.981	9.293	66.918	2.951	379.989	133.613	5.318	21.144	790.110	597.000	1.346.383	125.372
4 mai	52.981	9.293	87.596	2.951	358.758	128.435	5.729	19.406	790.123	596.200	1.348.335	116.531
8 juin	52.981	9.293	110.536	2.951	367.219	125.073	5.057	18.479	788.741	588.600	1.360.688	122.794
6 juillet	52.981	9.293	123.816	2.951	372.645	156.687	6.042	23.816	780.885	584.300	1.407.579	139.257
10 août	52.981	9.293	162.593	2.951	367.609	153.100	5.462	20.180	787.861	591.800	1.433.913	135.463
7 septembre (*) ..	182.785	—	152.568	—	379.976	137.916	5.313	15.032	731.129	591.000	1.461.624	151.167
5 octobre	182.785	—	176.430	—	370.978	131.812	5.450	12.378	740.800	594.900	1.500.077	138.354
9 novembre	182.785	—	146.628	—	386.613	123.388	6.133	13.289	792.648	584.800	1.495.641	164.266
7 décembre	182.785	—	148.332	—	351.868	143.257	5.859	18.509	786.732	582.400	1.511.713	142.093
1951 4 janvier	182.785	—	157.282	—	392.995	153.092	6.265	20.579	804.902	589.800	1.581.938	152.346
8 février	182.785	—	177.617	—	397.451	139.377	5.539	15.768	802.189	591.500	1.575.842	165.845
8 mars	182.785	—	188.004	—	408.995	134.532	5.733	17.070	816.887	591.000	1.587.448	174.911
5 avril	182.785	—	193.865	—	392.100	154.502	6.241	22.071	809.155	591.500	1.609.972	169.899
10 mai	191.447	—	173.914	—	396.708	198.381	7.261	27.509	802.563	579.900	1.622.308	184.711

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 8 juin 1950.
précédent : 3 % depuis le 30 septembre 1948.

- (1) Convention du 17 novembre 1947 et du 25 novembre 1947
(2) Cette rubrique comprend : les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales et les effets escomptés sur l'étranger. Depuis le 5 janvier 1950, cette rubrique comprend également les « effets de mobilisation de crédits à moyen terme ».
(3) La dette totale comprend : l'avoir de la Banque dans ses comptes courants postaux; les prêts sans intérêts à l'Etat; les avances provisoires de la Banque à l'Etat; les Bons du Trésor négociables remis en contre-partie des cessions d'or au Fonds de Stabilisation des Changes; les avances consenties à ce même Fonds en vertu de la convention du 27 juin 1949; l'Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique; les Bons négociables de la Caisse Autonome d'Amortissement (conv. des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931) pour un montant fixe de 5.003 millions de francs; les Bons du Trésor négociables (souscription de l'Etat au Fonds Monétaire International et au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) pour un montant fixe de 12.000 millions de francs.
(4) Les avances provisoires comprennent notamment les « Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 », qui s'élevaient à 426.000 millions de francs.
(5) Moyenne des sept derniers mois.
(6) Avant le 19 octobre 1950, ce compte s'intitulait « Disponibilités à vue à l'étranger ».
(7) Moyenne du 5 janvier au 10 août 1950.
(8) Moyenne du 5 janvier au 12 octobre 1950 (Disponibilités à vue à l'étranger) : 105.398 millions de francs; moyenne du 19 octobre au 28 décembre 1950 (Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements) : 147.083 millions de francs.
(9) Moyenne du 5 janvier au 10 août 1950.
(*) Réévaluation de l'encaisse or en vertu de la loi du 4 août 1950.

Bank of England
(millions de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)					Rapport de l'encaisse du Bank Department au solde de ses dépôts %
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics		Banques	Autres dépôts	Total	
									compte ordinaire	compte spécial du Trésor (2)				
1949 Moyenne annuelle..	0,28	4,61	354,3	19,7	25,8	399,8	1.269,0	1.314,4	12,3	28,6	296,4	94,6	431,9	11,6
1949 Moyen. du 5 jan. au 14 septembre.	0,25	4,26	334,8	20,1	25,8	380,7	1.266,7	1.314,9	12,9	17,0	295,4	89,9	415,2	12,7
Moyen. du 21 sept. au 28 décembre..	0,36	5,48	402,3	18,8	26,0	447,1	1.274,6	1.313,3	11,0	57,3	298,9	106,5	473,7	9,4
1950 Moyenne annuelle..	0,36	4,77	519,8	22,4	26,6	568,8	1.287,4	1.328,4	14,7	195,6	292,2	94,3	596,8	7,7
1950 8 mars	0,36	5,26	447,9	20,9	23,6	492,4	1.257,6	1.300,0	15,9	150,5	281,2	74,3	521,9	9,2
5 avril	0,36	5,50	496,3	12,2	23,5	532,0	1.282,1	1.300,0	9,3	160,0	285,4	83,4	538,1	4,4
10 mai	0,36	6,11	520,4	15,5	29,6	585,5	1.283,8	1.300,0	23,6	178,8	275,2	92,8	570,4	4,0
7 juin	0,36	6,28	551,3	15,9	24,0	591,2	1.289,6	1.300,0	12,1	196,2	285,9	95,9	590,1	2,9
5 juillet	0,36	6,61	537,6	23,1	24,0	584,7	1.302,6	1.350,0	13,4	217,9	292,4	97,1	620,8	8,7
9 août	0,36	6,50	600,3	11,1	25,4	636,8	1.329,4	1.350,0	15,8	246,5	285,7	97,9	645,9	4,3
6 septembre	0,36	4,79	549,6	22,2	24,6	596,4	1.299,0	1.350,0	13,4	246,5	279,1	95,2	634,2	8,9
4 octobre	0,36	2,71	562,3	18,8	24,3	605,4	1.282,7	1.350,0	12,9	254,8	296,0	93,5	657,2	10,7
8 novembre	0,36	2,35	558,1	30,6	31,6	620,3	1.278,4	1.350,0	15,3	266,4	308,4	86,7	676,8	11,0
6 décembre	0,36	1,57	581,9	35,9	25,0	642,8	1.308,0	1.350,0	14,2	266,4	302,7	85,4	688,7	6,6
1951 10 janvier	0,36	1,07	339,0	20,4	24,7	384,1	1.314,0	1.350,0	18,7	2,4	297,4	84,8	403,3	9,3
7 février	0,36	0,62	292,7	16,6	46,4	355,7	1.286,4	1.350,0	21,6	9,3	285,3	85,8	402,0	16,1
7 mars	0,36	0,45	312,8	13,6	24,1	350,5	1.295,1	1.350,0	12,8	0,3	290,0	84,7	387,8	14,4
4 avril	0,36	0,73	371,5	15,0	24,1	410,6	1.321,7	1.350,0	14,0	14,6	302,8	89,9	421,3	7,0
9 mai	0,36	0,52	362,1	11,0	28,1	402,1	1.328,0	1.350,0	17,5	0,4	300,1	88,3	406,3	5,6

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 26 octobre 1939.
précédent : 3 % depuis le 28 septembre 1938.

- (1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.
(2) Compte de Coopération européenne.

Nederlandsche Bank

(millions de florins)

DATES	Encaisse-or	Portefeuille-effets sur la Hollande	Créances en valeurs libellées en monnaies étrangères (1)	Moyens de paiement à l'étranger	Avances nautiques en compte courant (y compris les prêts) sur titres, marchandises et warrants	Cert. de Trésor, repris par la Banque à l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créance comptable sur l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créances en florins décollant d'accords de paiement (2)	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs						Avoirs libellés en monnaies étrangères (6)	
									Anciennes émissions	Nouvelles émissions	du Trésor		Avoirs des banques en Hollande	Avoirs décollant d'accords de paiement (3)	Autres avoirs (4)	Avoirs de non-résidents (5)		Avoirs bloqués
											ordinaire	spécial						
1949 Moyen. ann...	499	1,3	469	4,1	150	1.797	1.500	254	88	2.993	316	347	47	396	407	—	3	44
1949 Moy. du 3 janv au 19 sept...	437	1,9	385	4,8	150	1.800	1.500	227	91	3.001	224	279	46	377	398	—	4	58
Moy. du 26 sep au 27 déc...	667	—	697	2,2	148	1.789	1.500	329	72	2.973	566	534	49	449	431	—	2	7
1950 Moyen. ann...	867	2,6	1.066	1,4	114	1.404	1.500	383	63	2.879	392	941	40	477	421	—	2	55
1950 6 mars....	871	3,6	799	1,6	157	1.600	1.500	347	67	2.991	414	770	31	540	381	—	2	13
11 avril....	871	—	862	1,7	162	1.350	1.500	357	66	2.965	467	540	37	444	474	—	2	25
8 mai....	871	5,3	950	1,4	141	1.350	1.500	387	65	2.935	472	715	27	445	448	—	2	31
5 juin....	871	—	1.039	1,0	140	1.350	1.500	395	64	2.861	422	795	30	454	584	—	2	33
10 juillet....	871	—	1.144	1,1	142	1.350	1.500	378	62	2.869	272	911	47	497	642	—	2	30
7 août....	871	9,7	1.214	2,5	56	1.350	1.500	380	61	2.855	358	1.021	44	476	482	—	2	24
4 septembre....	871	—	1.254	1,7	51	1.350	1.500	369	60	2.873	213	1.210	44	545	371	—	2	24
9 octobre....	873	—	1.296	1,3	55	1.350	1.500	369	59	2.774	191	1.346	57	641	276	—	2	45
6 novembre....	873	—	1.285	1,2	51	1.350	1.500	409	58	2.791	210	1.388	56	427	402	—	1	79
4 décembre....	873	—	1.288	1,1	79	1.350	1.500	412	57	2.844	279	1.318	31	469	256	—	—	166
1951 8 janvier....	1.175	2,3	893	2,1	60	1.600	1.500	282	56	2.864	171	1.348	40	410	213	104	—	284
5 février....	1.175	0,4	939	3,5	91	1.500	1.500	285	55	2.831	191	1.325	29	421	185	106	—	323
5 mars....	1.175	0,9	956	3,3	123	1.500	1.500	263	54	2.812	193	1.386	34	353	171	106	—	393
9 avril....	1.175	1,9	924	2,1	123	1.500	1.500	276	52	2.723	104	1.455	29	434	100	108	—	484
7 mai....	1.177	12,5	779	2,4	155	1.500	1.500	249	51	2.740	19	1.428	30	407	148	108	—	490

Taux d'escompte { actuel : 4 % depuis le 17 avril 1951.
précédent : 3 % depuis le 26 septembre 1950.

(1) Avant le 2 janvier 1951, ce compte se décomposait en « Papier sur l'étranger » et « Avoirs des correspondants à l'étranger ».

(2) Avant le 2 janvier 1951, ce compte s'intitulait « Créances en florins sur les banques d'émission étrangères et institutions similaires ». Ce changement d'intitulé signifie que cette rubrique enregistre désormais uniquement les créances décollant d'accords de paiement avec l'étranger et dont les comptes sont libellés en florins. Les créances qui ne doivent plus être portées sous cette rubrique ont été transférées à un compte « Divers ».

(3) Avant le 2 janvier 1951, ce compte s'intitulait « Avoirs libres de banques d'émission étrangères et institutions similaires ».

(4) Avant le 2 janvier 1951, ce compte s'intitulait « Autres avoirs libres ». Par suite de la disparition du compte « Avoirs bloqués », ce compte s'intitule à présent : « Autres avoirs ».

(5) Ce compte enregistre les avoirs en florins de non-résidents ne décollant pas d'accords de paiement.

(6) Avant le 2 janvier 1951, ce compte s'intitulait « Créditeurs en monnaies étrangères ».

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1949 Moyenne annuelle....	6.047	305,2	104,9	27,6	9,7	4.266	1.817	104,41
1950 Moyenne annuelle....	6.176	297,4	88,7	23,3	11,3	4.249	2.119	101,67
1950 7 mars....	6.247	264,1	72,7	17,1	8,3	4.196	2.077	103,82
6 avril....	6.249	279,9	72,0	18,0	8,8	4.236	2.054	103,80
6 mai....	6.241	296,1	69,3	20,9	7,7	4.208	2.092	103,77
7 juin....	6.240	295,9	71,3	19,9	7,6	4.168	2.210	102,48
7 juillet....	6.252	281,2	72,6	24,2	8,9	4.218	2.264	100,79
7 août....	6.179	325,6	83,2	22,6	8,3	4.210	2.270	100,39
7 septembre....	6.146	344,3	91,0	26,3	8,8	4.232	2.249	100,14
7 octobre....	6.101	366,9	110,1	26,0	7,0	4.276	2.196	99,03
7 novembre....	6.071	328,3	113,7	27,3	10,7	4.299	2.116	99,77
7 décembre....	6.020	277,3	118,3	26,5	11,9	4.380	1.943	99,59
1951 6 janvier....	5.976	275,7	193,9	34,1	14,6	4.603	1.848	98,42
7 février....	5.991	285,1	133,9	25,9	10,6	4.303	2.004	99,53
7 mars....	6.025	270,7	152,0	31,6	11,3	4.327	2.024	99,12
7 avril....	5.978	239,1	164,7	26,6	7,3	4.337	1.941	99,03
7 mai....	5.977	244,5	162,9	32,9	10,4	4.359	1.932	98,89

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

Federal Reserve Banks
(millions de \$)

86

DATES	Réserves de certificats-or			Autres réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1949 Moyenne annuelle	22.610	584	23.194	288	19.594	23.396	19.704	53,8
1950 Moyenne annuelle	22.143	533	22.676	247	18.411	23.001	18.315	54,9
1950 8 mars	22.582	538	23.120	287	17.846	22.995	18.145	56,2
5 avril	22.489	541	23.030	238	17.572	22.968	17.760	56,5
10 mai	22.524	524	23.048	192	17.691	22.845	17.764	56,8
7 juin	22.473	525	22.998	179	17.672	22.831	17.859	56,5
5 juillet	22.459	523	22.982	193	18.586	23.048	18.369	55,5
9 août	22.264	522	22.786	255	18.349	22.859	18.465	55,1
6 septembre	21.821	518	22.339	215	18.942	23.054	18.342	54,0
4 octobre	21.739	526	22.265	214	19.375	23.012	18.763	53,3
8 novembre	21.460	534	21.994	213	19.311	23.193	18.247	53,1
6 décembre	21.183	551	21.734	232	20.239	23.488	18.809	51,4
1951 10 janvier	20.704	589	21.293	320	20.461	23.341	18.947	50,4
7 février	20.513	597	21.110	359	21.641	23.101	21.071	47,8
7 mars	20.115	595	20.710	340	22.179	23.132	20.565	47,4
4 avril	19.948	618	20.566	344	22.914	23.050	21.064	46,6
9 mai	19.891	623	20.514	323	22.544	23.179	20.795	46,6

Taux d'escompte (actuel : 1,75 % depuis le 21 août 1950.
précédent : 1,50 % depuis le 13 août 1948.

Sveriges Riksbank
(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse-or (1)	Surplus de valeur d'or	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étran- gers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Tous autres actifs	Billets en circulation	Comptes courants				Tous autres passifs	Droit d'émission total (2)	Rapport en % (3)	
								des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique aux droit d'émission
1949 Moyenne annuelle	163	140	3.068	111	609	497	3.015	610	178	83	871	701	3.350	10,03	9,02
1949 Moyenne des 8 premiers mois	166	105	3.112	110	470	521	2.858	639	178	80	897	630	3.275	9,19	8,30
1949 Moyenne des 4 derniers mois	155	208	2.979	112	886	449	3.128	553	178	88	819	843	3.500	11,61	10,37
1950 Moyenne annuelle	169	228	2.890	163	970	300	3.200	436	203	73	712	809	3.500	12,42	11,36
1950 Février	154	207	2.909	123	983	339	3.133	470	271	84	825	756	3.500	11,52	10,31
1950 Mars	153	206	2.650	151	959	387	3.161	409	40	83	532	815	3.500	11,37	10,27
1950 Avril	156	210	2.898	158	874	274	3.206	437	103	81	621	742	3.500	11,41	10,45
1950 Mai	158	212	2.789	170	968	273	3.092	442	224	79	745	733	3.500	11,96	10,57
1950 Juin	157	212	2.833	131	948	345	3.178	533	75	72	680	767	3.500	11,60	10,63
1950 Juillet	157	211	2.675	136	964	282	3.105	431	109	75	615	704	3.500	11,84	10,48
1950 Août	156	211	2.936	150	958	263	3.163	330	379	79	788	723	3.500	11,60	10,50
1950 Septembre	191	257	2.745	184	1.085	266	3.197	394	131	65	590	940	3.500	14,01	12,80
1950 Octobre	199	269	2.957	188	1.084	277	3.250	394	342	67	803	922	3.500	14,41	13,38
1950 Novembre	199	268	3.046	211	940	304	3.285	404	263	63	730	953	3.500	14,22	13,35
1950 Décembre	198	267	3.443	209	920	251	3.513	511	312	44	867	910	3.500	13,25	13,30
1951 Janvier	206	278	3.425	189	871	200	3.336	568	337	51	956	876	3.500	14,50	13,82
1951 Février	239	321	3.618	171	779	176	3.363	465	479	43	987	954	3.500	16,65	16,-
1951 Mars	250	337	3.556	178	923	168	3.355	731	263	25	1.020	1.038	3.500	17,52	16,79
1951 Avril	273	367	3.596	201	741	165	3.458	456	352	53	861	1.024	3.500	18,50	18,28

Taux d'escompte (actuel : 3 % depuis le 1^{er} décembre 1950.
précédent : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.

- (1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
(2) Le droit d'émission est fixé par la loi du 28 mai 1948 à 3.200 millions de Kr., puis à 3.500 millions de Kr. par la loi du 3 juin 1949.
(3) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 30 avril 1951)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	27 octobre 1950	6,-	Hongrie	1 ^{er} novembre 1947	5,-
Autriche	10 juillet 1935	3,50	Irlande	23 novembre 1943	2,50
Belgique	11 septembre 1950	3,75 (1)	Italie	6 avril 1950	4,-
Bulgarie	27 juillet 1948	3,50	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	2 novembre 1950	5,-	Pologne	1 ^{er} août 1947	6,-
Espagne	22 mars 1949	4,-	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	21 août 1950	1,75	Roumanie	25 mars 1948	6,-
Finlande	3 novembre 1950	7,75	Suède	1 ^{er} décembre 1950	3,-
Franco	8 juin 1950	2,50	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2,-	Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
Grèce	12 juillet 1948	12,-	Turquie	1 ^{er} juillet 1938	4,-
Hollande	17 avril 1951	4,-	Yougoslavie	20 août 1948	1,- à 3,-

(1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

III — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

Situations en milliers de francs suisses or

[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

87

	28 février 1951		31 mars 1951		30 avril 1951			28 février 1951		31 mars 1951		30 avril 1951	
ACTIF							PASSIF						
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé.....	383.377	37,9	363.849	35,5	491.935	44,9	I. Capital :						
II. Encaisse.							Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses or chacune.....	500.000		500.000		500.000	
A la Banque et en compte courant dans d'autres banques.....	65.578	6,5	70.635	6,9	73.104	6,7	Actions libérées de 25 %.....	125.000	12,3	125.000	12,2	125.000	11,4
III. Fonds à vue placés à intérêts..	3.287	0,3	4.412	0,4	4.419	0,4	II. Réserves :						
IV. Portefeuille réescomptable :							1. Fonds de Réserve légale.....	6.527		6.527		6.527	
1. Effets de commerce et acceptations de Banque.....	36.488	3,6	46.061	4,5	41.375	3,8	2. Fonds de Réserve générale...	13.343		13.343		13.343	
2. Bons du Trésor.....	125.060	12,3	128.920	12,6	103.768	9,5		19.870	2,0	19.870	1,9	19.870	1,8
V. Effets divers remobilisables sur demande.....	61.733	6,1	62.622	6,1	62.849	5,7	III. Dépôts à court terme et à vue (or) :						
VI. Fonds à terme et avances :							1. Banques Centrales pour leur compte :						
1. A 3 mois au maximum.....	16.264	1,6	32.342	3,1	27.353	2,5	a) De 3 à 6 mois.....	—	—	—	—	—	—
2. De 3 à 6 mois.....	10.716	1,1	—	—	—	—	b) A 3 mois au maximum...	43.402	4,3	38.043	3,7	6.894	0,6
3. De 6 à 9 mois.....	—	—	922	0,1	1.918	0,2	c) A vue.....	157.653	15,6	130.023	12,7	41.533	3,8
4. De 9 à 12 mois.....	1.336	0,1	688	0,1	—	—	2. Autres déposants :						
5. A plus d'un an.....	—	—	—	—	3.057	0,3	A vue.....	10.582	1,0	10.583	1,0	10.583	1,0
VII. Effets et placements divers :								211.637		178.649		59.010	
1. Bons du Trésor.							IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :						
a) A 3 mois au maximum.....	89.977	8,9	108.425	10,6	36.516	3,3	1. Banques Centrales pour leur compte :						
b) De 3 à 6 mois.....	15.147	1,5	—	—	30.488	2,8	a) De 9 à 12 mois.....	—	—	—	—	—	—
c) De 6 à 9 mois.....	—	—	—	—	—	—	b) De 6 à 9 mois.....	—	—	—	—	—	—
2. Autres effets et placements divers :							c) De 3 à 6 mois.....	22.607	2,2	—	—	4.581	0,4
a) A 3 mois au maximum.....	75.951	7,5	91.048	8,9	106.222	9,7	d) A 3 mois au maximum...	404.090	39,9	468.417	45,7	709.574	64,7
b) De 3 à 6 mois.....	36.158	3,6	19.154	1,9	3.497	0,3	e) A vue.....	79.649	7,9	90.171	8,8	32.170	3,0
c) De 6 à 9 mois.....	1.583	0,2	—	—	547	0,0	2. Banques Centrales pour le compte d'autres déposants :						
d) De 9 à 12 mois.....	8.277	0,8	15.372	1,5	22.604	2,1	a) A 3 mois au maximum...	2.130	0,2	2.121	0,2	—	—
e) A plus d'un an.....	11.500	1,1	11.382	1,1	11.415	1,0	b) A vue.....	241	0,0	241	0,0	241	0,0
VIII. Actifs divers.....	1.678	0,2	1.359	0,1	6.812	0,6	3. Autres déposants :						
IX. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placements en Allemagne (voir ci-dessous).....	68.291	6,7	68.291	6,6	68.291	6,2	a) De 3 à 6 mois.....	—	—	—	—	—	—
Total actif...	1.012.401	100,0	1.025.482	100,0	1.096.170	100,0	b) A 3 mois au maximum...	15.404	1,5	17.665	1,7	17.064	1,6
							c) A vue.....	12.725	1,3	3.782	0,4	8.466	0,8
							V. Divers.....	536.846		582.397		772.096	
								11.972	1,2	12.491	1,2	13.118	1,2
							VI. Compte de profits et pertes — report à nouveau.....	2.627	0,3	2.627	0,3	2.627	0,2
							VII. Provision pour charges éventuelles.....	104.449	10,3	104.448	10,2	104.449	9,5
							Total passif...	1.012.401	100,0	1.025.482	100,0	1.096.170	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne :	28 février 1951		31 mars 1951		30 avril 1951		Dépôts à long terme :	28 février 1951		31 mars 1951		30 avril 1951	
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank : effets de la Golddiskontbank et de l'administration des chemins de fer et bons de l'administration des Postes (échus).....	221.019		221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir Note 2)...	152.606		152.606		152.606	
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus).....	76.181		76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernement allemand.....	76.303		76.303		76.303	
Total.....	297.200		297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir poste IX ci-dessus).....	68.291		68.291		68.291	
							Total.....	297.200		297.200		297.200	

Note 1 : L'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants, les fonds détenus en qualité d'Agent de l'O.E.C.E. (Union Européenne de Paiements) et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux, dont la Banque est le mandataire-trustee ou l'agent financier, ne sont pas inclus dans la présente situation.

Note 2 : Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250,—, la Banque a reçu jusqu'à présent, de Gouvernements dont les dépôts s'élevaient à l'équivalent de francs suisses or 143.251.486,88, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

Note 3 : Des effets équivalant à francs suisses or 763.250,— au 28 février 1951, francs suisses or 1.526.500,— au 31 mars 1951 et francs suisses or 1.526.500,— au 30 avril 1951 ont été

IV — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88

a) Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en milliers d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

	Au début des opérations 1 ^{er} juillet 1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable							
		De juillet à septembre 1950	Octobre 1950	Novembre 1950	Décembre 1950	Janvier 1951	Février 1951	Mars 1951	Avril 1951
ACTIF.									
I. Disponibilités.									
a) Montant de l'engagement du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (dollars)	350.000	307.353	307.353	307.353	307.353	307.353	307.353	307.853	307.353
b) Solde du compte courant (dollars)	—	30.958	112.953	78.153	47.852	45.607	43.104	58.112	37.623
c) Bons du Trésor des Etats-Unis d'Amérique au prix d'achat ..	—	—	—	61.998	48.936	26.282	4.094	4.105	—
	350.000	338.311	420.306	447.504	404.141	379.242	354.551	369.570	344.976
II. Soldes initiaux débiteurs attribués pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1951 et non encore utilisés.									
Union Econom. Belgo-Luxembourg.	44.050	44.050	44.050	36.240	22.243	—	—	—	—
Suède	21.200	15.625	7.442	21.200	21.200	21.200	21.200	21.200	21.200
Royaume-Uni (1)	150.000	70.254	—	—	—	—	—	—	—
	215.250	129.929	51.492	57.440	43.443	21.200	21.200	21.200	21.200
III. Crédit spécial ouvert à l'Allemagne en vertu de l'article 13 de l'accord en date du 19 septembre 1950 (2)									
	—	—	—	—	24.455	52.530	91.378	80.119	50.072
IV. Prêts consentis à des parties contractantes en vertu de l'article 11 de l'accord en date du 19 septembre 1950.									
Danemark	—	15.570	28.612	34.212	38.413	29.181	25.551	39.149	49.799
Allemagne	—	142.436	185.896	192.000	192.000	192.000	192.000	192.000	192.000
Italie	—	—	17.140	17.106	30.861	34.090	41.000	41.000	34.839
Pays-Bas	—	11.492	42.660	65.745	75.466	93.910	113.905	118.800	149.592
Norvège	—	—	—	—	—	—	3.415	13.847	21.904
Suède	—	—	—	—	—	18.948	42.433	30.251	49.481
Turquie	—	—	—	—	—	—	—	12.182	20.399
	—	169.498	274.308	309.063	336.740	368.129	418.304	447.229	518.014
V. Prêt consenti à la Norvège au titre du solde initial créditeur attribué à titre de prêt (3)									
	—	—	—	—	1.077	9.908	10.000	10.000	10.000
VI. Divers									
	565.250	637.738	746.106	814.007	810.023	831.009	895.433	928.118	944.262
PASSIF.									
I. Fonds de roulement									
	286.250	286.250	286.250	286.250	286.250	286.250	286.250	286.250	286.250
II. Soldes initiaux créditeurs attribués à titre de dons pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1951 ou non encore utilisés.									
Autriche	80.000	72.049	69.266	61.814	42.561	27.678	7.862	—	—
Grèce	115.000	73.509	61.672	50.370	44.218	34.808	27.354	22.380	13.474
Islande	4.000	2.127	2.368	862	691	510	285	97	—
Pays-Bas	30.000	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50.000	39.390	24.669	12.782	—	—	—	—	—
	279.000	187.075	157.975	125.828	87.470	62.996	35.501	22.477	13.474
III. Crédits reçus de parties contractantes en vertu de l'article 11 de l'accord en date du 19 septembre 1950.									
Union Econom. Belgo-Luxembourg.	—	—	—	—	—	4.220	37.380	61.243	87.442
France	—	144.810	132.834	144.162	158.180	168.292	174.433	187.443	171.443
Italie	—	2.351	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	—	15.839	18.139	21.745	25.401	30.219	36.272	38.744	40.442
Suisse	—	—	—	—	—	10.476	21.269	26.494	13.776
Turquie	—	1.413	10.309	11.396	5.250	4.841	3.642	—	—
Royaume-Uni	—	—	140.599	224.626	247.472	263.706	300.651	305.427	331.379
	—	164.413	301.881	401.929	436.303	481.754	573.647	619.351	644.482
IV. Divers									
	565.250	637.738	746.106	814.007	810.023	831.009	895.433	928.118	944.262

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus ne figurent pas dans la situation ci-dessus.

(1) Toute fraction du solde initial débiteur attribué au Royaume-Uni, qui n'aura pas été utilisée pour les opérations relatives aux périodes comptables antérieures au 1^{er} juillet 1951, ou, dans certains cas, avant cette date, sera annulée.

(2) Aux termes de décisions prises par le Conseil de l'O.E.C.E., le 13 décembre 1950, un crédit spécial d'un montant maximum de 120 millions d'unités de compte a été ouvert à l'Allemagne pour les périodes comptables comprises entre le 1^{er} novembre 1950 et le 30 septembre 1951.

(3) Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte à compter du 1^{er} juillet 1950, à titre de prêt consenti par l'Union. Il a également déclaré qu'il était disposé à attribuer à une date ultérieure à la Turquie un solde initial créditeur à concurrence de 25 millions d'unités de compte à titre de prêt consenti par l'Union.

b) REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88

1^{er} juillet 1950 au 30 avril 1951 (1)

(millions d'unités de compte)

PAYS MEMBRE ET ZONE MONÉTAIRE ASSOCIÉE (2)	POSITION BRUTE. Total des excédents (+) et des déficits (—) bilatéraux		POSITION CUMULATIVE (3) NETTE. Excédent (+) ou déficit (—)	Utilisation nette des « ressources existantes » par (—) ou sur (+) les autres membres	UTILISATION DES SOLDES INITIAUX CRÉDITEURS (+) OU DÉBITEURS (—)		QUOTA DISPONIBLE	UTILISATION DES QUOTAS. MONTANT UTILISÉ (h + i = g).				
	a	b			c	d		e	f	TOTAL Déficit (—) ou excédent (+) comptable cumulatif g (= b + c + e)	DONT	
											Prêt reçu (—) ou accordé (+) par le pays membre h	Or versé (—) ou reçu (+) par le pays membre i
Autriche	+ 15,5	— 108,4	— 92,9	—	+ 80,0	+ 80,0	70 (4)	— 12,9 (5)	—	— 12,9		
Belgique-Luxembourg	+ 323,8	— 192,7	+ 131,1	+ 15,8	— 44,1	— 44,1	360 (6)	+ 102,9	+ 87,4	+ 15,4		
Danemark	+ 63,9	— 118,2	— 54,3	+ 2,0	—	—	195	— 52,5	— 49,8	— 2,7		
France	+ 421,2	— 181,9	+ 239,3	+ 1,1	—	—	520	+ 238,9	+ 171,4	+ 67,4		
Allemagne	+ 214,8	— 626,7	— 411,9	+ 11,9	—	—	320	— 320,0	— 192,0	— 128,0		
Grèce	+ 5,1	— 107,7	— 102,6	+ 1,1	+ 115,0	+ 101,5	45 (4)	— 30,7 (7)	— 50,1	— 30,6		
Ialande	+ 0,9	— 6,4	— 5,5	—	+ 4,0	+ 4,0	15	— 1,5 (5)	—	— 1,5		
Italie	+ 95,0	— 172,3	— 77,3	+ 42,5	—	—	205	— 34,8	— 34,8	—		
Pays-Bas	+ 134,7	— 358,1	— 223,4	—	+ 30,0	+ 30,0	330	— 193,7	— 149,6	— 44,1 (8)		
Norvège	+ 29,3	— 111,3	— 82,0	+ 0,0	+ 60,0	+ 60,0 (9)	200	— 21,9	— 21,9	—		
Portugal	+ 85,2	— 18,4	+ 66,8	—	—	—	70	+ 66,9	+ 40,4	+ 26,4		
Suède	+ 109,2	— 174,0	— 64,8	+ 15,4	— 21,2	nul	260	— 49,5	— 49,5	—		
Suisse	+ 91,7	— 77,9	+ 13,8	—	—	—	250	+ 13,8	+ 13,8	—		
Turquie	+ 56,0	— 78,1	— 22,1	— 1,9	+ 25,0 (10)	—	50	— 24,0	— 20,4	— 3,6		
Royaume-Uni	+ 918,9	— 233,1	+ 685,8	— 85,7	— 150,0	— 150,0	1.060	+ 450,7	+ 331,4	+ 119,4		
Total...	+ 2.565,2	— 1.136,8	+ 88,8	—	—	+ 275,5 — 194,1	—	+ 873,2 — 791,5	+ 644,5 — 568,1	+ 228,7 — 223,4		

(1) La Suisse est comprise à partir du 1^{er} novembre 1950.

(2) L'Irlande et Trieste sont comprises dans les zones monétaires du Royaume-Uni et de l'Italie respectivement; le Royaume-Uni comprend, outre ses territoires d'outre-mer, les pays non participants de la zone sterling.

(3) Les intérêts versés au titre de prêts accordés ou reçus devraient être compris dans la position nette (colonne 2), mais, pour plus de clarté, ils n'ont été inclus que dans la position comptable (colonne 7).

(4) Les quotas de l'Autriche et de la Grèce sont, dans le cas où ces pays ont un déficit cumulatif, réputés égaux à zéro pour la période antérieure au 1^{er} juillet 1951.

(5) Ces montants ont été réglés intégralement en dollars, selon les dispositions de l'article 13 (a) de l'Accord.

(6) L'Accord dispose que par suite de l'attribution du solde initial débiteur à la Belgique pour 1950-1951, celle-ci ne peut utiliser son quota qu'à concurrence d'un montant de 316 millions d'unités de compte pour couvrir ses excédents au cours de cette période.

(7) Le montant de 80,7 millions d'unités de compte représentant la différence entre le quota et le déficit cumulatif comptable de l'Allemagne est couvert, en dehors du quota, conformément aux dispositions de la décision relative au crédit spécial accordé à l'Allemagne.

(8) Dont 6,2 millions d'unités de compte réglés selon les dispositions de l'article 11 (d) de l'Accord.

(9) Dont 10 millions d'unités de compte accordés à titre de prêt.

(10) Ce montant est prévu dans l'Accord à titre de prêt, mais il n'a pas encore été rendu disponible.

V — STOCK MONÉTAIRE EN FRANCS BELGES (1)
(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A LA DISPOSITION DE L'ÉCONOMIE BELGE									Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges	
	MONNAIE FIDUCIAIRE			MONNAIE SCRIPTURALE					Total du stock monétaire à la disposition de l'économie belge		P.c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire (*)	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique (*)		Avoirs en comptes chèques postaux (*)	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établisse- ments parastatiques (*)	Stock de monnaie scripturale			
				(4)	(5)						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)			
1949 Mars	4.394	83.580	86.998	998	17.421	40.911	59.330	146.328	59,5	9.439	
1950 Janvier	4.189	87.287	90.448	702	18.150	43.743	62.595	153.043	59,1	8.482	
Février	4.259	87.494	90.737	715	18.147	42.547	61.409	152.146	59,6	8.085	
Mars	4.314	87.530	90.710	650	18.423	43.477	62.550	153.260	59,2	8.575	
Avril	4.386	87.062	90.216	839	18.430	43.459	62.728	152.944	59,0	8.969	
Mai	4.431	86.083	89.417	802	18.663	43.318	62.783	152.200	58,7	9.148	
Juin	4.517	87.304	90.696	689	18.615	43.709	63.013	153.709	59,0	10.080	
Juillet	4.626	88.812	92.157	506	18.735	43.248	62.489	154.646	59,6	9.710	
Août	4.664	88.188	91.652	516	19.253	42.651	62.420	154.072	59,5	9.225	
Se. tembre	4.664	86.352	89.983	554	18.559	43.501	62.614	152.597	59,0	10.417	
Octobre	4.668	86.496	90.023	582	18.991	43.822	63.395	153.418	58,7	10.839	
Novembre	4.687	86.238	89.734	563	18.158	43.812	62.533	152.267	58,9	10.584	
Décembre	4.770	88.599	92.290	988	19.201	42.752	62.941	155.231	59,5	11.112	
1951 Janvier	4.950	88.069	91.761	628	18.554	43.964	63.146	154.907	59,2	11.516	
Février	4.984	86.964	90.682	535	18.324	44.623	63.482	154.164	58,8	12.652	
Mars	4.944	85.953	89.713	598	19.161	45.038	64.797	154.510	58,1	13.433	

(*) Déduction faite des encaisses du système bancaire.

(1) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation* de décembre 1949, vol. II, n° 6: « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », p. 333 et suivantes.

VI — VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE
EN BELGIQUE

Mois	Comptes chèques postaux (1)	Dépôts à vue dans les banques
1950 Mai	3,59	1,46
Juin	3,27	1,51
Juillet	3,38	1,43
Août	3,30	1,37
Septembre	3,31	1,55
Octobre	3,51	1,63
Novembre	3,79	1,65
Décembre	3,55	1,85
1951 Janvier	3,59	1,76
Février	3,97	1,75
Mars	3,85	1,96

(1) Voir tableau n° 36.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, n'étant pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONÉTAIRE EN FRANCS BELGES

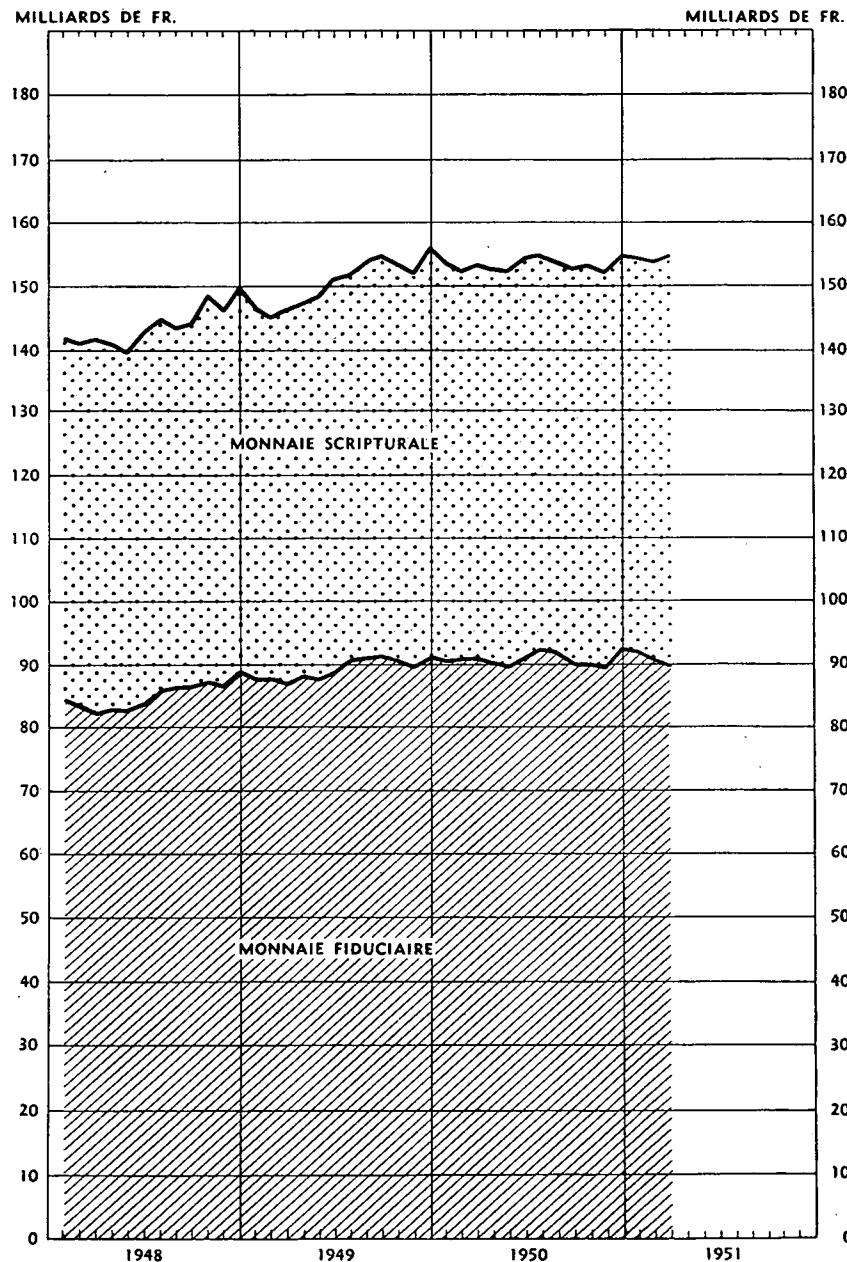


TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LES PRIX	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	a) Indices des prix de gros en Belgique ..	45
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX		c) Indices des prix de détail en Belgique	46
I — Cours des métaux précieux	9	LA PRODUCTION	
II — Cours officiels des changes	10	I — Production charbonnière et métal- lurgique	55
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		II — Industrie textile	56
I — Cours comparés de quelques fonds publics	14	III — Productions diverses	56
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	IV — Énergie électrique	58
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15	V — Gaz	59
IV — Cours et rendements des principaux types de valeurs à revenu fixe ..	16	LA CONSOMMATION	
V — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	I — Indices des ventes à la consom- mation	65
Tableau rétrospectif		II — Consommation de tabac	66
Année 1950 :		III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
Détail des émissions		LES TRANSPORTS	
Groupement par importance du capital		I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
Émissions des sociétés congolaises en janvier 1951 :		a) recettes et dépenses d'exploit- ation	
Détail des émissions		b) wagons fournis à l'industrie	
Groupement par importance du capital		c) trafic :	
Émissions des sociétés belges en février 1951 :		1° trafic général	
Détail des émissions		2° grosses marchandises :	
Groupement par importance du capital		A) ensemble du trafic	
Émissions des sociétés belges en février 1951 :		B) service interne belge	
Détail des émissions		II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
Groupement par importance du capital		III — Les ports	71
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	a) Anvers	
VII — Opérations bancaires du Crédit Com- munal	19	b) Gand	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	IV — Mouvement général de la navigation intérieure	72
LES FINANCES PUBLIQUES		LE COMMERCE EXTERIEUR	
I — Situation de la Dette publique	25	Classification adoptée par la convention de Bruxelles	75
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Bel- gique	25	LE CHOMAGE	
III — Rendement des impôts	26	I — Chômage complet et partiel	81
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
I — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises	30	III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
Dividendes et coupons d'oblig- tions mis en paiement :		STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES	
1° pendant l'année 1950;		I — Belgique et Congo belge :	
2° en janvier 1951;		Situations globales des banques ..	85
3° en février 1951		Banque Nationale de Belgique :	
Tableau rétrospectif		Situations hebdomadaires	85
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	Banque du Congo belge :	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		Situations mensuelles	85
b) Versements inscrits aux comp- tes des affiliés à la Caisse de Retraite		II — Banques d'émission étrangères :	
III — Indice trimestriel des salaires	32	Situations	86
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		Banque de France	
I — Chambres de compensation	35	Bank of England	
a) Mouvement du débit		Nederlandsche Bank	
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		Banque Nationale Suisse	
II — Chèques postaux	36	Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internatio- naux, à Bâle	87
		IV — Union Européenne de Paiements	88
		a) Résumé de la situation finan- cière	
		b) Règlement de la position des pays membres	
		V — Stock monétaire en francs belges ..	89
		VI — Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	89

Prix de l'abonnement annuel : { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
